BD TOPO® Version 2.1

Date du Document : Octobre 2011
Révision : Juillet 2013



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
1. GÉNÉRALITÉS	4
1.1 Ce que contient ce document	
1.2 La composante topographique du RGE [®]	4
2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	5
2.1 Description générale	
2.1.1 Contenu	
2.1.2 Extension géographique	
2.1.4 Références géodésiques 2.1.5 Les nouveautés dans la BD TOPO [®] version 2.1	
2.2 Qualité des données	
2.2.1 Paramètres de qualité géométrique 2.2.2 Paramètres de qualité sémantique	
2.2.3 Exhaustivité	
2.3 Actualité et mise à jour	10
2.4 Evolution des thèmes	10
3. STRUCTURATION DES DONNÉES	11
3.1 Définition du terme de « classe »	11
3.2 Définition des termes se rapportant à l'attribut	11
4. RESEAU ROUTIER	12
4.1 Classe ROUTE	12
4.2 Classe ROUTE_NOMMEE	29
4.3 Classe CHEMIN	
4.4 Classe ROUTE_PRIMAIRE	
4.5 Classe ROUTE_SECONDAIRE	
4.6 Classe SURFACE_ROUTE	
4.7 Classe TOPONYME_COMMUNICATION	
5. VOIES FERREES ET AUTRES	
5.1 Classe AIRE_TRIAGE	
5.2 Classe GARE	
5.3 Classe TRONCON_VOIE_FERREE	
5.4 Classe TRANSPORT_CABLE	
6. TRANSPORT ENERGIE	
6.1 Classe CONDUITE	
6.2 Classe LIGNE_ELECTRIQUE	
6.4 Classe PYLONE	
7. HYDROGRAPHIE	
7.1 Classe POINT_EAU	
7.1 Classe POINT_EAU	
7.3 Classe SURFACE EAU	
7.4 Classe CANALISATION_EAU	
7.5 Classe TRONCON_COURS_EAU	
7.6 Classe TRONCON_LAISSE	
7.7 Classe HYDRONYME	

8. BATI	70
8.1 Classe BATI_INDIFFERENCIE	70
8.2 Classe BATI_REMARQUABLE	74
8.3 Classe BATI_INDUSTRIEL	78
8.4 Classe CONSTRUCTION_LEGERE	81
8.5 Classe CIMETIERE	83
8.6 Classe PISTE_AERODROME	84
8.7 Classe RESERVOIR	85
8.8 Classe TERRAIN_SPORT	
8.9 Classe CONSTRUCTION_LINEAIRE	
8.10 Classe CONSTRUCTION_PONCTUELLE	
8.11 Classe CONSTRUCTION_SURFACIQUE	97
9. VEGETATION	101
9.1 Classe ZONE_VEGETATION	101
10. OROGRAPHIE	106
10.1 Classe LIGNE _OROGRAPHIQUE	106
10.2 Classe ORONYME	108
11. ADMINISTRATIF	111
11.1 Classe COMMUNE	
11.2 Classe ARRONDISSEMENT	113
11.3 Classe CHEF_LIEU	115
12. ZONE D'ACTIVITE	117
12.1 Classe SURFACE ACTIVITE	
12.2 Classe PAI_ADMINISTRATIF_MILITAIRE	
12.3 Classe PAI CULTURE LOISIRS	
12.4 Classe PAI_ESPACE_NATUREL	125
12.5 Classe PAI_SCIENCE_ENSEIGNEMENT	
12.6 Classe PAI_GESTION_EAUX	129
12.7 Classe PAI_INDUSTRIEL_COMMERCIAL	131
12.8 Classe PAI_RELIGIEUX	134
12.9 Classe PAI_SANTE	136
12.10 Classe PAI_SPORT	138
12.11 Classe PAI_TRANSPORT	140
12.12 Classe PAI_ZONE_HABITATION	144
12.13 Classe PAI_HYDROGRAPHIE	146
12.14 Classe PAI_OROGRAPHIE	148
13. TOPONYMES	151
13.1 Classe LIEU_DIT_HABITE	151
13.2 Classe LIEU_DIT_NON_HABITE	153
13.3 Classe TOPONYME_DIVERS	156
Annexe A : Abréviations des termes génériques	16259
Annexe B : Communes pluridistribuées	
Annexe C : PAI retenus en tant que toponymes	163

1. GÉNÉRALITÉS

1.1 Ce que contient ce document

Ce document décrit en termes de contenu, de précision géométrique et de qualité sémantique, les caractéristiques du produit BD TOPO[®] Version 2.1.

Le terme BD TOPO® fait référence au produit BD TOPO® Version 2.1 dans l'ensemble de ce document.

Ce document ne décrit pas le produit BD TOPO® en termes de structure de livraison qui est traitée dans le document appelé « Descriptif de livraison ».

Ce document n'est pas non plus un manuel d'utilisation du produit BD TOPO[®].

1.2 La composante topographique du RGE®

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) a pour mission de constituer le Référentiel géographique à Grande Échelle (RGE[®]) de précision métrique, en intégrant des données de référence, issues de ses propres bases ou provenant d'autres producteurs.

Ce référentiel contient quatre composantes cohérentes entre elles, déclinées en produits par l'IGN :

Composante du RGE	Produits commercialisés
Image	BD ORTHO®
Topographique	BD TOPO®
Parcellaire	BD PARCELLAIRE®
Adresse	BD ADRESSE [®] POINT ADRESSE [®] ROUTE ADRESSE [®]

La composante topographique du RGE, la BD TOPO[®], est la modélisation 3D du territoire et de ses infrastructures. Elle partage avec les produits BD ADRESSE[®] et ROUTE ADRESSE[®] la géométrie du thème routier.

2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

2.1 Description générale

2.1.1 Contenu

La BD TOPO[®] contient une description vectorielle 3D (structurée en objets) des éléments du territoire et de ses infrastructures, de précision métrique, exploitable à des échelles allant du 1 : 5 000 au 1 : 50 000. Elle permet de couvrir de manière cohérente l'ensemble des entités géographiques et administratives du territoire national.

Elle est livrée pré-symbolisée dans les formats propriétaires les plus courants du marché.

La BD TOPO® sert de référence pour la localisation de l'information thématique relative aux problématiques d'aménagement, d'environnement ou d'urbanisme. Elle est le socle nécessaire au fonctionnement des systèmes d'information des collectivités locales de la commune à la région. Elle est aussi un élément indispensable à la conception, au fonctionnement et à l'évaluation de nombreux services pour ces collectivités.

Les objets de la BD TOPO® sont structurés en thèmes :

- le réseau routier, comprenant le réseau de voies de communication dans son intégralité (revêtu ou non), le réseau « adressé » c'est-à-dire une sélection des tronçons possédant un nom de rue, une sélection de chemins et sentiers, et une description du réseau revêtu selon son importance (hiérarchisation du réseau). Ce thème comprend également les toponymes se rapportant au réseau routier.
- le réseau ferroviaire : les voies, aires de triage, téléphériques et autres transports par câble, les gares et les toponymes se rapportant au réseau ferré.
- le réseau de transport d'énergie : haute et très haute tension, et les conduites utilisées pour le transport de matière première.
- le réseau hydrographique : les cours d'eau, les surfaces d'eau, les réservoirs et autres points d'eau. Ce thème comprend également les hydronymes.
- les bâtiments (indifférenciés, industriels et remarquables) et autres constructions.
- la végétation arborée.
- l'orographie, décrivant des ruptures de pentes artificielles, et les toponymes relatifs au relief (oronymes).
- la structure administrative (communes, arrondissements urbains pour Paris, Lyon et Marseille), ainsi que les chefs-lieux.
- les points d'activité ou d'intérêt (PAI), qui localisent des bâtiments ou sites ayant des caractères particuliers (administratif, religieux, sportif...).
- les toponymes de lieux-dits.

Le processus de production 3D permet de fournir l'altimétrie des objets, ainsi que la hauteur des bâtiments.

2.1.2 Extension géographique

Le produit BD TOPO[®] couvre l'ensemble des départements français ainsi que les collectivités d'Outre-Mer de Saint-Martin, Saint Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miguelon.

Au-delà des frontières du territoire national, les données sont décrites par leur géométrie sur une bande de 500 m de large au maximum.

2.1.3 Emprise de livraison

Les données BD TOPO[®] sont livrées selon un découpage départemental ou géométrique (polygone quelconque).

2.1.4 Références géodésiques

Les données sont proposées de façon standard dans les systèmes légaux de référence suivants :

Zone	Système géodésique	Ellipsoïde associé	Projection	Unité	Résolution	Système altimétrique
France continentale	RGF93	IAG GRS 1980	Lambert 93	m	dm	IGN 1969
Corse	RGF93	IAG GRS 1980	Lambert 93	m	dm	IGN 1978
Guadeloupe	WGS84	IAG GRS 1980	UTM Nord fuseau 20	m	dm	IGN 1988
Saint- Barthélemy	WGS84	IAG GRS 1980	UTM Nord fuseau 20	m	dm	IGN 1988 SB
Saint-Martin	WGS84	IAG GRS 1980	UTM Nord fuseau 20	m	dm	IGN 1988 SM
Martinique	WGS84	IAG GRS 1980	UTM Nord fuseau 20	m	dm	IGN 1987
Guyane	RGFG95	IAG GRS 1980	UTM Nord fuseau 22	m	dm	NGG 1977
Réunion	RGR92	IAG GRS 1980	UTM Sud fuseau 40	m	dm	IGN 1989
Mayotte	RGM04	IAG GRS 1980	UTM Sud fuseau 38	m	dm	SHOM 1953
Saint-Pierre- et-Miquelon	RGSPM06	IAG GRS 1980	UTM Nord fuseau 21	m	dm	DANGER 1950

Pour les autres systèmes de référence, l'IGN peut réaliser une prestation de reprojection (sans contrôle a posteriori d'éventuels problèmes topologiques nouveaux).

2.1.5 Les nouveautés dans la BD TOPO® version 2.1

Les évolutions concernent les classes suivantes : ROUTE, ROUTE_NOMMEE, ROUTE_PRIMAIRE et ROUTE SECONDAIRE.

Quatre attributs sont créés :

- Les attributs ALIAS_G et ALIAS_D renseignent sur une dénomination ancienne de la voie du côté gauche (respectivement droit), un nom de la voie en langue régionale, une voie communale, etc.
- Les attributs CODEPOST_G et CODEPOST_D délivrent le code postal de la commune à gauche et à droite du tronçon, par rapport à son sens de numérisation.

Deux attributs sont modifiés :

 Les attributs NOM_RUE_G et NOM_RUE_D se nomment désormais respectivement : NOM_VOIE_G et NOM_VOIE_D, et ne contiennent plus les toponymes de lieux-dits qu'ils contenaient en version 2.0.

2.2 Qualité des données

La qualité du produit est définie par sa conformité à ses spécifications.

Pour évaluer la conformité de la BD TOPO® à ses spécifications, l'IGN procède de façon programmée à des contrôles qualité.

La procédure prévoit de contrôler la géométrie des objets et/ou l'information sémantique :

- Par un contrôle bureau avec comme documents de référence l'orthophotographie (BD ORTHO[®]) et la carte au 1/25000 (SCAN 25[®]),
- Par un passage sur le terrain : les contrôles sont effectués soit de façon exhaustive sur des échantillons (zone de centre-ville, zone de campagne...), soit par sondage.

Les contrôles de sémantique ont lieu sur une liste d'objets : mairies, églises, numéros de routes, importance des routes, etc. Les contrôles de géométrie sont réalisés par comparaison des levés GPS terrain avec les positions de ces mêmes objets dans le produit BD TOPO®.

Des tableaux de bord sont ensuite édités, concernant :

- la sémantique : matrices de confusion,
- la géométrie : calculs de précision géométrique,
- l'exhaustivité : pourcentages de déficit ou d'excès (absence ou présence anormale d'objets).

Les contrôles effectués montrent globalement un respect des spécifications. Dans le cas où un écart à la spécification de qualité est constaté, des actions correctrices sont mises en œuvre.

2.2.1 Paramètres de qualité géométrique

La plupart des objets de la BD TOPO[®] possèdent un attribut (ou deux pour les objets 3D) donnant la précision de localisation de l'objet ; la précision géométrique est l'estimation de la fluctuation des écarts entre la position sur le terrain et la position dans la base.

Dans la BD TOPO® cette précision dépend essentiellement de la source de la donnée ; l'objet aura une précision relative à sa méthode d'acquisition : en effet, si une restitution photogrammétrique permet d'obtenir une bonne précision géométrique, celle-ci est dégradée dans le cas d'un report à partir d'un plan ou d'une orthophotographie, ou dans le cas de l'utilisation d'une autre base de données 2D telle que la BD CARTO®.

Les tableaux ci-dessous décrivent la correspondance entre les sources de données et la valeur de la précision escomptée. Cette valeur apparaît ensuite sous forme d'un nombre réel dans les attributs PREC_PLANI et PREC_ALTI des objets décrits dans les chapitres 4 et suivants.

Ces attributs **PREC_PLANI** et **PREC_ALTI** communs à plusieurs classes ne seront pas décrits pour chaque classe, et auront obligatoirement l'une des valeurs suivantes :

Précision géométrique planimétrique :

Source des données	Précision	Traduction dans l'attribut « précision planimétrique » PREC_PLANI
Photogrammétrie, plan ou fichier métrique	0,5 à 1,5 m	1.5
Levé GPS dynamique, BD TOPO® version antérieure, BD PARCELLAIRE® recalée	1,5 à 2,5 m	2.5
Orthophotographie, plan ou fichier non métrique, levé terrain, BD PARCELLAIRE®	2,5 à 5 m	5
Carte 1/25000 (SCAN 25 [®]), calculé, image satellite	5 m à 10 m	10
BD CARTO [®] , GEOROUTE [®]	> à 10 m	30

Précision géométrique altimétrique :

Source des données	Précision	Traduction dans l'attribut « précision altimétrique » PREC_ALTI
Photogrammétrie	< à 1 m	1
Photogrammétrie des PVA longue focale, GPS, BD TOPO® version antérieure, Z corrigé, plan coté, fichier numérique	1 m à 2,5 m	2.5
Interpolation MNT, interpolation bâti BD TOPO®	> 2,5 m	20
Sans Z		9999

2.2.2 Paramètres de qualité sémantique

La qualité sémantique est la conformité des valeurs d'attributs des objets du produit par rapport à la réalité du terrain.

Pour rendre compte de cette qualité sémantique, on calcule des taux de confusions qui traduisent en pourcentages la proportion d'erreurs sur une valeur d'attribut d'un objet (numéro de route par exemple).

Confusions:

Les taux de confusion entre classes (ex. tronçon de route / tronçon de voie ferrée) : doivent être nuls ou faibles (moins de 1%).

<u>Dénomination des rues</u>:

Les contrôles qualité montrent qu'environ 88% des noms de voies sont justes, c'est-à-dire que les tronçons portent le bon nom de voie.

Un nom de voie dont l'orthographe diffère légèrement du nom constaté sur le terrain (faute d'orthographe dans le mot principal) n'est pas considéré comme faux. Par exemple, « rue de Clusan » et « rue de Cluzan » représentent la même voie dans une même commune.

Les noms de lieux-dits figurant sur les tronçons dans l'ancienne version n'apparaissent plus dans les attributs NOM_VOIE_G et NOM_VOIE_D. Ils sont en revanche présents dans la classe ADRESSE dans l'attribut NOM_LD.

Seuls persistent dans les attributs NOM_VOIE_G et NOM_VOIE_D du réseau routier les noms comportant un type de voie (avenue, rue...) ou des noms habituellement considérés comme nom de lieu-dit ou de résidence mais utilisés dans le cas d'adressage structuré.

Valeurs nulles ou champs vides :

Certains attributs peuvent avoir des valeurs vides, nulles ou particulières :

La valeur NR : non renseigné	Indique l'absence d'information.
La valeur NC : non concerné	Indique que l'objet n'est pas concerné par cet attribut.
	Exemple: numéro de route (NUMERO) pour les routes qui ne sont pas classées départementales ou plus.
La valeur numérique nulle	Indique pour certains attributs, l'absence d'information.
	Exemple : largeur de route : 0.0 nombre de voies : 0
La valeur vide	Indique pour certains attributs, l'absence d'information.
	Exemple: le nom des cours d'eau n'est renseigné que pour les cours d'eau nommés sur la carte au 1 : 25 000. Autres exemples : nom de rue, numéro de route.

2.2.3 Exhaustivité

L'exhaustivité permet de rendre compte de la présence ou de l'absence des objets du produit par rapport au terrain. L'exhaustivité est obtenue par des calculs de taux de déficit et de taux d'excédent.

Les exigences d'exhaustivité sont définies pour les thèmes et classes d'objets suivants, avec un taux en pourcentage :

Exigences d'exhaustivité :

- le réseau routier revêtu (98%)
- le réseau ferré (TGV et principal) (99%)
- le réseau électrique (haute et très haute tension) (99%)
- l'hydrographie permanente (95%)
- le bâti (95%)
- les pistes d'aérodrome (100%)
- les communes (100%)
- les arrondissements urbains (100%)

2.3 Actualité et mise à jour

L'actualité des informations est définie par le décalage entre un jeu de données BD TOPO[®] V2.1 et le terrain nominal à une date T. L'actualité décrit la « fraîcheur » des données.

La politique de mise à jour en continu de la BD TOPO® V2.1 conduit à une actualité des données différente selon les classes d'objets : en effet, la mise à jour est assurée selon des cycles spécifiques aux informations. A titre d'exemples :

- La mise à jour des tronçons de routes de type autoroutier, national et départemental permet un décalage d'au maximum 6 mois.
- Le réseau routier portant un nom de voie est actualisé au maximum tous les ans.
- Le reste du réseau routier peut avoir une actualité allant jusqu'à 3 ou 4 ans.
- Les tronçons de voies ferrées sont actualisés tous les ans.
- La mise à jour du bâti suit le cycle de mise à jour des prises de vues aériennes (de 3 à 5 ans).
- Les éléments produits à partir des prises de vues aériennes (lignes électriques, pylônes, tronçons de cours d'eau, etc.) ont une actualité de 3 à 5 ans.

2.4 Evolution des thèmes

Grâce à la politique de partenariat menée depuis quelques années par l'IGN, certains thèmes de la BD TOPO sont amenés à s'enrichir; en effet, cette politique permet d'intégrer des données supplémentaires issues d'autres organismes dans les produits IGN. Cette intégration est réalisée au fur et à mesure de la mise en place de conventions entre l'IGN et ses partenaires.

C'est le cas notamment du thème « bâti » qui intègre progressivement depuis 2008 les bâtiments du cadastre, donnant à ce thème une granularité plus importante, c'est-à-dire une description plus fine des bâtiments (contour plus précis, découpage plus important). Cette intégration se fait au fur et à mesure : la BD TOPO® actuelle fait donc coexister des bâtiments initialement dans la BD TOPO® et des bâtiments intégrés à partir des données du cadastre.

Concernant la végétation, un processus de production d'une couche multi-thème est en cours, qui permettra à terme de distinguer les différents types de surfaces de végétation sur toute la France (forêt fermée de feuillus, landes, verger, etc.). Cette couche est produite par département et intégrée au fur et à mesure au produit BD TOPO®.

3. STRUCTURATION DES DONNÉES

3.1 Définition du terme de « classe »

Une classe regroupe des objets de même genre (linéaire, ponctuel ou surfacique), de même dimension (bidimensionnel ou tridimensionnel) et définis par les mêmes attributs.

Chaque classe est présentée sous forme de fiche contenant les informations suivantes :

<u>Définition</u>: Définition de la classe. Cette définition s'applique à tous les objets de cette classe.

Topologie: Simple ou complexe

<u>Genre</u> : Le genre spécifie la géométrie des objets de la classe (exemple : ponctuel 2D, linéaire 3D)

<u>Attributs</u>: Des attributs sont associés à chaque objet d'une classe et permettent de lui associer des informations à caractère quantitatif (valeurs d'attribut numériques) ou qualitatif (énumération de valeurs).

<u>Sélection</u>: Précision sur le caractère exhaustif ou non des objets de cette classe.

<u>Modélisation</u>: Précise la façon dont la structure géométrique traduit la réalité de l'objet topologique.

3.2 Définition des termes se rapportant à l'attribut

Définition: Définition de l'attribut.

Type: Précise la structure de l'attribut : caractère, entier, décimal, caractères, etc.

<u>Contrainte</u>: Précise si l'attribut est toujours renseigné, ou sinon, dans quelles conditions il ne l'est pas.

<u>Valeurs de l'attribut</u> : Définit la signification des valeurs de cet attribut, ou fournit la liste des valeurs possibles.

Valeurs particulières : Définit la signification de certaines valeurs, ou de l'absence de valeur.

Certaines abréviations sont utilisées :

Abréviation	Signification	Définition
NC	Non concerné	Cet attribut n'a aucun sens pour l'objet considéré (le nombre de voies pour un escalier par exemple)
NR	Non renseigné	Cet attribut n'a pas pu être renseigné (information manquante)

4. RESEAU ROUTIER

4.1 Classe ROUTE

4.1.1 Définition

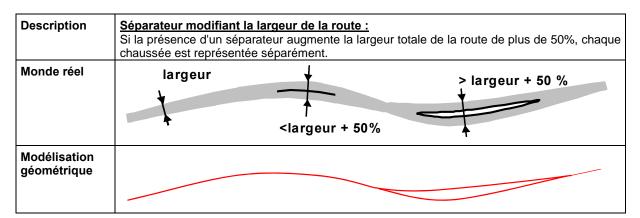
Définition	Portion de voie de communication destinée aux automobiles, aux piétons, aux cycles ou aux animaux, homogène pour l'ensemble des attributs et des relations qui la concerne. Le tronçon de route peut être revêtu ou non revêtu (pas de revêtement de surface ou revêtement de surface fortement dégradé). Dans le cas d'un tronçon de route revêtu, on représente uniquement la chaussée, délimitée par les bas-côtés ou les trottoirs (cf. modélisation géométrique).		
Topologie	Simple		
Genre	Linéaire 3D		
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI PREC_ALTI NATURE NUMERO NOM_VOIE_G NOM_VOIE_D IMPORTANCE CL_ADMIN GESTION MISE_SERV IT_VERT IT_EUROP FICTIF FRANCHISST LARGEUR NOM_ITI NB_VOIES POS_SOL SENS INSEECOM_G INSEECOM_G INSEECOM_D CODEVOIE_G CODEVOIE_G CODEVOIE_D TYP_ADRES BORNEDEB_G BORNEDEB_G BORNEFIN_D ETAT Z_INI Z_FIN ALIAS_G ALIAS_D CODEPOST_G CODEPOST_D	Identifiant du tronçon Précision planimétrique* Précision altimétrique* Nature de la voie Numéro de la voie (D50, N106) Nom du côté gauche de la voie Importance Classement administratif Gestionnaire de la voie Date de mise en service Appartenance à un itinéraire vert Numéro de l'itinéraire européen Indique la nature fictive ou réelle du tronçon Nature du franchissement Largeur de la chaussée Nom d'itinéraire Nombre de voies Position par rapport au sol Sens de circulation de la voie Numéro Insee de la commune à gauche de la voie Identifiant du côté gauche de la voie Identifiant du côté droit de la voie Borne gauche de début de voie Borne gauche de fin de voie Borne droite de fin de voie Borne droite de fin de voie Indique si le tronçon est en construction Altitude du sommet final du tronçon Ancien ou autre nom utilisé côté gauche de la voie Code postal du côté droit de la voie	

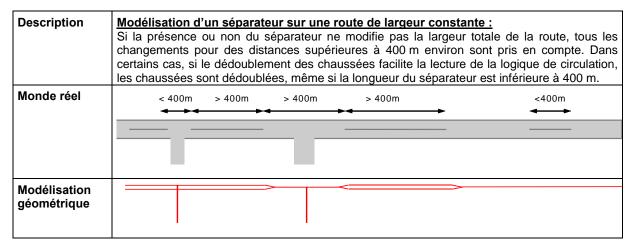
Sélection : Toutes les voies de communication destinées aux automobiles, aux piétons, aux cycles ou aux animaux, revêtues ou non revêtues sont incluses. Les voies publiques et privées ne sont distinguées d'aucune façon. Voir les différentes valeurs de l'attribut « *Nature* ».

Modélisation géométrique : Á l'axe et au sol.

Description	Monde réel	Modélisation géométrique
Modélisation d'une route: Ligne représentant l'axe de la chaussée, bas-côtés exclus.	Bas-côté	†

Description	Monde réel	Modélisation géométrique
Modélisation des chaussées d'une route à chaussées séparées :	Bande d'arrêt d'urgence	+
Lignes représentant l'axe des chaussées, bande	Séparateur	<u> </u>
d'arrêt d'urgence incluse.	Bande d'arrêt d'urgence	





Description	Modélisation d'un carrefour avec îlot directionnel : Lorsqu'il existe un îlot directionnel de petite taille (< 10 m de large d'axe à axe), la route est généralisée (un seul axe).
Monde réel	> 10m
Modélisation géométrique	

Description	Monde réel	Modélisation géométrique
Modélisation d'un rond- point construit: La ligne modélisant la chaussée au niveau d'un rond-point construit fait toujours le tour de ce dernier.	Taille quelconque	
Modélisation d'un rond- point non construit matérialisé par de la peinture ou un pavage et avec un diamètre entre axes > 10 m.	> 10 m	
Modélisation d'un rond- point non construit matérialisé par de la peinture ou un pavage et avec un diamètre entre axes < 10 m.		
Modélisation d'un grand carrefour: Un grand carrefour représenté par un objet de classe <surface de="" route=""> est toujours doublé d'objets de classe <tronçon de="" route=""> et d'attribut <fictif> = <oui>.</oui></fictif></tronçon></surface>	365	Axes fictifs

4.1.2 Description des attributs

ID

Définition: Identifiant Tronçon.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre. Il permet aussi d'établir un lien entre le ponctuel de la classe « ADRESSE » des produits BD ADRESSE® et POINT ADRESSE® (par l'intermédiaire de l'attribut ID_TR) et l'objet linéaire de la classe « ROUTE ».

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

PREC_PLANI

Définition: Précision géométrique planimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

PREC_ALTI

Définition: Précision géométrique altimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en altimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

NATURE

Définition : Attribut permettant de distinguer différentes natures de tronçon de route.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

Routes sans croisement, accessibles seulement en des points aménagés à cet effet et réservées aux véhicules à propulsion mécanique. Le classement dans la catégorie des autoroutes est prononcé par décret du conseil d'état, pris après enquête publique.
Routes de même définition que l'autoroute mais non classées officiellement dans cette catégorie. Ce sont des routes à chaussées séparées par un terre-plein central, qui ne possèdent pas de croisement à niveau avec le reste du réseau routier.
Bretelles de liaison (ou d'échangeur) ou voies d'accès à une Aire de Service ou de Repos.
Routes comportant 2 chaussées séparées par un obstacle physique éventuellement ouvert aux carrefours. Elles possèdent donc des croisements à niveau, ce qui leur interdit d'être classées dans la catégorie Autoroute ou Quasi-autoroute.
Routes comportant 1 chaussée. Toutes les routes goudronnées qui ne sont pas classées en Route à 2 chaussées, Quasi-autoroute ou Autoroute se retrouvent dans cette classe.
Routes sommairement revêtues (pas de revêtement de surface ou revêtement très dégradé), mais permettant la circulation de véhicules automobiles de tourisme par tout temps. Toutes les routes empierrées sont incluses.
Les chemins sont prévus pour la circulation de véhicules ou d'engins d'exploitation. Ils ne sont pas forcément carrossables pour tous les véhicules et par tout temps (voir aussi "route empierrée").
Trajets du bateau servant à passer des véhicules d'une rive à l'autre d'un cours d'eau ou d'un bras de mer.
Trajets du bateau servant à passer des piétons d'une rive à l'autre d'un cours d'eau ou d'un bras de mer.
Tronçons de chaussée en site propre, réservés aux cycles. La longueur doit être supérieure à 200m. Les bandes cyclables sont exclues.
Chemins étroits ne permettant pas le passage de véhicules. Seuls les principaux sentiers sont inclus. Passerelles supportant une allée, directement reliés au réseau routier. Les passerelles ont une position par rapport au sol supérieure à 0.
Escaliers directement reliés au réseau routier, assurant la jonction entre deux voies de communication ou entre le réseau routier et un élément adressable. Sur rue, les escaliers visibles sur les photographies aériennes sont distingués quelle que soit leur longueur.

NUMERO

Définition : Désigne le classement administratif d'un tronçon routier.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

NC	Non concerné : l'attribut « NUMERO » n'a pas lieu d'être renseigné (cas d'un chemin par exemple).
NR	Non renseigné : même si le numéro n'est pas connu, le tronçon en porte peut-être un. L'information est manquante dans le produit.

NOM_VOIE_G

Définition: Nom voie à gauche.

Une voie est un ensemble de tronçons de route associés à un même nom. Une voie est identifiée par son nom dans une commune donnée.

« NOM_VOIE_G » est le nom porté par la voie pour la commune dont le numéro INSEE est identique à la valeur de l'attribut « INSEECOM G ».

Le nom de voie est celui qui sert à l'adressage.

Le nom de lieu-dit s'il comporte de l'adressage structuré peut être présent dans ce champ.

Dans le cas de résidences, lotissements, domaines, cités, quartiers parfois villas, qui portent un nom (ex : résidence les fleurs) et possèdent un réseau d'allées également nommées (allée des marguerites, allée des roses...), l'attribut NOM_VOIE_G est rempli par les noms de voie.

<u>Exemple</u>: Si l'adresse est « 2 allée des roses » ou « résidence les fleurs, 2 allée des roses », l'attribut NOM VOIE G est rempli avec la valeur « ALL DES ROSES ».

Mais si l'adresse est « résidence les fleurs » seule, et que cette dénomination fait référence à une numérotation structurée (« 2 résidence les fleurs ») ou si elle figure sur une plaque de rue, l'attribut NOM_VOIE_G est rempli avec la valeur « RES LES FLEURS ».

Type: Caractères

Valeurs de l'attribut : « NOM_VOIE_G » est composé en général d'un terme générique, le type de voie (ex : rue de, avenue de, boulevard de, ...), abrégé (voir liste des abréviations en Annexe A), et d'un ou plusieurs noms propres ou communs écrits en toutes lettres.

Il est écrit en majuscules et sans accent. Les abréviations utilisées pour le type de voie sont standardisées.

Valeur particulière de l'attribut :

NC	Non concerné : l'attribut « NOM_VOIE_G » n'a pas lieu d'être renseigné.
NR	Non renseigné : même si le nom n'est pas connu le tronçon en porte peut-être un.
<vide></vide>	Ce tronçon n'a pas de nom de voie à gauche.

NOM_VOIE_D

Définition: Nom voie à droite.

Une voie est un ensemble de tronçons de route associés à un même nom. Une voie est identifiée par son nom dans une commune donnée. « NOM_VOIE_D » est le nom porté par la voie pour la commune dont le numéro INSEE est identique à la valeur de l'attribut « INSEECOM D ».

Le nom de lieu-dit s'il comporte de l'adressage structuré peut être présent dans ce champ.

Même remarque que pour NOM VOIE G dans le cas de résidences nommées.

Type: Caractères

Valeurs de l'attribut : « NOM_VOIE_D » est composé en général d'un terme générique, le type de voie (ex : rue de, avenue de, boulevard de, ...), abrégé (voir liste des abréviations en Annexe A), et d'un ou plusieurs noms propres ou communs écrits en toutes lettres.

Il est écrit en majuscules et sans accent. Les abréviations utilisées pour le type de voie sont standardisées.

Valeur particulière de l'attribut :

NC	Non concerné : l'attribut « NOM_VOIE_D » n'a pas lieu d'être renseigné.
NR	Non renseigné : même si le nom n'est pas connu le tronçon en porte peut-être un.
<vide></vide>	Ce tronçon n'a pas de nom de voie à droite.

IMPORTANCE

Définition: Cet attribut matérialise une hiérarchisation du réseau routier fondée, non pas sur un critère administratif, mais sur l'importance des tronçons de route pour le trafic routier. Ainsi, les valeurs "1", "2", "3", "4", "5" permettent un maillage de plus en plus dense du territoire. Le graphe des éléments appartenant à un degré (autre que le plus bas) et aux niveaux supérieurs est connexe.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

- 1 Le réseau 1 assure les liaisons entre métropoles et compose l'essentiel du réseau européen. Il est composé en général d'autoroutes et quasi-autoroutes, parfois de nationales.
- 2 Liaisons entre départements.

Cette valeur représente une densification du maillage routier défini par les tronçons d'importance 1.

Les liaisons d'importance 2 ont fonction :

- d'assurer les liaisons à fort trafic à caractère prioritaire entre agglomérations importantes,
- d'assurer les liaisons des agglomérations importantes au réseau d'importance 1,
- d'offrir une alternative à une autoroute si celle-ci est payante,
- de proposer des itinéraires de contournement des agglomérations,
- d'assurer la continuité, en agglomération, des liaisons interurbaines à fort trafic quand il n'y a pas de contournement possible.
- 3 Liaisons ville à ville à l'intérieur d'un département.

Ce niveau est majoritairement représenté par des routes départementales, toutefois certaines départementales peuvent avoir une importance 4 ou 5.

Cette valeur représente une densification du maillage routier défini par les tronçons d'importance 2.

Les liaisons d'importance 3 ont fonction :

- de relier les communes de moindre importance entre elles (les chefs-lieux de canton en particulier),
- de desservir les localités et sites touristiques importants,
- de desservir les points de passage des obstacles naturels quand ils sont peu nombreux (cols routiers, ponts).
- de desservir les agglomérations d'où partent des liaisons maritimes,
- de structurer la circulation en agglomération.

18

4 Voies permettant de se déplacer rapidement à l'intérieur d'une commune et, dans les zones rurales, de relier le bourg aux hameaux proches.

Cette valeur représente une densification du maillage routier défini par les tronçons d'importance 3.

Les liaisons d'importance 4 ont fonction :

- de structurer la circulation en agglomération,
- de relier le bourg aux hameaux proches.
- Voies permettant de desservir l'intérieur d'une commune. Valeur prise par exclusion des autres valeurs de l'attribut.

NC | Non concerné par cet attribut.

NR | Non renseigné

CL_ADMIN

Définition: Classement administratif.

Attribut précisant le statut d'une route numérotée ou nommée.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

Autoroute	Les autoroutes sont des routes sans croisement, accessibles seulement en des points aménagés à cet effet et réservées aux véhicules à propulsion mécanique (Article L122-1 du code de la voirie routière).
Nationale	Route nationale (voies du domaine public routier national autres que les autoroutes précédemment définies).
Départementale	Voie qui fait partie du domaine public routier départemental.
Autre	Toute autre voie non classée dans les catégories administratives précédentes.

GESTION

Définition: Gestionnaire.

Définit le gestionnaire administratif d'une route. Toutes les routes classées possèdent un 'Gestionnaire'.

Il existe différentes catégories de routes pour lesquelles le gestionnaire diffère (voir Valeurs de l'attribut).

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : jusqu'à 3 caractères (ex. "01", "2A", "974", "ALI").

- Pour le réseau départemental, le gestionnaire correspond au numéro de département codé sur 2 ou 3 caractères.
- Pour le réseau régional, le gestionnaire correspond au numéro de région préfixé par 'R' ('R01' pour la Guadeloupe, 'R02' pour la Martinique, 'R04' pour la Réunion, 'R94' pour la Corse). Le type de route garde la valeur 'Nationale'

• Pour le réseau national et autoroutier non concédé, le gestionnaire correspond dans ce cas au code établi pour chaque DIR, dont la correspondance suit :

DIR	Lieu du siège	Code Gestionnaire
DIR Nord	Lille	DN
DIR Île-de-France	Créteil	DIF
DIR Est	Champigneules	DE
DIR Centre Est	Lyon	DCE
DIR Méditerranée	Marseille	DM
DIR Massif Central	Clermont-Ferrand	DMC
DIR Sud Ouest	Toulouse	DSO
DIR Atlantique	Bordeaux	DA
DIR Centre Ouest	Limoges	DCO
DIR Ouest	Rennes	DO
DIR Nord Ouest	Rouen	DNO

• Pour le réseau autoroutier concédé, le gestionnaire correspond à la société concessionnaire de l'autoroute, codée sur trois caractères, en majuscules et sans espace en tenant compte de la liste ci-dessous :

Société concessionnaire	Code
Societe concessionnaire	Gestionnaire
ADELAC	ADE
ALBEA	ALB
ALICORNE	ALC
ALIS	ALI
A'LIENOR	ALN
APRR	APR
ARCOUR	ARC
AREA	ARE
ASF	ASF
ATLANDES	ATL
ATMB (Tunnel du Mont-Blanc)	ATM

Société concessionnaire	Code Gestionnaire
CCI du HAVRE ou CCIH	CCI
CEVM	CEV
COFIROUTE	COF
EPERLY	EPE
ESCOTA	ESC
SANEF	SAN
SAPN	SAP
SFTRF	SFT
SMTPC	SMT
VIA Autoroute	VIA

- Les routes des bretelles d'échangeurs identifiés prennent le gestionnaire de la route à laquelle l'échangeur est rattaché.
- Sur la partie du territoire située à l'étranger, toutes les routes ayant un numéro ont un gestionnaire qui correspond au code du pays concerné (L pour le Luxembourg, CH pour la Suisse, B pour la Belgique, E pour l'Espagne, I pour l'Italie, GB pour l'Angleterre, AND pour la principauté d'Andorre, MC pour la principauté de Monaco et D pour l'Allemagne).

Autres valeurs:

NC	Non concerné : l'attribut « GESTION » n'a pas lieu d'être renseigné pour ce tronçon.
NR	Non renseigné : l'information sur le gestionnaire est manquante dans la base.

MISE_SERV

Définition: Date de mise en service.

Définit la date prévue ou la date effective de mise en service d'un tronçon de route. Cet attribut n'est rempli que pour les tronçons en construction, il est à "NR" dans les autres cas. Les tronçons qui possèdent une date de mise en service sont complètement fermés aux véhicules avant cette date.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Jour, mois et année de prévision de mise en service.

IT_VERT

Définition: Itinéraire vert.

Indique l'appartenance ou non d'un tronçon routier au réseau vert.

Le réseau vert, composé de pôles verts et de liaisons vertes, couvre l'ensemble du territoire français.

Les pôles verts sont composés de communes de plus de 23.000 habitants en province et de 39.000 habitants en Ile-de-France, ainsi que certains pôles d'activités administratifs, économiques, touristiques ou industriels.

On retient seulement le réseau vert de transit entre pôles verts. Le réseau vert de rabattement, à l'intérieur des villes, et le réseau vert conseillé aux poids lourds ne sont pas retenus.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : "Oui" / "Non"

IT_EUROP

Définition: Itinéraire européen.

Numéro de route européenne : une route européenne emprunte en général le réseau autoroutier ou national (exceptionnellement départemental ou non classé).

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs particulières de l'attribut :

	Non concerné : l'attribut « IT_EUROP » n'a pas lieu d'être renseigné pour ce tronçon.
NR	Non renseigné : l'information est manquante dans la base.

FICTIF

Définition : La valeur "oui" indique que la géométrie du tronçon de route n'est pas significative.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : "Oui" / "Non"

• FRANCHISSMT

Définition: Franchissement.

Cet attribut informe sur le niveau de l'objet par rapport à la surface du sol.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

Gué ou radier	Passage naturel ou aménagé permettant aux véhicules de traverser un cours d'eau sans le recours d'un pont ou d'un bateau.
Pont	Tronçon de route situé au-dessus du niveau du sol (Ponceau, Pont, Pont mobile, Viaduc, Passerelle).
Tunnel	Tronçon de route situé sous le niveau du sol (Tunnel).
NC	Tronçon de route situé au niveau du sol (y compris les tronçons en déblai et en remblai).

LARGEUR

Définition : Largeur de chaussée.

Largeur de chaussée (d'accotement à accotement) exprimée en mètres.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeur particulière de l'attribut :

0.0	Valeur d'attribut réservée aux tronçons de route pour lesquels la
	largeur de chaussée est inconnue, ainsi qu'à tous les tronçons
	fictifs.

NOM_ITI

Définition: Nom d'itinéraire. Définit un parcours routier nommé.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs particulières de l'attribut :

NC	Non concerné : l'attribut « NOM_ITI » n'a pas lieu d'être renseigné pour ce tronçon.
NR	Non renseigné : l'information est manquante dans la base.

NB_VOIES

Définition: Nombre de voies.

Nombre total de voies d'une route, d'une rue ou d'une chaussée de route à chaussées séparées.

Lorsque les voies ne sont pas matérialisées, l'attribut indique le nombre maximum de voies de circulation effectivement utilisées dans des conditions normales de circulation. L'augmentation du nombre de voies au niveau d'un carrefour pour permettre de tourner plus facilement à droite ou à gauche n'est pas prise en compte, ainsi que les voies d'accélération ou de décélération des échangeurs d'autoroute.

Type: Entier

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Compris entre "0" et "10".

Valeur particulière de l'attribut :

0	La valeur d'attribut " 0 " est réservée aux tronçons de route pour lesquels	
	le nombre de voies est inconnu, ainsi qu'à tous les tronçons fictifs.	

POS_SOL

Définition: Position par rapport au sol.

Donne le niveau de l'objet par rapport à la surface du sol (valeur négative pour un objet souterrain, nulle pour un objet au sol et positive pour un objet en sursol). Si l'objet en sursol passe au dessus d'autres objets en sursol, sa valeur « position par rapport au sol » est égale à « 1 + le nombre d'objets intercalés ». De la même façon, un souterrain peut prendre une valeur « position par rapport au sol » égale à « – 1 – le nombre d'objets souterrains intercalés ».

Type: Entier relatif

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

1, 2, 3, 4,	Tronçon de route situé au-dessus du niveau du sol (Ponceau, Pont, Pont mobile, Viaduc, Passerelle).
0	Tronçon de route situé au niveau du sol (y compris les tronçons en déblai et en remblai). Passage naturel ou aménagé permettant aux véhicules de traverser un cours d'eau sans le recours d'un pont ou d'un bateau.
-1, -2, -3, -4,	Tronçon de route situé sous le niveau du sol (Tunnel).

• SENS

Définition: Sens de circulation autorisée pour les automobiles sur les voies.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur renseignée non systématiquement pour les routes dont l'attribut « NATURE » a pour valeur "Route à une chaussée"; "Route à deux chaussées"; "Route empierrée"; "Chemin".

Valeurs de l'attribut :

Double	La circulation est autorisée dans les deux sens.
Direct	La circulation n'est autorisée que dans le sens de numérisation du tronçon.
Inverse	La circulation n'est autorisée que dans le sens inverse de numérisation du tronçon.
NC	Non concerné.
NR	Non renseigné : l'information est manquante dans la base.

• INSEECOM_G

Définition: INSEE Commune gauche.

Numéro d'INSEE de la commune à gauche du tronçon par rapport à son sens de

numérisation.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire pour les routes dont l'attribut « NOM_VOIE_G » n'est pas vide.

La valeur "NC" signifie que cet attribut est sans objet pour le tronçon de route.

La valeur "NR" signifie que la valeur de l'attribut n'est pas connue.

• INSEECOM_D

Définition: INSEE Commune droite.

Numéro d'INSEE de la commune à droite du tronçon par rapport à son sens de numérisation.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire pour les routes dont l'attribut « NOM_VOIE_D » n'est pas vide.

La valeur "NC" signifie que cet attribut est sans objet pour le tronçon de route.

La valeur "NR" signifie que la valeur de l'attribut n'est pas connue.

• CODEVOIE_G

Définition: Identifiant gauche.

Identifiant de la voie associée au côté gauche du tronçon.

Il est obtenu par concaténation du numéro d'INSEE (5 caractères) et du code Rivoli (4 caractères) de la voie associée au côté gauche du tronçon, lorsque le nom de voie provient de la DGFiP. En l'absence de code Rivoli (cas des noms de voies issus de La Poste par exemple), c'est un code sur 4 caractères débutant par un # qui est renseigné. Il n'est pas prévu de remplacer systématiquement ces codes « IGN » par les codes Rivoli.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeur particulière de l'attribut :

NR	Non renseigné.
----	----------------

• CODEVOIE_D

Définition: Identifiant droite.

Identifiant de la voie associée au côté droit du tronçon.

Il est obtenu par concaténation du numéro d'INSÉE (5 caractères) et du code Rivoli (4 caractères) de la voie associée au côté droit du tronçon, lorsque le nom de voie provient de la DGFiP. En l'absence de code Rivoli (cas des noms de voies issus de La Poste par exemple), c'est un code sur 4 caractères débutant par un # qui est renseigné. Il n'est pas prévu de remplacer systématiquement ces codes « IGN » par les codes Rivoli.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeur particulière de l'attribut :

NR	Non renseigné.

• TYP_ADRES

Définition: Type d'adressage.

Renseigne sur le type d'adressage du tronçon.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

Classique	Un côté de la rue porte des numéros pairs, l'autre des numéros impairs. Les numéros sont ordonnés par ordre croissant ou décroissant le long de la rue.
Métrique	Les numéros des bornes postales correspondent à la distance en mètres entre l'entrée principale de la parcelle et le point origine de la rue. Le principe de côté pair et impair n'est pas toujours conservé.
Linéaire	Les numéros sont ordonnés le long de chaque côté de la rue, mais sans distinction pair ou impair.
Anarchique	Ni classique, ni métrique, ni linéaire. Les numéros ne sont pas ordonnés.
NC	Non concerné.
NR	Non renseigné.

• BORNEDEB_G

Définition: Borne début gauche.

Numéro de borne à gauche du tronçon en son sommet initial.

Type : Entier

Valeurs particulières de l'attribut :

0	Il n'y a pas de borne début gauche sur ce tronçon ou celle-ci est
	inconnue.

• BORNEDEB_D

Définition: Borne début droite.

Numéro de borne à droite du tronçon en son sommet initial.

Type: Entier

Valeurs particulières de l'attribut :

0	Il n'y a pas de borne début droite sur ce tronçon ou celle-ci est
	inconnue.

• BORNEFIN_G

Définition: Borne fin gauche.

Numéro de borne à gauche du tronçon en son sommet final.

Type: Entier

Valeurs particulières de l'attribut :

0	Il n'y a pas de borne fin gauche sur ce tronçon ou celle-ci est
	inconnue.

• BORNEFIN_D

Définition: Borne fin droite.

Numéro de borne à droite du tronçon en son sommet final.

Type: Entier

Valeurs particulières de l'attribut :

0	Il n'y a pas de borne fin droite sur ce tronçon ou celle-ci est
	inconnue.

• ETAT

Définition: Etat du tronçon

Type: Caractères

Valeurs particulières de l'attribut : En construction / NR

• Z_INI

Définition : Altitude initiale : c'est l'altitude du sommet initial du tronçon.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex : objets numérisés sur la carte).

Z_FIN

Définition: Altitude finale: c'est l'altitude du sommet final du tronçon.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex : objets numérisés sur la carte).

• ALIAS_G

Définition: Dénomination ancienne ou autre nom voie gauche.

Une voie est un ensemble de tronçons de route associés à un même nom. Une voie est identifiée par son nom dans une commune donnée. « ALIAS_G » renseigne sur la dénomination ancienne de la voie ou un autre nom porté par celle-ci pour la commune dont le numéro INSEE est identique à la valeur de l'attribut « INSEECOM G ».

Type: Caractères

Valeurs de l'attribut : « ALIAS_G » est composé en général d'un terme générique, le type de voie (ex : rue, avenue, boulevard, ...), abrégé (voir liste des abréviations en **Annexe A**), et d'un ou plusieurs noms propres ou communs écrits en toutes lettres. Il est écrit en majuscules et sans accent. Les abréviations utilisées pour le type de voie sont standardisées.

Valeurs particulières de l'attribut :

NC	Non concerné : l'attribut « ALIAS_G » n'a pas lieu d'être renseigné.	
NR	Non renseigné : même si le nom n'est pas connu le tronçon en porte peut-être un.	
<vide></vide>	Ce tronçon n'a pas d'ancien ou autre nom de voie gauche.	

ALIAS_D

Définition: Dénomination ancienne ou autre nom voie droite.

Une voie est un ensemble de tronçons de route associés à un même nom. Une voie est identifiée par son nom dans une commune donnée. « ALIAS_D » renseigne sur la dénomination ancienne de la voie ou un autre nom porté par celle-ci pour la commune dont le numéro INSEE est identique à la valeur de l'attribut « INSEECOM_D ».

Type: Caractères

Valeurs de l'attribut : « ALIAS_D » est composé d'un terme générique, le type de voie, (ex : rue, avenue, boulevard, ...) en général abrégé (voir liste des abréviations en **Annexe A**), et d'un ou plusieurs noms propres ou communs écrits en toutes lettres. Il est écrit en majuscules et sans accent. Les abréviations utilisées pour le type de voie sont standardisées.

Valeurs particulières de l'attribut :

NC	Non concerné : l'attribut « ALIAS_D » n'a pas lieu d'être renseigné.	
NR	Non renseigné : même si le nom n'est pas connu le tronçon en porte peut-être un.	
<vide></vide>	Ce tronçon n'a pas d'ancien ou autre nom de voie droite.	

• CODEPOST_G

Définition : Code postal du côté gauche de la voie

Code postal de la commune à gauche du tronçon par rapport à son sens de numérisation.

Type: Caractères

Valeurs particulières de l'attribut :

NR	Non renseigné : même si le nom n'est pas connu le tronçon en porte	
	peut-être un.	

• CODEPOST_D

Définition : Code postal du côté droit de la voie

Code postal de la commune à droite du tronçon par rapport à son sens de numérisation.

Type: Caractères

Valeurs particulières de l'attribut :

NR	Non renseigné : même si le nom n'est pas connu le tronçon en porte	
	peut-être un.	

4.2 Classe ROUTE_NOMMEE

4.2.1 Définition

Définition	Portion de voie de communication destinée aux automobiles, aux piétons, aux cycles ou aux animaux, homogène pour l'ensemble des attributs et des relations qui la concerne, et qui possèdent réellement un nom de rue droit ou un nom de rue gauche (d'où le nom de la classe route_nommée). Le tronçon de route peut être revêtu ou non revêtu (pas de revêtement de surface ou revêtement de surface fortement dégradé). Dans le cas d'un tronçon de route revêtu, on représente uniquement la chaussée, délimitée par les bas-côtés ou les trottoirs (cf. modélisation géométrique).		
Topologie	Simple		
Genre	Linéaire 3D		
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI PREC_ALTI NATURE NUMERO NOM_VOIE_G NOM_VOIE_D IMPORTANCE CL_ADMIN GESTION MISE_SERV IT_VERT IT_EUROP FICTIF FRANCHISST LARGEUR NOM_ITI NB_VOIES POS_SOL SENS INSEECOM_G INSEECOM_G INSEECOM_D CODEVOIE_G CODEVOIE_G CODEVOIE_D TYP_ADRES BORNEDEB_D BORNEFIN_G BORNEFIN_D ETAT Z_INI Z_FIN ALIAS_G ALIAS_D CODEPOST_D CODEPOST_D	Identifiant du tronçon Précision planimétrique* Précision altimétrique* Nature de la voie Numéro de la voie (D50, N106) Nom du côté gauche de la voie Importance Classement administratif Gestionnaire de la voie Date de mise en service Appartenance à un itinéraire vert Numéro de l'itinéraire européen Indique la nature fictive ou réel du tronçon Nature du franchissement Largeur de la chaussée Nom d'itinéraire Nombre de voies Position par rapport au sol Sens de circulation de la voie Numéro Insee de la commune à gauche de la voie Identifiant du côté gauche de la voie Identifiant du côté droit de la voie Identifiant du côté droit de la voie Borne gauche de fin de voie Borne gauche de fin de voie Borne droite de fin de voie Indique si le tronçon est en construction Altitude du sommet final du tronçon Ancien ou autre nom utilisé côté gauche de la voie Code postal du côté droit de la voie	

Sélection : Tous les tronçons de voie de communication destinés aux automobiles, aux piétons, aux cycles ou aux animaux, revêtus ou non revêtus **et dont les attributs « NOM_VOIE_D » ou « NOM_VOIE_G » sont remplis.** Les voies publiques et privées ne sont distinguées d'aucune façon. Voir les différentes valeurs de l'attribut « *Nature »*.

Modélisation géométrique : Á l'axe et au sol.

4.2.2 Description des attributs : voir § 4.1.2

4.3 Classe CHEMIN

4.3.1 Définition

Définition	Voie de communication terrestre non ferrée destinée aux piétons, aux cycles ou aux animaux, ou route sommairement revêtue (pas de revêtement de surface ou revêtement de surface fortement dégradé).		
Topologie	Simple	Simple	
Genre	Linéaire 3D		
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI PREC_ALTI NATURE FRANCHISST NOM_ITI POS_SOL Z_INI Z_FIN	Identifiant du tronçon Précision planimétrique* Précision altimétrique* Nature de la voie Nature du franchissement Nom d'itinéraire Position par rapport au sol Altitude du sommet initial du tronçon Altitude du sommet final du tronçon	

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut <nature>.

Modélisation géométrique : Á l'axe et au sol.

4.3.2 Description des attributs

• ID

Définition : Identifiant du tronçon de chemin.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

PREC_PLANI

Définition: Précision géométrique planimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

PREC_ALTI

Définition: Précision géométrique altimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en altimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• NATURE

Définition: Attribut permettant de distinguer différentes natures de tronçon de chemin.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

Chemin	Les chemins sont prévus pour la circulation de véhicules ou d'engins d'exploitation. Ils ne sont pas forcément carrossables pour tous et par tout temps (voir aussi « route empierrée »).
Escalier	Escalier directement relié au réseau routier, assurant la jonction entre deux voies de communication ou entre le réseau routier et un élément adressable. Sur rue, les escaliers visibles sur les photographies aériennes sont distingués quelle que soit leur longueur.
Sentier	Chemin étroit ne permettant pas le passage de véhicules. Seuls les principaux sentiers sont inclus. Passerelle supportant une allée, directement reliés au réseau routier. Les passerelles ont une position par rapport au sol supérieure à 0.
Piste cyclable	Tronçons de chaussée en site propre, réservés aux cycles. La longueur doit être supérieure à 200m. Les bandes cyclables sont exclues.

• FRANCHISST

Définition: Franchissement.

Cet attribut informe sur le niveau de l'objet par rapport à la surface du sol.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

Gué ou radier	Passage naturel ou aménagé permettant aux véhicules de traverser un cours d'eau sans le recours d'un pont ou d'un bateau.	
Pont	Tronçon de route situé au-dessus du niveau du sol (Ponceau, Pont, Pont mobile, Viaduc, Passerelle).	
Tunnel	Tronçon de route situé sous le niveau du sol (Tunnel).	
NC	Tronçon de route situé au niveau du sol (y compris les tronçons en déblai et en remblai).	

• NOM_ITI

Définition: Nom d'itinéraire. Définit un parcours routier nommé.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• POS_SOL

Définition: Position par rapport au sol.

Donne le niveau de l'objet par rapport à la surface du sol (valeur négative pour un objet souterrain, nulle pour un objet au sol et positive pour un objet en sursol). Si l'objet en sursol passe au dessus d'autres objets en sursol, sa valeur « position par rapport au sol » est égale à « 1 + le nombre d'objets intercalés ». De la même façon, un souterrain peut prendre une valeur « position par rapport au sol » égale à « -1 - le nombre d'objets souterrains intercalés ».

Type: Entier relatif

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

1, 2, 3, 4,	Tronçon de route situé au-dessus du niveau du sol (Ponceau, Pont, Pont mobile, Viaduc, Passerelle).	
0	Tronçon de route situé au niveau du sol (y compris les tronçons en déblai et en remblai). Passage naturel ou aménagé permettant aux véhicules de traverser un cours d'eau sans le recours d'un pont ou d'un bateau.	
-1, -2, -3, -4,	Tronçon de route situé sous le niveau du sol (Tunnel).	

Z_INI

Définition: Altitude initiale: c'est l'altitude du sommet initial du tronçon.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex : objets numérisés sur la carte).

Z_FIN

Définition : Altitude finale : c'est l'altitude du sommet final du tronçon.

Type : Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex : objets numérisés sur la carte).

4.4 Classe ROUTE_PRIMAIRE

4.4.1 Définition

Définition	Portion do voio do	communication destinée our automobiles, our niétore eu cur	
201111111011	Portion de voie de communication destinée aux automobiles, aux piétons ou aux cycles, homogène pour l'ensemble des attributs et des relations qui la concerne.		
		n sous-ensemble de la classe ROUTE, et comprend	
	uniquement les tronçons de route d'importance 1 ou 2.		
	Cela permet de n'utiliser ou de n'afficher que le réseau dit principal, pour des raisons de faciliter de manipulation ou de lisibilité à l'écran suivant l'échelle.		
Topologie	Simple		
Genre	Linéaire 3D		
Attributs	ID	Identifiant du tronçon	
(*cf. 2.2.1)	PREC_PLANI	Précision planimétrique*	
	PREC_ALTI	Précision altimétrique*	
	NATURE	Nature de la voie	
	NUMERO	Numéro de la voie (D50, N106)	
	NOM_VOIE_G	Nom du côté gauche de la voie	
	NOM_VOIE_D	Nom du côté droit de la voie	
	IMPORTANCE	Importance	
	CL_ADMIN	Classement administratif	
	GESTION	Gestionnaire de la voie	
	MISE_SERV	Date de mise en service	
	IT_VERT	Appartenance à un itinéraire vert	
	IT_EUROP	Numéro de l'itinéraire européen	
	FICTIF	Indique la nature fictive ou réel du tronçon	
	FRANCHISST	Nature du franchissement	
	LARGEUR	Largeur de la chaussée	
	NOM_ITI	Nom d'itinéraire	
	NB_VOIES	Nombre de voies	
	POS_SOL	Position par rapport au sol	
	SENS	Sens de circulation de la voie	
	INSEECOM_G	Numéro Insee de la commune à gauche de la voie	
	INSEECOM_D	Numéro Insee de la commune à droite de la voie	
	CODEVOIE_G	Identifiant du côté gauche de la voie	
	CODEVOIE_D	Identifiant du côté droit de la voie	
	TYP_ADRES	Type d'adressage de la voie	
	BORNEDEB_G	Borne gauche de début de voie	
	BORNEDEB_D	Borne droite de début de voie	
	BORNEFIN_G	Borne gauche de fin de voie	
	BORNEFIN_D	Borne droite de fin de voie	
	ETAT	Indique si le tronçon est en construction	
	Z_INI	Altitude du sommet initial du tronçon	
	Z_FIN	Altitude du sommet final du tronçon	
	ALIAS_G	Ancien ou autre nom utilisé côté gauche de la voie	
	ALIAS_D	Ancien ou autre nom utilisé côté droit de la voie	
	CODEPOST_G	Code postal du côté gauche de la voie	
	CODEPOST_D	Code postal du côté droit de la voie	

Sélection : Tous les tronçons de voie de communication revêtus destinés aux automobiles et dont

l'attribut « IMPORTANCE » est égal à 1 ou 2. Modélisation géométrique : Á l'axe et au sol.

4.4.2 Description des attributs : voir § 4.1.2

4.5 Classe ROUTE_SECONDAIRE

4.5.1 Définition

	1		
Définition	Portion de voie de communication destinée aux automobiles, aux piétons ou aux cycles, homogène pour l'ensemble des attributs et des relations qui la concernent.		
	Cette classe est un sous-ensemble de la classe ROUTE, et comprend uniquement les tronçons de route d'importance supérieure à 2.		
		tiliser ou de n'afficher que le réseau dit secondaire, pour des de manipulation ou de lisibilité à l'écran suivant l'échelle.	
Topologie	Simple		
Genre	Linéaire 3D		
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI PREC_ALTI NATURE NUMERO NOM_VOIE_G NOM_VOIE_D IMPORTANCE CL_ADMIN GESTION MISE_SERV IT_VERT IT_EUROP FICTIF FRANCHISST LARGEUR NOM_ITI NB_VOIES POS_SOL SENS INSEECOM_G INSEECOM_G INSEECOM_D CODEVOIE_G CODEVOIE_G CODEVOIE_D TYP_ADRES BORNEDEB_D BORNEDEB_D BORNEFIN_D ETAT Z_INI Z_FIN ALIAS_G ALIAS_D CODEPOST_G CODEPOST_D	Identifiant du tronçon Précision planimétrique* Précision altimétrique* Nature de la voie (D50, N106) Nom du côté gauche de la voie Nom du côté gauche de la voie Importance Classement administratif Gestionnaire de la voie Date de mise en service Appartenance à un itinéraire vert Numéro de l'itinéraire européen Indique la nature fictive ou réel du tronçon Nature du franchissement Largeur de la chaussée Nom d'itinéraire Nombre de voies Position par rapport au sol Sens de circulation de la voie Numéro Insee de la commune à gauche de la voie Identifiant du côté gauche de la voie Identifiant du côté droit de la voie Type d'adressage de la voie Borne gauche de début de voie Borne gauche de fin de voie Borne droite de fin de voie Borne droite de fin de voie Indique si le tronçon est en construction Altitude du sommet initial du tronçon Ancien ou autre nom utilisé côté gauche de la voie Code postal du côté droit de la voie	

Sélection : Tous les tronçons de voie de communication revêtus destinés aux automobiles et dont l'attribut « IMPORTANCE » est supérieur à 2.

Modélisation géométrique : Á l'axe et au sol.

4.5.2 Description des attributs : voir § 4.1.2

4.6 Classe SURFACE_ROUTE

4.6.1 Définition

Définition	Partie de la chaussée d'une route caractérisée par une largeur exceptionnelle (place, carrefour, péage, parking). Zone à trafic non structuré.	
Topologie	Simple	
Genre	Surface 3D	
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI PREC_ALTI NATURE Z_MOYEN	Identifiant de la surface_route Précision planimétrique* Précision altimétrique* Nature de la surface Altitude moyenne des points composants la surface

4.6.2 Description des attributs

Sélection: Toutes les zones revêtues pour le roulage ou le parcage des automobiles, et faisant plus de 50 m de large sont incluses (environ ½ ha pour les parkings). Les zones revêtues de moins de 50 m de large sont exclues (pour les zones de moins de 50 m de large réservées à la circulation automobile, voir classe <tronçon de route>).

Modélisation géométrique : Contours de la chaussée, au sol. La surface peut être trouée.

Description	Monde réel	Modélisation géométrique
Modélisation d'un grand carrefour avec trou: Un grand carrefour représenté par un objet de classe <surface de="" route=""> est toujours doublé d'objets de classe <tronçon de="" route=""> et d'attribut <fictif> = « oui ».</fictif></tronçon></surface>		Axes fictifs

Description	Monde réel	Modélisation géométrique
Modélisation d'un péage sur autoroute :		Axe fictif Surface de route

• ID

Définition: Identifiant de la surface.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

PREC_PLANI

Définition: Précision géométrique planimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• PREC_ALTI

Définition: Précision géométrique altimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en altimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

NATURE

Définition : Attribut permettant de distinguer différentes natures de surface de route.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

Parking	Parking non couvert, public ou privé, aire de stationnement d'environ un demi hectare et plus.
Péage	Aire de péage (emprise de la chaussée).
Place ou carrefour	Place ou carrefour revêtu de grande largeur.

• Z_MOYEN

Définition : Altitude moyenne des points composants la géométrie de l'objet telle qu'il a été saisi à l'origine lorsqu'il est issu d'une saisie photogrammétrique.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex : objets numérisés sur la carte).

4.7 Classe TOPONYME_COMMUNICATION

4.7.1 Définition

Définition	Objet nommé du thème routier.	
Topologie	Simple	
Genre	Ponctuel 2D	
Attributs	ID ORIGIN_NOM NOM IMPORTANCE NATURE	Identifiant du toponyme communication Origine du toponyme Nom Importance du toponyme Nature du toponyme

Sélection: Tous les noms liés à un réseau routier.

Modélisation géométrique : Centre du lieu nommé.

4.7.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant du toponyme communication.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• ORIGIN_NOM

Définition : Origine du toponyme. Attribut précisant l'origine de la donnée.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

Scan25	Carte IGN au 1 : 25 000.	
BDCarto	Base de données BD CARTO® pour la géométrie de l'objet.	
ВОТоро	Base de données BD TOPO® antérieure à la BD TOPO® Pays.	
BDNyme	Base de données BD NYME [®] .	
Géoroute*	Base de données GEOROUTE® pour la géométrie de l'objet (notamment les points et surfaces d'activité sur les zones couvertes par GEOROUTE®).	
Fichier	Fichier numérique obtenu auprès d'un prestataire extérieur à l'IGN	
Plan	Plan qui a été reporté ou documentation aidant à la localisation.	
BDParcellaire	Base de données BD PARCELLAIRE [®] .	
Terrain	Information provenant d'un passage sur le terrain	
NR	Non renseigné	

^{*} GEOROUTE® est l'ancien produit IGN de référence en matière d'informations routières, qui décrivait le réseau routier français et toutes les agglomérations de plus de 10 000 habitants.

NOM

Définition: Orthographe du toponyme validée par le bureau de Toponymie.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Les toponymes sont enregistrés suivant la charte de toponymie en vigueur à l'IGN.

• IMPORTANCE

Définition: Importance du toponyme dans son environnement.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut: 1/2/3/4/5/6/7/8/NC/NR.

Le toponyme de valeur 1 est plus important que le toponyme de valeur 2, lui-même plus important que le toponyme de valeur 3, etc.

• NATURE

Définition: Attribut donnant plus précisément la nature de l'objet nommé.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : (les définitions de ces valeurs sont décrites dans la classe PAI_TRANSPORT)

Aire de repos
Aire de service
Carrefour
Chemin
Echangeur
Infrastructure routière
Péage
Parking
Pont
Port
Rond-point
Tunnel

Les valeurs « Chemin » et « Infrastructure routière » sont dépréciées.

5. VOIES FERREES ET AUTRES

5.1 Classe AIRE_TRIAGE

5.1.1 Définition

Définition	Surface qui englobe l'ensemble des tronçons de voies, voies de garage, aiguillages permettant le tri des wagons et la composition des trains. Aire de triage, faisceau de voies.	
Topologie	Simple	
Genre	Surface 3D	
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI PREC_ALTI	Identifiant de l'aire de triage Précision planimétrique* Précision altimétrique*

Sélection : Les faisceaux de voies de moins de 25 m de large sont exclus (voir la classe <tronçon de voie ferrée>).

Modélisation géométrique : Contour du faisceau, en s'appuyant sur les voies les plus extérieures, au sol. A l'intérieur d'un faisceau de voies, un espace sans voie de plus de 25 m de large est modélisé par un trou dans la surface.

5.1.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant de l'aire.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

PREC_PLANI

Définition: Précision géométrique planimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• PREC ALTI

Définition: Précision géométrique altimétrique

Attribut précisant la précision géométrique en altimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

5.2 Classe GARE

5.2.1 Définition

Définition	voyageurs en train. Remarque : Ces bâ	à l'accueil, à l'embarquement et au débarquement des timents sont également présents dans la classe des els BATI_REMARQUABLE (catégorie transport, nature gare).
Topologie	Simple	
Genre	Surface 3D	
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI PREC_ALTI	Identifiant du bâtiment Précision planimétrique* Précision altimétrique*

Sélection : Gares ferroviaires de voyageurs.

Modélisation géométrique : Voir chapitre sur la modélisation des bâtiments en général § 8.1.

5.2.2 Description des attributs

• ID

Définition : Identifiant de la gare

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

PREC_PLANI

Définition: Précision géométrique planimétrique

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• PREC_ALTI

Définition : Précision géométrique altimétrique

Attribut précisant la précision géométrique en altimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

5.3 Classe TRONCON_VOIE_FERREE

5.3.1 Définition

Définition	Portion de voie ferrée homogène pour l'ensemble des attributs qui la concernent. Dans le cas d'une ligne composée de deux à quatre voies parallèles, l'ensemble des voies est modélisé par un seul objet.		
Topologie	Simple	Simple	
Genre	Linéaire 3D		
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI PREC_ALTI NATURE ELECTRIFIE FRANCHISST LARGEUR NB_VOIES POS_SOL ETAT Z_INI Z_FIN	Identifiant du tronçon Précision planimétrique* Précision altimétrique* Type de voies ferrées selon leur fonction et leur état. Énergie servant à la propulsion des locomotives. Nature du franchissement Largeur de la voie Nombre de voies Position par rapport au sol Indique si le tronçon est en construction Altitude du sommet final du tronçon	

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut NATURE.

Modélisation géométrique : A l'axe de la ou de l'ensemble des voies de la ligne, au sol.

Description	Monde réel	Modélisation géométrique
Modélisation d'une ligne de chemin de fer à deux voies		

5.3.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant du tronçon de voie ferrée.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

PREC_PLANI

Définition: Précision géométrique planimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• PREC_ALTI

Définition: Précision géométrique altimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en altimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• NATURE

Définition : Attribut permettant de distinguer plusieurs types de voies ferrées selon leur fonction et leur état.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

LGV	Ligne ferroviaire réservée aux trains à grande vitesse.	
Principale	Voie ferrée en exploitation servant au transport des voyageurs ou des marchandises. RER, voie ferrée en exploitation, voie ferrée touristique, voie-mère d'embranchement particulier. Toutes les voies ferrées en exploitation assurant un service régulier ou saisonnier pour le transport des voyageurs ou des marchandises. Les lignes de métro sont exclues (voir la valeur d'attribut « Transport urbain »). Les lignes de TGV sont exclues (voir la valeur d'attribut « LGV »).	
Voie de service	Les voies de service de moins de 200 m de long sont exclues, ainsi que les voies s'inscrivant dans un faisceau de voies ferrées de plus de 25 m de large (voir <aire de="" triage="">) et les voies de service souterraines.</aire>	
Voie non exploitée	Voie ferrée déclassée, voie ferrée fermée à tout trafic, voie ferrée neutralisée. Les voies ferrées non exploitées de moins de 200 m de long sont exclues, ainsi que les parties souterraines de voies ferrées non exploitées.	
Transport urbain	Ligne de métro ou de tramway. Les tronçons de ligne de métro souterrains sont exclus. Les lignes de RER prennent la valeur « Principale ».	
Funiculaire ou crémaillère	Funiculaire ou voie ferrée à crémaillère. Tous les funiculaires et toutes les voies ferrées à crémaillère de plus de 100 m de long sont inclus.	

• ELECTRIFIE

Définition: Énergie servant à la propulsion des locomotives.

Type: Caractères

Valeurs de l'attribut : Electrique / Non électrique.

FRANCHISST

Définition: Attribut indiquant si le tronçon est situé sur un pont, dans un tunnel ou aucun des deux.

Type: Caractères

Valeurs de l'attribut :

Pont	Tronçon de voie ferrée situé sur un pont ou un viaduc.	
Tunnel	Tronçon de voie ferrée souterrain.	
NC	Non concerné : valeur prise par exclusion des deux autres.	

• LARGEUR

Définition: Attribut permettant de distinguer les voies ferrées de largeur standard (normale) pour la France (1,435 m), des voies ferrées plus larges ou plus étroites.

Type: Caractères

Valeurs de l'attribut : Etroite / Normale / Large

• NB_VOIES

Définition : Attribut indiquant si une ligne de chemin de fer est constituée d'une seule voie ferrée ou de plusieurs.

Type: Entier

Valeurs de l'attribut : Comprises entre 0 et 4, la valeur 0 indiquant que le nombre de voies est inconnu (ex : voies de service).

• POS_SOL

Définition: Position par rapport au sol.

Donne le niveau de l'objet par rapport à la surface du sol (valeur négative pour un objet souterrain, nulle pour un objet au sol et positive pour un objet en sursol).

Type : Entier relatif

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

1, 2,	Tronçon de voie ferrée situé au-dessus du niveau du sol (Pont, Viaduc).	
0	Tronçon de voie ferrée situé au niveau du sol.	
-1, -2,	Tronçon de voie ferrée situé sous le niveau du sol (tunnel)	

• ETAT

Définition: Etat du tronçon.

Type: Caractères

Valeurs de l'attribut : En construction / NR

• Z_INI

Définition: Altitude initiale: c'est l'altitude du sommet initial du tronçon.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex : objets numérisés sur la carte).

• Z_FIN

Définition: Altitude finale: c'est l'altitude du sommet final du tronçon.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex : objets numérisés sur la carte).

5.4 Classe TRANSPORT_CABLE

5.4.1 Définition

Définition	Moyen de transport constitué d'un ou de plusieurs câbles porteurs.	
Topologie	Simple	
Genre	Linéaire 3D	
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI PREC_ALTI NATURE Z_MIN Z_MAX Z_INI Z_FIN	Identifiant du câble Précision planimétrique* Précision altimétrique* Nature du câble (transporteur, télécabine) Altitude minimale de l'objet Altitude maximale de l'objet Altitude du sommet initial du tronçon Altitude du sommet final du tronçon

Sélection: Toutes les lignes de transport par câble de plus de 100 m de long sont saisies exception faite des installations sommaires (pas de pylône) servant uniquement à transporter du matériel (ex. câble à foin).

Modélisation géométrique : Ligne brisée joignant le sommet de chaque pylône constituant un support de la ligne.

5.4.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant du câble

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

PREC_PLANI

Définition: Précision géométrique planimétrique

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

PREC_ALTI

Définition: Précision géométrique altimétrique

Attribut précisant la précision géométrique en altimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• NATURE

Définition : Attribut permettant de distinguer différentes natures de transport par câble.

Type: Caractères

Valeurs de l'attribut :

Câble transporteur	Moyen de transport constitué d'un ou de plusieurs câbles porteurs et servant à assurer le transport de matériel.
Téléphérique	Y compris les remonte-pentes, remontées mécaniques, télécabines, téléskis, télébennes, télésièges.
NR	Non renseigné : l'information est manquante dans la base.

• Z_MIN

Définition: Altitude minimale d'un objet linéaire ou surfacique. Cette information est issue de la saisie photogrammétrique et concerne des objets dont les points initiaux et finaux ne sont pas caractéristiques de l'altitude de l'objet (objets surfaciques, objets linéaires isolés).

Type: Décimal

Valeurs : L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie de l'objet n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex. objets numérisés sur la carte en service).

• Z_MAX

Définition: Altitude maximale d'un objet linéaire ou surfacique. Cette information est issue de la saisie photogrammétrique et concerne des objets dont les points initiaux et finaux ne sont pas caractéristiques de l'altitude de l'objet (objets surfaciques, objets linéaires isolés).

Type: Décimal

Valeurs: L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie de l'objet n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex. objets numérisés sur la carte en service).

Z_INI

Définition: Altitude initiale: c'est l'altitude du sommet initial du tronçon.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex : objets numérisés sur la carte).

• Z_FIN

Définition: Altitude finale: c'est l'altitude du sommet final du tronçon.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex : objets numérisés sur la carte).

5.5 Classe TOPONYME_FERRE

5.5.1 Définition

Définition	Objet nommé du thème ferré.	
Topologie	Simple	
Genre	Ponctuel 2D	
Attributs	ID ORIGIN_NOM NOM IMPORTANCE NATURE	Identifiant du toponyme Origine du toponyme Nom Importance du toponyme Nature du toponyme

Sélection : Tous les noms liés au réseau ferré et dont le nom figure sur la carte au 1 : 25 000 en service.

Modélisation géométrique : Centre du lieu nommé.

5.5.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant du toponyme.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• ORIGIN_NOM

Définition : Origine du toponyme Attribut précisant l'origine de la donnée

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

Scan25	Carte IGN au 1 : 25 000.	
BDCarto	Base de données BD CARTO [®] pour la géométrie de l'objet.	
ВОТоро	Base de données BD TOPO® antérieure à la BD TOPO® Pays.	
BDNyme	Base de données BD NYME [®] .	
Géoroute*	Base de données GEOROUTE® pour la géométrie de l'objet (notamment les points et surfaces d'activité sur les zones couvertes par GEOROUTE®).	
Fichier	Fichier numérique obtenu auprès d'un prestataire extérieur à l'IGN	
Plan	Plan qui a été reporté ou documentation aidant à la localisation.	
BDParcellaire	Base de données BD PARCELLAIRE®.	
Terrain	Information provenant d'un passage sur le terrain.	
NR	non renseigné.	

NOM

Définition: Orthographe du toponyme validée par le bureau de Toponymie.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Les toponymes sont enregistrés suivant la charte de toponymie en vigueur à l'IGN.

• IMPORTANCE

Définition: Importance du toponyme dans son environnement.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut: 1/2/3/4/5/6/7/8/NC/NR.

^{*} GEOROUTE® est l'ancien produit IGN de référence en matière d'informations routières, qui décrivait le réseau routier français et toutes les agglomérations de plus de 10 000 habitants.

Le toponyme de valeur 1 est plus important que le toponyme de valeur 2, lui-même plus important que le toponyme de valeur 3 ...etc.

• NATURE

Définition : Attribut donnant plus précisément la nature de l'objet nommé.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : (Voir définitions dans la class PAI_TRANSPORT)

Gare routière
Gare voyageurs uniquement
Gare voyageurs et fret
Gare fret uniquement
Téléphérique
Voie ferrée
NR : Non renseigné (l'information est manquante dans la base)

La valeur 'Arrêt voyageur' est regroupée avec 'Gare voyageurs uniquement'.

6. TRANSPORT ENERGIE

6.1 Classe CONDUITE

6.1.1 Définition

Définition	Conduite (autre que canalisation d'eau) ou tapis roulant utilisés pour le transport de matière première (gaz, hydrocarbure, minerai, etc.) ou canalisation de nature inconnue.	
Topologie	Simple	
Genre	Linéaire 3D	
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI PREC_ALTI POS_SOL	Identifiant de la conduite Précision planimétrique* Précision altimétrique* Position par rapport au sol

Sélection: Conduites aériennes issues de restitution, et conduites souterraines qui figurent sur la carte au 1:25 000.

Modélisation géométrique : A l'axe.

6.1.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant de la conduite.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

PREC_PLANI

Définition: Précision géométrique planimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• PREC_ALTI

Définition: Précision géométrique altimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en altimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• POS_SOL

Définition: Position par rapport au sol.

Donne le niveau de l'objet par rapport à la surface du sol (valeur nulle pour un objet au sol et positive pour un objet en sursol).

Type: Entier relatif

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

1, 2,	conduite située au-dessus du niveau du sol.	
0	conduite située au niveau du sol.	
-1	conduite située au-dessous du niveau du sol.	

6.2 Classe LIGNE_ELECTRIQUE

6.2.1 Définition

Définition	Portion de ligne électrique homogène pour l'ensemble des attributs qui la concernent.	
Topologie	Simple	
Genre	Linéaire3D	
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI PREC_ALTI VOLTAGE	Identifiant du tronçon de ligne électrique Précision planimétrique* Précision altimétrique* Tension de la ligne électrique

Sélection: Toutes les lignes électriques à haute tension (>= 63 KV) ou à très haute tension (>= 150 KV) sont incluses.

Les portions souterraines sont exclues.

Les lignes de moyenne ou de basse tension sont exclues.

Modélisation géométrique : Ligne brisée joignant le sommet de chaque pylône constituant un support de la ligne.

Contrainte de modélisation : Le dernier point d'une ligne électrique aérienne arrivant sur un poste de transformation est situé à l'intérieur de la surface du poste.

6.2.2 Description des attributs

• ID

Définition : Identifiant du tronçon de ligne.

Cet identifiant est unique. Il est remplacé à chaque mise à jour de la ligne.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

PREC_PLANI

Définition: Précision géométrique planimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• PREC_ALTI

Définition: Précision géométrique altimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en altimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

VOLTAGE

Définition: Tension de construction de la ligne électrique en kV (kilo Volts).

Type: Caractères

Valeurs de l'attribut: 63 / 90 / 150 / 225 / 400 / NR.

6.3 Classe POSTE_TRANSFORMATION

6.3.1 Définition

Définition	Enceinte à l'intérieur de laquelle le courant transporté par une ligne électrique est transformé.	
Topologie	Simple	
Genre	Surface 3D	
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI PREC_ALTI	Identifiant du poste de transformation Précision planimétrique* Précision altimétrique*

Sélection : Tous les postes de transformation situés sur le réseau de lignes à haute ou très haute tension.

Modélisation géométrique : Contour du poste, au sol lorsque le poste est délimité par un grillage, ou en haut des bâtiments lorsque ceux-ci constituent la limite du poste.

6.3.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant du poste.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

PREC_PLANI

Définition: Précision géométrique planimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• PREC_ALTI

Définition: Précision géométrique altimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en altimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

6.4 Classe PYLONE

6.4.1 Définition

Définition	Support de ligne électrique. Pylône, portique.	
Topologie	Simple	
Genre	Ponctuel 3D	
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI PREC_ALTI	Identifiant du pylône Précision planimétrique* Précision altimétrique*

Sélection: Les pylônes et portiques soutenant des lignes de 63 KV et plus.

Modélisation géométrique : A l'axe et en haut du pylône.

6.4.2 Description des attributs

• ID

Définition : Identifiant du pylône.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

PREC_PLANI

Définition: Précision géométrique planimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• PREC_ALTI

Définition: Précision géométrique altimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en altimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

7. HYDROGRAPHIE

7.1 Classe POINT_EAU

7.1.1 Définition

Définition	Source (captée ou non), point de production d'eau (pompage, forage, puits,) ou point de stockage d'eau de petite dimension (citerne, abreuvoir, lavoir, bassin).	
Topologie	Simple	
Genre	Ponctuel 2D	
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI NATURE	Identifiant stable Précision planimétrique* Nature du point d'eau

Sélection: Tous les points d'eau mentionnés sur la carte au 1 : 25 000, sauf ceux dont la disparition est attestée par l'examen des photographies aériennes ou d'autres sources d'information. Les abreuvoirs, les puits et les lavoirs sont généralement exclus.

Modélisation géométrique : Au centre.

7.1.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant du point d'eau.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

PREC_PLANI

Définition: Précision géométrique planimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

NATURE

Définition: Attribut donnant plus précisément la nature de l'objet nommé.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut :

Valeurs de l'attribut :

Citerne	Réservoir où l'on recueille et conserve les eaux de pluie.
Fontaine	Construction comportant une alimentation en eau et généralement un bassin.
Source	Point d'émergence à la surface du sol de l'eau emmagasinée à l'intérieur. Exsurgence, résurgence, source.
Source captée	Installation de captage d'une source.
Station de pompage	Installation comprenant une pompe destinée à pomper l'eau du sous-sol, d'une rivière, ou à monter de l'eau dans un réservoir ou un château d'eau.
Autre point d'eau	Point d'eau important non défini par une autre valeur d'attribut. Lavoir, perte, petit bassin (<10 m), prise d'eau, puits. Les abreuvoirs, les petits bassins, les puits et les lavoirs sont inclus s'ils présentent un caractère exceptionnel (ex. toponyme sur la carte en service).

7.2 Classe RESERVOIR_EAU

7.2.1 Définition

Définition	Réservoir d'eau	
Topologie	Simple	
Genre	Surface 3D	
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI PREC_ALTI NATURE HAUTEUR Z_MIN Z_MAX	Identifiant stable Précision planimétrique* Précision altimétrique* Nature du réservoir Hauteur du bâtiment Altitude minimale du réservoir d'eau Altitude maximale du réservoir d'eau

Sélection: Tous les réservoirs de plus de 10 m de diamètre sont inclus, sauf les réservoirs d'eau non couverts (classe SURFACE_EAU), les citernes (classe POINT_EAU), et les bassins (classe SURFACE_EAU).

Modélisation géométrique : Contour extérieur du réservoir, à l'altitude de ce contour. Un groupe de petits réservoirs (<10 m) peut être modélisé par l'enveloppe convexe de l'ensemble.

7.2.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant du réservoir.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

PREC_PLANI

Définition: Précision géométrique planimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• PREC_ALTI

Définition: Précision géométrique altimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en altimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

NATURE

Définition : Attribut donnant plus précisément la nature de l'objet.

Type: Caractères

Valeurs de l'attribut :

Château d'eau	Réservoir d'eau construit en hauteur pour surélever le niveau de l'eau par rapport aux constructions environnantes. Tous les châteaux d'eau sont inclus, y compris ceux qui ne sont plus utilisés.
Réservoir d'eau	Réservoir d'eau dans lequel la réserve d'eau est située au niveau du sol. Le réservoir est souvent semi-enterré. Les réservoirs souterrains sont exclus, ainsi que les citernes (voir POINT_EAU).

• HAUTEUR

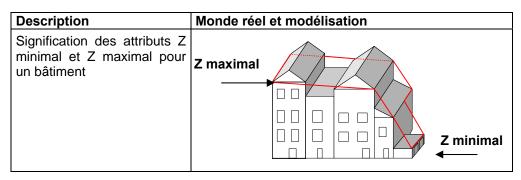
Définition: Hauteur du réservoir correspondant à la différence entre le z le plus élevé du pourtour et un point situé au pied du réservoir. La hauteur est arrondie au mètre.

Type: Entier

Valeurs de l'attribut : 0 (pour inconnue) / 2 / 3 / 4 /

• Z_MIN

Définition: Altitude minimale d'un objet linéaire ou surfacique. Cette information est issue de la saisie photogrammétrique et concerne des objets dont les points initiaux et finaux ne sont pas caractéristiques de l'altitude de l'objet (objets surfaciques, objets linéaires isolés). Pour des objets surfaciques comme les bâtiments ou les réservoirs, il s'agit de l'altitude minimum du pourtour tel qu'il est défini en planimétrie (généralement l'altitude aux gouttières) et non de l'altitude minimum absolue.



Type: Décimal

Valeurs: L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie de l'objet n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex. objets numérisés sur la carte en service).

• Z MAX

Définition: Altitude maximale d'un objet linéaire ou surfacique. Cette information est issue de la saisie photogrammétrique et concerne des objets dont les points initiaux et finaux ne sont pas caractéristiques de l'altitude de l'objet (objets surfaciques, objets linéaires isolés). Pour des objets surfaciques comme les bâtiments ou les réservoirs, il s'agit de l'altitude maximum du pourtour tel qu'il est défini en planimétrie (généralement l'altitude aux gouttières) et non de l'altitude maximum absolue (voir schéma ci-dessus).

Type: Décimal

Valeurs : L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie de l'objet n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex. objets numérisés sur la carte en service).

7.3 Classe SURFACE_EAU

7.3.1 Définition

Définition	Surface d'eau terrestre, naturelle ou artificielle.	
Topologie	Simple	
Genre	Surface 3D	
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI PREC_ALTI NATURE REGIME Z_MOYEN	Identifiant stable Précision planimétrique* Précision altimétrique* Nature de la surface Régime des eaux Altitude moyenne des points composants la surface

Sélection: Toutes les surfaces d'eau de plus de 20 m de long sont incluses, ainsi que les cours d'eau de plus de 7,5 m de large.

Tous les bassins maçonnés de plus de 10 m sont inclus.

Les zones inondables périphériques (zone périphérique d'un lac de barrage, d'un étang à niveau variable) de plus de 20 m de large sont incluses (attribut régime = intermittent).

Modélisation géométrique : La modélisation est fonction de la valeur de l'attribut REGIME :

- Pour l'hydrographie permanente : contours de la surface, au niveau de l'eau apparent sur les photographies aériennes de référence.
- Pour l'hydrographie temporaire : contours de la surface marquée de manière permanente par la présence répétée de l'eau.

Contrainte de modélisation :

Une surface d'eau inscrite dans la continuité d'un cours d'eau est toujours doublée d'un objet de classe TRONCON_COURS_EAU et d'attribut FICTIF = oui.

Dans leur partie aval, les surfaces d'eau représentant des cours d'eau sont représentées au moins jusqu'à la laisse des plus hautes mers.

7.3.2 Description des attributs

• ID

Définition : Identifiant de la surface d'eau.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

PREC_PLANI

Définition: Précision géométrique planimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• PREC_ALTI

Définition: Précision géométrique altimétrique

Attribut précisant la précision géométrique en altimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• NATURE

Définition: Attribut donnant plus précisément la nature de l'objet nommé.

Type: Caractères

Valeurs de l'attribut :

	Définition : Construction non couverte destinée à recevoir de l'eau temporairement ou de manière permanente. Regroupement : Bassin d'élevage piscicole, bassin d'épuration, bassin de	
	décantation, bassin de filtrage, bassin de lagunage, bassin de rétention, bassin ostréicole, cressonnière, excréteur de crues, marais salant, réservoir d'eau à ciel ouvert, retenue collinaire, saline, vivier	
Bassin	Sélection : Tous les bassins à ciel ouvert de plus de 10 m de long et 5 m de large. Les bassins de natation des piscines découvertes sont exclus (voir classe TERRAIN_SPORT)	
	Modélisation géométrique : Rebord extérieur du bassin.	
	Contrainte de modélisation : Des bassins très proches les uns des autres (séparation < 10 m et très petite devant la largeur des bassins), et qui ne sont pas séparés par un objet linéaire de la base (voie de communication, cours d'eau, etc) peuvent, dans certains cas, être modélisés par un seul objet englobant la zone de bassins (ex. zone ostréicole, pisciculture).	
Surface d'eau	Surface d'eau non marine : large canal, étang, large fleuve, lac, mare, large rivière.	

• REGIME

Définition : Attribut permettant de caractériser un objet hydrographique en fonction du régime de ses eaux.

Type: Caractères

Valeurs de l'attribut : Permanent / Intermittent

• Z_MOYEN

Définition : Altitude moyenne des points composants la géométrie de l'objet telle qu'il a été saisi à l'origine lorsqu'il est issu d'une saisie photogrammétrique.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie n'est pas

issue d'une saisie photogrammétrique (ex : objets numérisés sur la carte).

7.4 Classe CANALISATION_EAU

7.4.1 Définition

Définition	Canalisation d'eau	
Topologie	Simple	
Genre	Linéaire 3D	
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI PREC_ALTI POS_SOL	Identifiant de la canalisation Précision planimétrique* Précision altimétrique* Position par rapport au sol

Sélection: Uniquement les canalisations aériennes et celles qui figurent sur la carte au 1:25 000 en service.

Modélisation géométrique : A l'axe et sur le dessus de la canalisation.

7.4.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant de la canalisation.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

PREC_PLANI

Définition: Précision géométrique planimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• PREC_ALTI

Définition: Précision géométrique altimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en altimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• POS_SOL

Définition: Position par rapport au sol.

Donne le niveau de l'objet par rapport à la surface du sol (valeur nulle pour un objet au sol et positive pour un objet en sursol).

Type: Entier relatif

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

1, 2,	conduite située au-dessus du niveau du sol.	
0	conduite située au niveau du sol.	

7.5 Classe TRONCON_COURS_EAU

7.5.1 Définition

Définition	Portion de cours d'eau, réel ou fictif, permanent ou temporaire, naturel ou artificiel, homogène pour l'ensemble des attributs qui la concernent, et qui n'inclut pas de confluent.	
Topologie	Simple	
Genre	Linéaire 3D	
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI PREC_ALTI ARTIF FICTIF FRANCHISST NOM POS_SOL REGIME Z_INI Z_FIN	Identifiant du tronçon Précision planimétrique* Précision altimétrique* Artificiel Indique la nature fictive ou réel du tronçon Nature du franchissement Nom du cours d'eau Position par rapport au sol Régime des eaux Altitude du sommet initial du tronçon Altitude du sommet final du tronçon

Sélection :

Le réseau hydrographique composé des objets TRONCON_COURS_EAU est décrit de manière continue

La continuité du réseau n'est toutefois pas toujours assurée dans les cas suivants :

- arrivée d'un cours d'eau en ville
- infiltration d'un cours d'eau (ex. perte en terrain calcaire)
- arrivée d'un petit ruisseau temporaire dans une large plaine où son tracé se perd
- zones de marais où les connexions et interruptions du réseau restent indicatives

Tous les cours d'eau permanents, naturels ou artificiels, sont inclus.

Les cours d'eau temporaires naturels sont inclus, à l'exception des tronçons de moins de 100 m situés aux extrémités amont du réseau.

Les cours d'eau temporaires artificiels ou artificialisés sont sélectionnés en fonction de leur importance et de l'environnement (les tronçons longeant une voie de communication sont exclus, ainsi que les fossés).

Les talwegs qui ne sont pas marqués par la présence régulière de l'eau sont exclus.

Tous les cours d'eau nommés de plus de 7,5 m de large sont inclus (tronçon de cours d'eau d'attribut FICTIF = « oui » superposé à un objet de classe SURFACE_EAU)

<u>Fossé</u>: Les gros fossés de plus de 2 m de large sont inclus lorsqu'ils coulent de manière permanente. Les fossés dont le débit n'est pas permanent sont sélectionnés en fonction de l'environnement. Ils sont généralement exclus lorsqu'ils longent une voie de communication.

Modélisation géométrique :

A l'axe et à la surface du cours d'eau (tel qu'il se présente sur les photographies aériennes). L'orientation de l'objet définit le sens d'écoulement. Elle n'est pas significative dans les zones très plates (ex. marais) ni pour les canaux.

Description	Monde réel	Modélisation géométrique
La continuité du réseau hydrographique est assurée par des éléments linéaires qui peuvent prendre la valeur d'attribut souterrain = oui (canal navigable) ou fictif = oui (autres cours d'eau)		Axe fictif

Description	Monde réel	Modélisation géométrique
Les éléments surfaciques sont doublés d'un objet <tronçon cours="" d'eau="" de=""> d'attribut <fictif> = « oui ».</fictif></tronçon>		

Contrainte de modélisation :

A l'axe de chaque objet de classe SURFACE_EAU un objet de classe TRONCON_COURS_EAU et d'attribut FICTIF = « oui » assure la continuité du réseau par un élément linéaire.

Pour des interruptions du réseau linéaire apparent de moins de 25 m (passage sous une route, sous un petit barrage, confluent d'un cours d'eau linéaire avec un cours d'eau surfacique, petite retenue d'eau surfacique, etc.), la valeur de l'attribut FICTIF est laissée à « non », mais la continuité est assurée dans tous les cas.

Dans leur partie aval, les cours d'eau sont représentés au moins jusqu'à la laisse des plus hautes mers.

7.5.2 Description des attributs

• ID

Définition : Identifiant du cours d'eau

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

PREC_PLANI

Définition: Précision géométrique planimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• PREC_ALTI

Définition: Précision géométrique altimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en altimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

ARTIF

Définition: Permet de distinguer les cours d'eau naturels (valeur = Non) des cours d'eau artificiels ou artificialisés (valeur = Oui).

Type: Caractères

Valeurs de l'attribut : Oui / Non

Oui	Canal ou cours d'eau naturel dont le tracé a été remanié. Axe fictif de cours d'eau, bief, canal (tronçon de). L'orientation n'est pas significative pour les canaux.	
Non	Cours d'eau naturel. Axe fictif de cours d'eau, cours d'eau, fleuve, rivière, ruisseau, torrent.	

• FICTIF

Définition : La valeur « Oui » permet de qualifier un objet dont la géométrie n'est pas significative, et dont le rôle est d'assurer la continuité d'un réseau linéaire (réseau routier, hydrographique).

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Oui / Non (Un objet d'attribut fictif = « Oui » est obligatoirement connecté à ses deux bouts à des objets de même classe).

• FRANCHISST

Définition : Attribut permettant de distinguer les tronçons de cours d'eau libres des obstacles.

Type: Caractères

Valeurs de l'attribut :

Barrage	Ouvrage établi en travers du lit d'un cours d'eau et créant une dénivellation du plan d'eau entre l'amont et l'aval. (Axe fictif du cours d'eau, sur la largeur du barrage.)	
Cascade	Chute d'eau, cascade. Toutes les cascades visibles sur les photographies aériennes sont prises en compte. (Axe du cours d'eau, entre le front de la cascade et le point de chute.)	
Ecluse	Ouvrage hydraulique formé essentiellement de portes munies de vannes destiné à retenir ou à lâcher l'eau selon les besoins : Ascenseur à bateaux, écluse. Toutes les écluses possédant encore leurs portes sont prises en compte. (Axe du cours d'eau, sur la longueur de l'écluse.)	
Pont-canal	Tronçon de cours d'eau artificiel passant sur un pont.	
Tunnel	Tronçon de cours d'eau artificiel passant sous un tunnel (canal souterrain sur les cours d'eau navigables)	
NC	Non concerné	

NOM

Définition: Nom du cours d'eau.

Type: Caractères

Valeurs particulières de l'attribut :

NC	Non concerné : l'attribut « NOM» n'a pas lieu d'être renseigné pour ce tronçon.
NR	Non renseigné : l'information est manquante dans la base.

• POS_SOL

Définition: Position par rapport au sol.

Donne le niveau de l'objet par rapport à la surface du sol (valeur négative pour un objet souterrain, nulle pour un objet au sol et positive pour un objet en sursol).

Type: Entier relatif

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

1, 2,	Tronçon de cours d'eau situé au-dessus du niveau du sol (Pont, Viaduc).		
0	Tronçon de cours d'eau situé au niveau du sol.		
-1, -2,	Tronçon de cours d'eau situé sous le niveau du sol (tunnel)		

• REGIME

Définition : Attribut permettant de caractériser un objet hydrographique en fonction du régime de ses eaux.

Type: Caractères

Valeurs de l'attribut : Permanent / Intermittent

• Z_INI

Définition: Altitude initiale: c'est l'altitude du sommet initial du tronçon.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex : objets numérisés sur la carte).

• Z_FIN

Définition : Altitude finale : c'est l'altitude du sommet final du tronçon.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex : objets numérisés sur la carte).

7.6 Classe TRONCON_LAISSE

7.6.1 Définition

Définition	Limite supérieure ou inférieure de l'estran.	
Topologie	Simple	
Genre	Linéaire 2D	
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI NATURE	Identifiant du tronçon de laisse Précision planimétrique* Nature de la laisse

Sélection : Laisse des plus hautes mers et laisse des plus basses mers.

Avertissement : la laisse des plus basses mers est issue à l'origine de cartes du SHOM (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine). Cette laisse <u>n'est pas mise à jour</u>, elle ne doit en aucun cas être utilisée pour la navigation. Les utilisateurs qui voudraient pratiquer des activités assimilables à la navigation sont priés de se reporter aux dernières documentations, notamment les cartes papier ou électroniques, du SHOM.

Modélisation géométrique : La laisse des plus hautes mers est modélisée par une ligne d'altitude constante (de type courbe de niveau) dont l'altitude est calculée.

La laisse des plus basses mers est modélisée par une ligne correspondant à l'isobathe 0 (0 des cartes marines).

Contrainte de modélisation : Les deux laisses ne se croisent pas. Elles peuvent être confondues (ex. Méditerranée).

7.6.2 Description des attributs

• ID

Définition : Identifiant du tronçon de laisse.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

PREC_PLANI

Définition: Précision géométrique planimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• NATURE

Définition : Attribut donnant plus précisément la nature de l'objet nommé.

Type: Caractères

Valeurs de l'attribut :

Hautes mers	Limite supérieure de l'estran. Elle sépare la zone littorale découvrante de la zone jamais envahie par la mer.
Basses mers	Limite inférieure de l'estran. Elle sépare la zone littorale découvrante de la zone toujours envahie par la mer. Elle a été numérisée à partir du zéro des cartes marines du SHOM et n'est pas tenue à jour, elle ne convient pas pour la navigation.

7.7 Classe HYDRONYME

7.7.1 Définition

Définition	Nom se rapportant à un détail hydrographique.	
Topologie	Simple	
Genre	Ponctuel 2D	
Attributs	ID ORIGIN_NOM NOM IMPORTANCE NATURE	Identifiant du toponyme Origine du toponyme Nom Importance du toponyme Nature du toponyme

Sélection: Tous les détails hydrographiques dont le nom figure sur la carte au 1 : 25 000.

Modélisation géométrique : Centre du détail nommé.

7.7.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant du toponyme.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• ORIGIN_NOM

Définition : Origine du toponyme. Attribut précisant l'origine de la donnée.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Valeurs de l'attribut :

Scan25	Carte IGN au 1 : 25 000.	
BDCarto	Base de données BD CARTO® pour la géométrie de l'objet	
ВОТоро	Base de données BD TOPO® antérieure à la BD TOPO® Pays.	
BDNyme	Base de données BD NYME [®] .	
Géoroute*	Base de données GEOROUTE® pour la géométrie de l'objet (notamment les points et surfaces d'activité sur les zones couvertes par GEOROUTE®).	
Fichier	Fichier numérique obtenu auprès d'un prestataire extérieur à l'IGN	
Plan	Plan qui a été reporté ou documentation aidant à la localisation.	
BDParcellaire	Base de données BD PARCELLAIRE [®] .	
Terrain	Information provenant d'un passage sur le terrain	
NR	non renseigné	

NOM

Définition: Orthographe du toponyme validée par le bureau de Toponymie.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Les toponymes sont enregistrés suivant la charte de toponymie en vigueur à l'IGN.

• IMPORTANCE

Définition: Importance du toponyme dans son environnement.

Code permettant d'établir une hiérarchie dans la toponymie. La valeur 1 correspond aux objets les plus importants (ex. golfe, mer, fleuve), tandis que la valeur 8 caractérise des détails mineurs (petit ruisseau, mare,...).

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut: 1/2/3/4/5/6/7/8/NC/NR

^{*} GEOROUTE® est l'ancien produit IGN de référence en matière d'informations routières, qui décrivait le réseau routier français et toutes les agglomérations de plus de 10 000 habitants.

• NATURE

Définition : Attribut donnant plus précisément la nature de l'objet nommé.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : (voir définitions dans la class PAI_HYDROGRAPHIE)

Amer
Baie
Banc
Canal
Cascade
Embouchure
Espace maritime
Glacier
Lac
Marais
Pêcherie
Perte
Point d'eau
Rivière

Les valeurs « Pêcherie » et « Rivière » sont dépréciées.

8.1 Classe BATI_INDIFFERENCIE

8.1.1 Définition

Définition	Bâtiment de plus de 20 m², ne possédant pas de fonction particulière pouvant être décrit dans les autres classes de bâtiments surfaciques (voir 8.2, 8.3, 8.4) : bâtiments d'habitation, d'enseignement (voir détails dans § sélection)	
Topologie	Simple	
Genre	Surface 3D	
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI PREC_ALTI ORIGIN_BAT HAUTEUR Z_MIN Z_MAX	Identifiant du bâtiment Précision planimétrique* Précision altimétrique* Source du bâtiment Hauteur du bâtiment Altitude minimale du bâtiment Altitude maximale du bâtiment

Sélection: Bâtiments d'habitation, bergerie, borie, bungalow, bureaux, chalet, bâtiments d'enseignement, garage individuel, bâtiments hospitaliers, immeubles collectifs, lavoirs couverts, musée, prison, refuge, villages de vacances.

Taille du bâtiment	Sélection
Moins de 20 m ²	Les bâtiments de moins de 20 m² sont exclus au moment de la saisie photogrammétrique.
	S'ils sont très hauts, ou s'ils sont spécifiquement désignés sur la carte au 1 : 25 000 en cours (ex. monument, antenne,) : ils sont dans ce cas représentés par un objet de classe CONSTRUCTION_PONCTUELLE.
	S'ils sont présents dans la BD PARCELLAIRE [®] , ils sont alors inclus lors de l'appariement de la BD TOPO [®] avec la BD PARCELLAIRE [®] .
	Les petits bâtiments d'aspect précaire (cabanes de chantier, petits abris pour animaux,) sont exclus ici : ils sont regroupés dans la classe CONSTRUCTION_LEGERE.
Entre 20et 50 m ²	Les bâtiments faisant entre 20 et 50 m² sont sélectionnés en fonction de leur environnement et de leur aspect : Les petits bâtiments isolés (plus de 100 m d'une habitation) de plus de 20 m² sont inclus, alors que les petits bâtiments situés entre 20 et 50 m² en ville ne le sont pas (ex : petit garage individuel, petit atelier, annexes diverses).

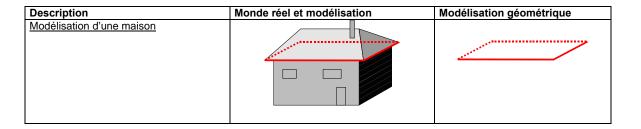
Modélisation géométrique: La modélisation géométrique peut être de deux types suivant que le bâtiment est issu initialement de la BD TOPO[®] (c'est-à-dire principalement obtenu par restitution photogrammétrique à partir d'une prise de vue aérienne), ou que celui-ci est obtenu après intégration des données du cadastre. Les deux possibilités coexistent actuellement dans la BD TOPO[®], jusqu'à intégration complète des bâtiments du cadastre.

Remarque concernant la géométrie : La géométrie des bâtiments de la BD TOPO[®] n'est pas exactement superposable avec la géométrie des bâtiments de la BD PARCELLAIRE[®], pour laquelle la source de données est différente (directement issue du cadastre).

Modélisation géométrique AVANT intégration du bâti du cadastre : Contour extérieur du bâtiment tel qu'il apparaît vu d'avion (le plus souvent, ce contour correspond à celui du toit).

L'altitude correspondant à ce contour est l'altitude de l'arête supérieure en cas de façade verticale (généralement l'altitude des gouttières).

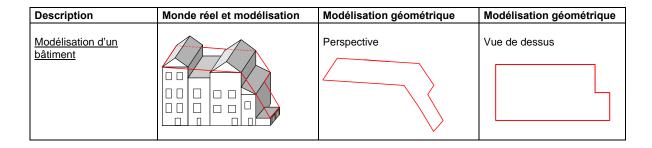
Seules les cours intérieures de plus de 10 m de large sont représentées par un trou dans la surface bâtie.



Plusieurs bâtiments contigus ou superposés de même « fonction » sont généralement considérés comme un seul et même objet (seul le contour extérieur est saisi).

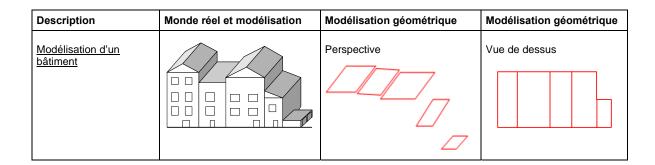
Deux objets sont représentés dans le cas où les bâtiments contigus ou superposés présentent les caractéristiques suivantes :

- différence de hauteur entre les deux bâtiments > 10 m environ (ou 3 étages)
- surface de chaque objet résultant > 400 m²



Modélisation géométrique APRÈS intégration du bâti du cadastre : Contour extérieur du bâtiment tel qu'il est défini dans le cadastre. La planimétrie est obtenue par translation de la géométrie issue du cadastre de manière à se superposer au mieux au bâtiment auquel elle correspond dans la BD TOPO[®].

L'altitude correspondant au contour est une altitude toit médiane, calculée par interpolation, en prenant en compte les altitudes des contours des bâtiments directement contigus s'ils existent. En effet, après intégration des bâtiments issus du cadastre, plusieurs bâtiments contigus sont cette fois-ci considérés comme autant d'objets si la géométrie du cadastre en fait état.



Contrainte de modélisation : Deux bâtiments d'attributs distincts adossés l'un à l'autre sont modélisés par deux surfaces ayant un coté commun. L'altitude de ce côté est celle du bâtiment le plus élevé.

8.1.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant du bâtiment.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

PREC_PLANI

Définition: Précision géométrique planimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• PREC_ALTI

Définition: Précision géométrique altimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en altimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• ORIGIN_BAT

Définition: Attribut précisant d'où est issu le bâtiment, de quelle base, plan ou levé.

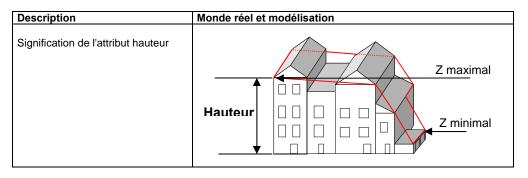
Type: Caractères

Valeurs de l'attribut :

BDTopo	
Cadastre	
Terrain	
Autre	
NR	

• HAUTEUR

Définition: Hauteur du bâtiment correspondant à la différence entre le z le plus élevé du pourtour du bâtiment et un point situé au pied du bâtiment. La hauteur est arrondie au mètre.



Type: Entier

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : 0 / 2 / 3 / 4 ...

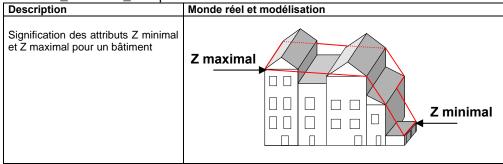
(La valeur 1 est volontairement exclue, ne correspondant pas à la réalité terrain).

Z_MIN

Définition: Altitude minimale d'un objet linéaire ou surfacique. Cette information est issue de la saisie photogrammétrique et concerne des objets dont les points initiaux et finaux ne sont pas caractéristiques de l'altitude de l'objet (objets surfaciques, objets linéaires isolés). Pour des objets surfaciques comme les bâtiments ou les réservoirs, il s'agit de l'altitude minimum du pourtour tel qu'il est défini en planimétrie (généralement l'altitude aux gouttières) et non de l'altitude minimum absolue.

Dans le cas d'un bâtiment obtenu après intégration du bâti issu du cadastre, Z_MIN correspond à une altitude toit médiane calculée, en prenant en compte les altitudes des contours des bâtiments directement contigus s'ils existent.

Dans ce cas Z_MAX et Z_MIN prennent la même valeur.



Type: Décimal

Valeurs : L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie de l'objet n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex. objets numérisés sur la carte en service).

Z_MAX

Définition: Altitude maximale d'un objet linéaire ou surfacique. Cette information est issue de la saisie photogrammétrique et concerne des objets dont les points initiaux et finaux ne sont pas caractéristiques de l'altitude de l'objet (objets surfaciques, objets linéaires isolés). Pour des objets surfaciques comme les bâtiments ou les réservoirs, il s'agit de l'altitude maximum du pourtour tel qu'il est défini en planimétrie (généralement l'altitude aux gouttières) et non de l'altitude maximum absolue (voir schéma ci-dessus).

Dans le cas d'un bâtiment obtenu après intégration du bâti issu du cadastre, Z_MAX correspond à une altitude toit médiane calculée, en prenant en compte les altitudes des contours des bâtiments directement contigus s'ils existent.

Dans ce cas Z_MAX et Z_MIN prennent la même valeur.

Type: Décimal

Valeurs : L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie de l'objet n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex. objets numérisés sur la carte en service).

8.2 Classe BATI_REMARQUABLE

8.2.1 Définition

Définition	Bâtiment de plus de 20 m² possédant une fonction, contrairement aux bâtiments indifférenciés, et dont la fonction est autre qu'industrielle (ces derniers sont regroupés dans la classe BATI_INDUSTRIEL). Il s'agit des bâtiments administratifs, religieux, sportifs, et relatifs au transport.	
Topologie	Simple	
Genre	Surface 3D	
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI PREC_ALTI ORIGIN_BAT NATURE HAUTEUR Z_MIN Z_MAX	Identifiant du bâtiment Précision planimétrique* Précision altimétrique* Source du bâtiment Permet de distinguer les bâtiments Hauteur du bâtiment Altitude minimale du bâtiment Altitude maximale du bâtiment

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut NATURE.

Modélisation géométrique : voir § 8.1.1

8.2.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant du bâtiment.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

PREC_PLANI

Définition: Précision géométrique planimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• PREC_ALTI

Définition: Précision géométrique altimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en altimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• ORIGIN_BAT

Définition: Attribut précisant d'où est issu le bâtiment, de quelle base, plan ou levé.

Type: Caractères

Valeurs de l'attribut :

BDTopo	
Cadastre	
Terrain	
Autre	
NR	

NATURE

Définition : Attribut permettant de distinguer différents types de bâtiments.

Type: Caractères

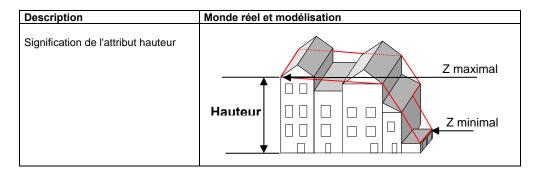
Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Aérogare	Ensemble des bâtiments d'un aéroport réservés aux voyageurs et aux marchandises.
Arc de triomphe	Portique monumental : arc de triomphe, porte de ville.
Arène ou théâtre antique	Vaste édifice à gradins, de forme en partie ou totalement ronde ou elliptique : amphithéâtre, arène, théâtre antique, théâtre de plein air.
Bâtiment religieux divers	Bâtiment réservé à l'exercice d'un culte religieux, autre qu'une chapelle ou qu'une église (voir ces valeurs) : mosquée, synagogue, temple.
Bâtiment sportif	Bâtiment réservé à la pratique sportive : gymnase, piscine couverte, salle de sport, tennis couvert.
Chapelle	Petit édifice religieux catholique de forme caractéristique

Château	Habitation ou ancienne habitation féodale, royale ou seigneuriale : château, château fort, citadelle	
Eglise	Edifice religieux catholique de forme caractéristique : basilique, cathédrale, église.	
Fort, blockhaus, casemate	Ouvrage militaire : blockhaus, casemate, fort, ouvrage fortifié.	
Gare	Bâtiment servant à l'embarquement et au débarquement des voyageurs en train.	
Mairie	Edifice où se trouvent les services de l'administration municipale, appelé aussi hôtel de ville.	
Monument	Monument commémoratif quelconque, à l'exception des arcs de triomphe (voir cette valeur d'attribut).	
Péage	Bâtiment où sont perçus les droits d'usage.	
Préfecture	Bâtiment où sont installés les services préfectoraux.	
Sous-préfecture	Bâtiment où sont les bureaux du sous-préfet : chef lieu d'arrondissement.	
Tour, donjon, moulin	Bâtiment remarquable dans le Paysage par sa forme élevée : donjon, moulin à vent, tour, tour de contrôle.	
Tribune	Tribune de terrain de sport (stade, hippodrome, vélodrome,).	

• HAUTEUR

Définition : Hauteur du bâtiment correspondant à la différence entre le z le plus élevé du pourtour du bâtiment et un point situé au pied du bâtiment. La hauteur est arrondie au mètre.



Type: Entier

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : 0 / 2 / 3 / 4 ...

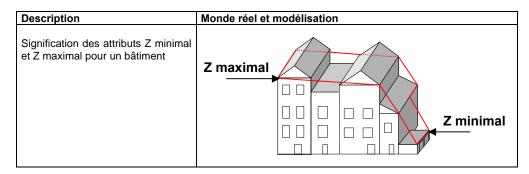
(la valeur 1 est volontairement exclue, ne correspondant pas à la réalité terrain)

• Z_MIN

Définition: Altitude minimale d'un objet linéaire ou surfacique. Cette information est issue de la saisie photogrammétrique et concerne des objets dont les points initiaux et finaux ne sont pas caractéristiques de l'altitude de l'objet (objets surfaciques, objets linéaires isolés). Pour des objets surfaciques comme les bâtiments ou les réservoirs, il s'agit de l'altitude minimum du pourtour tel qu'il est défini en planimétrie (généralement l'altitude aux gouttières) et non de l'altitude minimum absolue.

Dans le cas d'un bâtiment obtenu après intégration du bâti issu du cadastre, Z_MIN correspond à une altitude toit médiane calculée, en prenant en compte les altitudes des contours des bâtiments directement contigus s'ils existent.

Dans ce cas Z MAX et Z MIN prennent la même valeur.



Type: Décimal

Valeurs: L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie de l'objet n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex. objets numérisés sur la carte en service).

Z_MAX

Définition: Altitude maximale d'un objet linéaire ou surfacique. Cette information est issue de la saisie photogrammétrique et concerne des objets dont les points initiaux et finaux ne sont pas caractéristiques de l'altitude de l'objet (objets surfaciques, objets linéaires isolés). Pour des objets surfaciques comme les bâtiments ou les réservoirs, il s'agit de l'altitude maximum du pourtour tel qu'il est défini en planimétrie (généralement l'altitude aux gouttières) et non de l'altitude maximum absolue (voir schéma ci-dessus).

Dans le cas d'un bâtiment obtenu après intégration du bâti issu du cadastre, Z_MAX correspond à une altitude toit médiane calculée, en prenant en compte les altitudes des contours des bâtiments directement contigus s'ils existent.

Dans ce cas Z_MAX et Z_MIN prennent la même valeur.

Type: Décimal

Valeurs : L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie de l'objet n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex. objets numérisés sur la carte en service).

8.3 Classe BATI_INDUSTRIEL

8.3.1 Définition

Définition	Bâtiment de plus de 20 m² à caractère industriel, commercial ou agricole.		
Topologie	Simple	Simple	
Genre	Surface 3D		
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI PREC_ALTI ORIGIN_BAT NATURE HAUTEUR Z_MIN Z_MAX	Identifiant du bâtiment Précision planimétrique* Précision altimétrique* Source du bâtiment Nature du bâtiment Hauteur du bâtiment Altitude minimale du bâtiment Altitude maximale du bâtiment	

Sélection : Voir définition et les différentes valeurs de l'attribut nature.

Modélisation géométrique : Voir § 8.1.1

8.3.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant du bâtiment.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

PREC_PLANI

Définition: Précision géométrique planimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• PREC_ALTI

Définition: Précision géométrique altimétrique

Attribut précisant la précision géométrique en altimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• ORIGIN_BAT

Définition: Attribut précisant d'où est issu le bâtiment, de quelle base, plan ou levé.

Type: Caractères

Valeurs de l'attribut :

BDTopo	
Cadastre	
Terrain	
Autre	
NR	

• NATURE

Définition : Attribut précisant les différents types de bâtiments à caractère industriel, commercial ou agricole.

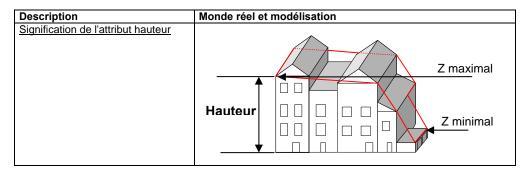
Type: Caractères

Valeurs de l'attribut :

Bâtiment agricole	Bâtiment réservé à des activités agricoles : bâtiment d'élevage industriel, hangar agricole (grand), minoterie.
Bâtiment commercial	Bâtiment de grande surface réservé à des activités commerciales : centre commercial, hypermarché, magasin (grand, isolé), parc des expositions (bâtiment).
Bâtiment industriel	Bâtiment réservé à des activités industrielles : abattoir, atelier (grand), auvent de quai de gare), auvent de péage, bâtiment industriel (grand), centrale électrique (bâtiment), construction technique, entrepôt, hangar industriel (grand), scierie, usine.
Serre	Abri clos à parois translucides destiné à protéger les végétaux du froid : jardinerie, serre. Les serres en arceaux de moins de 20 m de long sont exclues. Les serres situées à moins de 3 m les unes des autres sont modélisées par un seul objet englobant l'ensemble des
Silo	serres en s'appuyant au maximum sur leurs contours. Réservoir, qui chargé par le haut se vide par le bas, et qui sert de dépôt, de magasin, etc. Le silo est exclusivement destiné aux produits agricoles : cuve à vin, silo

• HAUTEUR

Définition : Hauteur du bâtiment correspondant à la différence entre le z le plus élevé du pourtour du bâtiment et un point situé au pied du bâtiment. La hauteur est arrondie au mètre.



Type: Entier

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : 0 / 2 / 3 / 4 ...

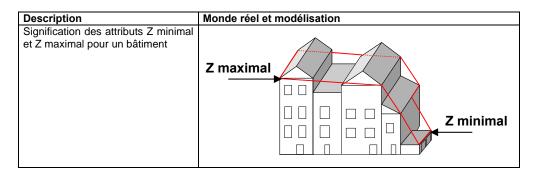
(la valeur 1 est volontairement exclue, ne correspondant pas à la réalité terrain)

• Z_MIN

Définition: Altitude minimale d'un objet linéaire ou surfacique. Cette information est issue de la saisie photogrammétrique et concerne des objets dont les points initiaux et finaux ne sont pas caractéristiques de l'altitude de l'objet (objets surfaciques, objets linéaires isolés). Pour des objets surfaciques comme les bâtiments ou les réservoirs, il s'agit de l'altitude minimum du pourtour tel qu'il est défini en planimétrie (généralement l'altitude aux gouttières) et non de l'altitude minimum absolue.

Dans le cas d'un bâtiment obtenu après intégration du bâti issu du cadastre, Z_MIN correspond à une altitude toit médiane calculée, en prenant en compte les altitudes des contours des bâtiments directement contigus s'ils existent.

Dans ce cas Z MAX et Z MIN prennent la même valeur.



Type: Décimal

Valeurs: L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie de l'objet n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex. objets numérisés sur la carte en service).

• Z MAX

Définition: Altitude maximale d'un objet linéaire ou surfacique. Cette information est issue de la saisie photogrammétrique et concerne des objets dont les points initiaux et finaux ne sont pas caractéristiques de l'altitude de l'objet (objets surfaciques, objets linéaires isolés). Pour des objets surfaciques comme les bâtiments ou les réservoirs, il s'agit de l'altitude maximum du pourtour tel qu'il est défini en planimétrie (généralement l'altitude aux gouttières) et non de l'altitude maximum absolue (voir schéma ci-dessus).

Dans le cas d'un bâtiment obtenu après intégration du bâti issu du cadastre, Z_MAX correspond à une altitude toit médiane calculée, en prenant en compte les altitudes des contours des bâtiments directement contigus s'ils existent.

Dans ce cas Z_MAX et Z_MIN prennent la même valeur.

Type: Décimal

Valeurs : L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie de l'objet n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex. objets numérisés sur la carte en service).

8.4 Classe CONSTRUCTION_LEGERE

8.4.1 Définition

Définition	Structure légère non attachée au sol par l'intermédiaire de fondations ou bâtiment quelconque ouvert sur au moins un côté.	
Topologie	Simple	
Genre	Surface 3D	
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI PREC_ALTI ORIGIN_BAT HAUTEUR	Identifiant de la construction Précision planimétrique* Précision altimétrique* Source de la construction Hauteur de la construction

Sélection: Baraquement, cabane, grange.

Modélisation géométrique : voir § 8.1.1

Disponibilité: La classe d'objets CONSTRUCTION_LEGERE sera disponible au fur et à mesure de l'avancement de la production du bâti unifié qui reprend la géométrie de toutes les constructions de la BD PARCELLAIRE[®], sauf celles manifestement détruites au moment du processus d'unification.

8.4.2 Description des attributs

ID

Définition: Identifiant du bâtiment.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

PREC_PLANI

Définition: Précision géométrique planimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• PREC_ALTI

Définition: Précision géométrique altimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en altimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• ORIGIN_BAT

Définition: Attribut précisant d'où est issu le bâtiment, de quelle base, plan ou levé.

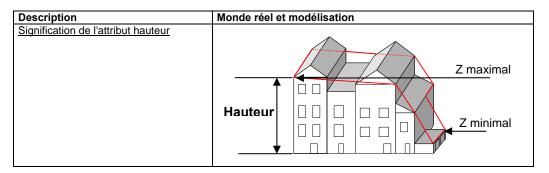
Type: Caractères

Valeurs de l'attribut :

BDTopo	
Cadastre	
Terrain	
Autre	
NR	

• HAUTEUR

Définition : Hauteur du bâtiment correspondant à la différence entre le z le plus élevé du pourtour du bâtiment et un point situé au pied du bâtiment. La hauteur est arrondie au mètre.



Type: Entier

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : 0 / 2 / 3 / 4 ...

(La valeur 1 est volontairement exclue, ne correspondant pas à la réalité terrain).

8.5 Classe CIMETIERE

8.5.1 Définition

Définition	Lieu où l'on enterre les morts. Cimetière communal, islamique, israélite, ou militaire.	
Topologie	Simple	
Genre	Surface 3D	
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI PREC_ALTI NATURE	Identifiant du cimetière Précision planimétrique* Précision altimétrique* Nature du cimetière

Sélection: Tous les cimetières sont inclus.

Les crématoriums, funérariums, ossuaires,... situés hors cimetière sont exclus.

Modélisation géométrique :

Le contour de la surface représente l'enceinte du cimetière (haut du mur si c'est un mur, bord de toit si c'est un bâtiment, sol s'il s'agit d'une simple clôture).

Contrainte de modélisation :

Un objet de classe CIMETIERE peut englober des bâtiments (la surface n'est pas trouée). La géométrie d'un cimetière peut être partiellement identique à celle d'un bâtiment (bâtiment mitoyen).

8.5.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant du bâtiment.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• PREC_PLANI

Définition: Précision géométrique planimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• PREC_ALTI

Définition: Précision géométrique altimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en altimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

NATURE

Définition: Attribut permettant de distinguer un objet géographique à vocation militaire, ou simplement géré par le ministère de la défense, d'un objet civil. La valeur « Militaire » est également affectée aux cimetières militaires gérés par le Ministère des Anciens Combattants ou par des états étrangers.

Type: Caractères

Valeurs de l'attribut : Militaire / Autre

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

8.6 Classe PISTE_AERODROME

8.6.1 Définition

Définition	Aire située sur un aérodrome, aménagée afin de servir au roulement des aéronefs, au décollage et à l'atterrissage, en dur ou en herbe.	
Topologie	Simple	
Genre	Surface 3D	
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI PREC_ALTI NATURE Z_MOYEN	Identifiant de la piste Précision planimétrique* Précision altimétrique* Nature de la piste d'aérodrome Altitude moyenne des points composants la surface

Sélection : Tous les aérodromes sont inclus, y compris les héliports, que la piste soit revêtue ou en herbe.

Modélisation géométrique : Contour de l'ensemble des pistes et des aires de roulement, au sol.

8.6.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant de la piste d'aérodrome.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

PREC PLANI

Définition: Précision géométrique planimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• PREC_ALTI

Définition: Précision géométrique altimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en altimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• NATURE

Définition: Attribut permettant de distinguer différentes natures d'aérodrome.

Type: Caractères

Valeurs de l'attribut :

Piste en dur	Piste aménagée sur une surface dure.
Piste en herbe	Piste aménagée sur de l'herbe.

• Z_MOYEN

Définition : Altitude moyenne des points composants la géométrie de l'objet telle qu'il a été saisi à l'origine lorsqu'il est issu d'une saisie photogrammétrique.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex : objets numérisés sur la carte).

8.7 Classe RESERVOIR

8.7.1 Définition

Définition	Réservoir (eau, matières industrielles,) de plus de 10m de diamètre. Remarque : les réservoirs d'eau et château d'eau sont également présents dans la classe RESERVOIR_EAU du thème hydrographique.		
Topologie	Simple	Simple	
Genre	Surface 3D		
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI PREC_ALTI ORIGIN_BAT NATURE HAUTEUR Z_MIN Z_MAX	Identifiant du réservoir Précision planimétrique* Précision altimétrique* Source du bâtiment Nature du réservoir Hauteur du réservoir Altitude minimale du réservoir Altitude maximale du réservoir	

Sélection : Tous les réservoirs de plus de 10 m de diamètre sont inclus sauf :

- les réservoirs souterrains sont exclus ; les citernes sont dans la classe POINT_EAU ;
- les réservoirs d'eau non couverts sont exclus (voir classe SURFACE_EAU, nature bassin)

Modélisation géométrique : Contour extérieur du réservoir, à l'altitude de ce contour (altitude de l'arête supérieure en cas de face verticale).

Un groupe de petits réservoirs (<10 m) peut être modélisé par un rectangle englobant l'ensemble.

8.7.2 Description des attributs

• ID

Définition : Identifiant du réservoir.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

PREC PLANI

Définition: Précision géométrique planimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• PREC_ALTI

Définition: Précision géométrique altimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en altimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• ORIGIN_BAT

Définition: Attribut précisant d'où est issu le bâtiment, de quelle base, plan ou levé.

Type: Caractères

ВОТоро	
Cadastre	
Terrain	
Autre	
NR	

• NATURE

Définition : Attribut permettant de distinguer différents types de réservoirs.

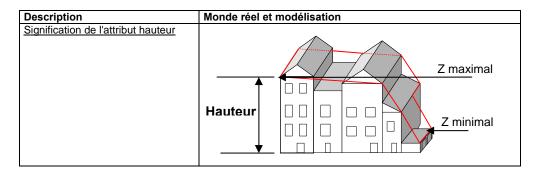
Type: Caractères

Valeurs de l'attribut :

Château d'eau Château d'eau Contour extérieur du château d'eau (or maximum), à l'altitude de ce contour (altitud supérieure en cas de face verticale).		
Réservoir d'eau	Réservoirs d'eau et châteaux d'eau au sol dans lesquels la réserve d'eau est située au niveau du sol. Le réservoir est souvent semi enterré. Contour extérieur du réservoir tel qu'il apparaît vu d'avion.	
Réservoir de matière première industrielle : gaz réservoir d'hydrocarbure, réservoir de matéria construction, réservoir industriel. Tous les réservoirs de plus de 10 m de large sont incl. Contour extérieur du réservoir tel qu'il apparaît vu d'a		
NR	L'information n'est pas présente dans la base	

• HAUTEUR

Définition: Hauteur du réservoir correspondant à la différence entre le z le plus élevé du pourtour du réservoir et un point situé au pied. La hauteur est arrondie au mètre.



Type: Entier

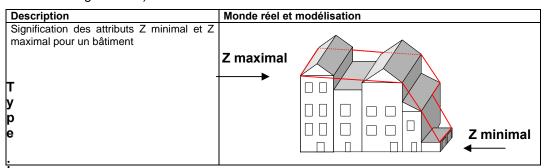
Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : 0 / 2 / 3 / 4 ...

(La valeur 1 est volontairement exclue, ne correspondant pas à la réalité terrain)

• Z_MIN

Définition : Altitude minimale d'un objet linéaire ou surfacique. Cette information est issue de la saisie photogrammétrique et concerne des objets dont les points initiaux et finaux ne sont pas caractéristiques de l'altitude de l'objet (objets surfaciques, objets linéaires isolés). Pour des objets surfaciques comme les bâtiments ou les réservoirs, il s'agit de l'altitude minimum du pourtour tel qu'il est défini en planimétrie (généralement l'altitude aux gouttières) et non de l'altitude minimum absolue.



Type: Décimal

Valeurs: L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie de l'objet n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex. objets numérisés sur la carte en service).

• Z_MAX

Définition: Altitude maximale d'un objet linéaire ou surfacique. Cette information est issue de la saisie photogrammétrique et concerne des objets dont les points initiaux et finaux ne sont pas caractéristiques de l'altitude de l'objet (objets surfaciques, objets linéaires isolés). Pour des objets surfaciques comme les bâtiments ou les réservoirs, il s'agit de l'altitude maximum du pourtour tel qu'il est défini en planimétrie (généralement l'altitude aux gouttières) et non de l'altitude maximum absolue (voir schéma ci-dessus).

Type: Décimal

Valeurs: L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie de l'objet n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex. objets numérisés sur la carte en service).

8.8 Classe TERRAIN_SPORT

8.8.1 Définition

Définition	Équipement sportif de plein air.	
Topologie	Simple	
Genre	Surface 3D	
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI PREC_ALTI NATURE Z_MOYEN	Identifiant du réservoir Précision planimétrique* Précision altimétrique* Nature du réservoir Altitude moyenne des points composants le terrain

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut NATURE.

Modélisation géométrique : Voir les différentes valeurs de l'attribut NATURE.

8.8.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant du terrain de sport.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

PREC_PLANI

Définition: Précision géométrique planimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• PREC_ALTI

Définition: Précision géométrique altimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en altimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

NATURE

Définition : Attribut permettant de distinguer différents types de terrains de sport.

Type: Caractères

Indifférencié	Grand terrain découvert servant à la pratique de sports collectifs tels que le football, le rugby, etc. : plate-forme multisports, terrain d'entraînement, terrain de football, terrain de rugby. Plate-forme multisports: Seules les plates-formes aménagées (revêtement, panneaux de baskets, marquage au sol,), réservées à la pratique sportive, équipées de plusieurs terrains de jeux, et d'une longueur totale de 50 m au moins sont incluses. Les cours de récréation plus ou moins équipées pour la pratique sportive sont exclues.
	<u>Terrain d'entraînement</u> : Seuls les terrain d'entraînement de football ou de rugby dont la taille et l'aspect sont proches de ceux des terrains réglementaires sont inclus (marquage au sol, présence de tribunes ou de vestiaires, etc.). Les petits terrains mal délimités sont exclus.
	Modélisation: Surface s'appuyant sur l'aire de jeu. Dans le cas des plates-formes multisports, c'est l'emprise globale de la partie aménagée qui est représentée. L'altitude est toujours celle du sol.
	Large piste réservée à la course : autodrome (piste), circuit automoto (piste), cynodrome (piste), hippodrome (piste), vélodrome (piste).
Piste de sport	<u>Sélection</u> : Toutes les pistes de sport de plus de 10 m de large environ sont incluses sauf celles qui sont situées en salle (vélodrome). Les pistes de sport de moins de 10 m de large environ sont exclues Les pistes d'athlétisme sont exclues.
	Modélisation : Contours de la piste, au sol.
	Terrain spécialement aménagé pour la pratique du tennis.
	<u>Sélection</u> : Tous les terrains de tennis extérieurs entretenus sont inclus.
Terrain de tennis	<u>Modélisation</u> : Contours du terrain (grillage en planimétrie, sol en altimétrie).
	<u>Contrainte de modélisation</u> : Plusieurs terrains de tennis contigus sont modélisés par un seul objet englobant les différents terrains.
	Bassin de natation d'une piscine découverte : bassin de natation, piscine (découverte).
Bassin de natation	<u>Sélection</u> : Tous les bassins de natation de piscine découverte dont la longueur est supérieure ou égale à 25 m sont inclus.
	Modélisation : Surface s'appuyant sur les rebords du bassin.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• Z_MOYEN

Définition : Altitude moyenne des points composants la géométrie de l'objet telle qu'il a été saisi à l'origine lorsqu'il est issu d'une saisie photogrammétrique.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex : objets numérisés sur la carte).

8.9 Classe CONSTRUCTION_LINEAIRE

8.9.1 Définition

Définition	Construction dont la forme générale est linéaire. Exemples : barrage, mur anti-bruit, ruines, etc.	
Topologie	Simple	
Genre	Linéaire 3D	
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI PREC_ALTI NATURE Z_MIN Z_MAX	Identifiant de la construction Précision planimétrique* Précision altimétrique* Nature de la construction Altitude minimale de la construction Altitude maximale de la construction

Sélection : Voir pour chaque valeur de l'attribut NATURE.

Modélisation géométrique : Voir pour chaque valeur de l'attribut NATURE.

8.9.2 Description des attributs

• ID

Définition : Identifiant de la construction linéaire.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

PREC_PLANI

Définition: Précision géométrique planimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• PREC_ALTI

Définition: Précision géométrique altimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en altimétrie de la donnée.

Type : Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• NATURE

Définition : Attribut permettant de distinguer différents types d'ouvrage.

Type: Caractères

Indifférencié	<u>Définition</u> : Mur d'enceinte ou de défense d'un château fort, d'une prison, Ouvrage de forme générale linéaire non distingué par une autre valeur d'attribut : Fronton de pelote basque, mur de fortification, mur de prison, pare-avalanche, piste de luge, piste de bobsleigh, clôture. <u>Sélection</u> : Seuls les murs de plus de 3 m de haut sont inclus (fortifications, mur de prison,), excepté pour les pare-avalanches pour lesquels il n'y a pas de sélection sur la hauteur. Les murs d'enceinte de propriété privée de moins de 3 m de haut sont exclus. <u>Modélisation</u> : A l'axe et au haut du mur.	
Barrage	 <u>Définition</u>: Ouvrage établi en travers du lit d'un cours d'eau et créant une dénivellation du plan d'eau entre l'awont et l'aval: barrage, vanne. <u>Barrage</u>: Les barrages de tous types sont inclus sauf: les levées de terre bordant de petites retenues d'eau qui ne sont pas situées sur un cours d'eau; les grands barrages voûte (voir classe <construction surfacique="">).</construction> <u>Vanne</u>: Les principales vannes, mentionnées sur la carte au 1 : 25 000 sont incluses. <u>Modélisation géométrique</u>: A l'axe et au sommet. 	
Mur anti-bruit	<u>Définition</u> : Mur destiné à protéger les riverains d'une voie de communication du bruit qu'elle engendre. <u>Sélection</u> : Tous les murs anti-bruit de plus de 200 m de long et de 3 m de haut sont inclus. <u>Modélisation</u> : A l'axe et au haut du mur.	
Pont	<u>Définition</u> : Ouvrage d'art susceptible d'enjamber un ou plusieurs éléments du réseau routier, ferré ou hydrographique: pont, passerelle, pont isolé, pont mobile. <u>Sélection</u> : Tous les ponts supportant une voie de communication routière ou une voie ferrée ainsi que les ponts remarquables abandonnés ne supportant plus aucune voie de communication. <u>Modélisation</u> : A l'axe et à l'altitude de la chaussée ou de la voie.	
Ruines	<u>Définition</u> : Bâtiment en ruines. <u>Sélection</u> : Toutes les ruines d'anciens bâtiments de plus de 10 m de long sont incluses. Les ruines plus petites sont incluses si elles sont isolées (plus de 100 m d'un bâtiment). <u>Modélisation</u> : A l'axe et au haut du mur.	

<u>Définition</u>: Muraille en maçonnerie ou enrochement, élevée le long d'un cours d'eau pour retenir les berges, pour empêcher les débordements. Rivage d'un port aménagé pour l'accostage des bateaux. Ouvrage en maçonnerie s'opposant à l'écoulement des eaux marines ou fluviales.

Regroupement: Appontement, brise-Lames, cale, digue, estacade, jetée, môle, ponton, quai.

Quai

<u>Sélection</u>: Tous les ouvrages de défense ou d'accostage bordés des deux côtés d'une surface d'eau et de plus de 50 m de long sont inclus. Tous les ouvrages de défense ou d'accostage construits parallèlement à la côte ou à la berge et de plus de 100 m de long sont inclus.

<u>Modélisation géométrique</u>: Les ouvrages de protection ou d'accostage sont modélisés suivant leur axe et leur sommet ou suivant leur rebord suivant le cas. Lorsqu'un ouvrage vertical ou subvertical borde une surface d'eau, cette dernière a une géométrie partiellement identique à la <construction linéaire>.

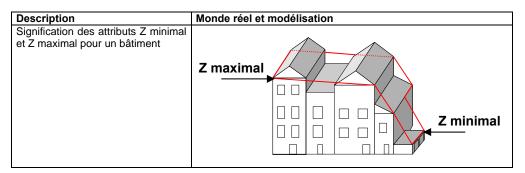
Modélisation géométrique du quai (suite) :

Description	Monde réel	Modélisation géométrique
Modélisation d'un ouvrage construit parallèlement à la côte ou à la berge:		
Modélisation d'un ouvrage étroit (< 10 m) bordé des deux côtés d'une surface d'eau :	hydro hydro	
Modélisation d'un ouvrage large (> 10 m) bordé des deux côtés d'une surface d'eau :	hydro hydro	

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• Z_MIN

Définition: Altitude minimale d'un objet linéaire ou surfacique. Cette information est issue de la saisie photogrammétrique et concerne des objets dont les points initiaux et finaux ne sont pas caractéristiques de l'altitude de l'objet (objets surfaciques, objets linéaires isolés). Pour des objets surfaciques comme les bâtiments ou les réservoirs, il s'agit de l'altitude minimum du pourtour tel qu'il est défini en planimétrie (généralement l'altitude aux gouttières) et non de l'altitude minimum absolue.



Type: Décimal

Valeurs: L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie de l'objet n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex. objets numérisés sur la carte en service).

• Z_MAX

Définition: Altitude maximale d'un objet linéaire ou surfacique. Cette information est issue de la saisie photogrammétrique et concerne des objets dont les points initiaux et finaux ne sont pas caractéristiques de l'altitude de l'objet (objets surfaciques, objets linéaires isolés). Pour des objets surfaciques comme les bâtiments ou les réservoirs, il s'agit de l'altitude maximum du pourtour tel qu'il est défini en planimétrie (généralement l'altitude aux gouttières) et non de l'altitude maximum absolue (voir schéma ci-dessus).

Type: Décimal

Valeurs: L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie de l'objet n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex. objets numérisés sur la carte en service).

8.10 Classe CONSTRUCTION_PONCTUELLE

8.10.1 Définition

Définition	Construction de faible emprise et de grande hauteur de plus de 50 m de haut et de moins de 20 m^2	
Topologie	Simple	
Genre	Ponctuel 3D	
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI PREC_ALTI NATURE Z_MIN Z_MAX	Identifiant de la construction Précision planimétrique* Précision altimétrique* Nature de la construction Altitude minimale de la construction Altitude maximale de la construction

Sélection: Toutes les constructions de plus de 50 m de haut et de moins de 20 m².

Les constructions de grande hauteur et de plus de 20 m² sont exclues (elles sont représentées par un objet de classe
bâtiment>).

Les constructions de moins de 20 m² et de moins de 50 m de haut sont incluses :

- lorsque leur taille ou leur forme font d'elles des constructions à la fois bien identifiables et caractéristiques dans le paysage;
- pour permettre de coter le sommet d'un bâtiment dont la base large impose une saisie au niveau du sol et empêche de récupérer l'altitude du faîte élevé (ex. bâtiment de forme pyramidale, surmonté d'une tour,...).

Modélisation géométrique : Centre de l'objet, altitude maximum.

Contrainte de modélisation : Dans le cas d'un clocher, d'un minaret ou d'une cheminée, l'objet de classe CONSTRUCTION_PONCTUELLE peut être superposé à un objet surfacique représentant un bâtiment.

8.10.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant de la construction ponctuelle.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

PREC_PLANI

Définition: Précision géométrique planimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• PREC_ALTI

Définition: Précision géométrique altimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en altimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• NATURE

Définition : Attribut permettant de distinguer les différentes natures de construction.

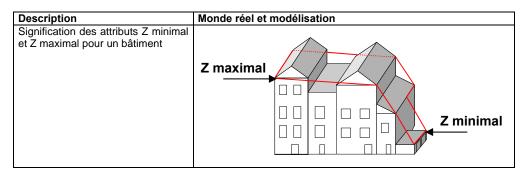
Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Transformateur	un ou plusieurs autres systèmes de courants variables de même fréquence, mais d'intensité ou de tension généralement différentes. Seuls les transformateurs de moins de 20m² environ et de grande hauteur (ancien modèle) sont inclus.	
	Bâtiment technique dont la fonction est de transformer un système de courants variables en	
Torchère	Canalisation verticale par laquelle s'échappent et brûlent les résidus gazeux d'une raffinerie.	
Phare	Tour élevée portant au sommet un foyer plus ou moins puissant destiné à guider les navires pendant la nuit. C'est le sommet du phare qui est indiqué. Il se superpose généralement à un objet de classe BATI_INDIFFERENCIE.	
Eolienne	Une éolienne est un dispositif permettant d'utiliser l'énergie éolienne pour produire de l'énergie mécanique ou bien de l'électricité. Seules les éoliennes récentes, destinées à produire de l'électricité, sont retenues.	
Cheminée	Construction destinée à l'émission de fumées ou de gaz.	
Antenne	Construction destinée à la réception ou à l'émission d'ondes électromagnétiques : antenne, pylône de télécommunication.	
Indifférencié	niveau du sol (ex. forme pyramidale) : clocher, flèche, minaret, sommet de pyramide, puits de pétrole. L'altitude de l'objet doit être largement supérieure à celle du sol ou à celle du bâtiment qui le supporte (10 m au minimum).	
	Construction de moins de 20 m², de hauteur caractéristique, et non différenciée par une valeur d'attribut spécifique, ou point haut d'un bâtiment dont le contour a dû être saisi au	

• Z_MIN

Définition: Altitude minimale d'un objet linéaire ou surfacique. Cette information est issue de la saisie photogrammétrique et concerne des objets dont les points initiaux et finaux ne sont pas caractéristiques de l'altitude de l'objet (objets surfaciques, objets linéaires isolés). Pour des objets surfaciques comme les bâtiments ou les réservoirs, il s'agit de l'altitude minimum du pourtour tel qu'il est défini en planimétrie (généralement l'altitude aux gouttières) et non de l'altitude minimum absolue.



Type: Décimal

Valeurs: L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie de l'objet n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex. objets numérisés sur la carte en service).

• Z_MAX

Définition: Altitude maximale d'un objet linéaire ou surfacique. Cette information est issue de la saisie photogrammétrique et concerne des objets dont les points initiaux et finaux ne sont pas caractéristiques de l'altitude de l'objet (objets surfaciques, objets linéaires isolés). Pour des objets surfaciques comme les bâtiments ou les réservoirs, il s'agit de l'altitude maximum du pourtour tel qu'il est défini en planimétrie (généralement l'altitude aux gouttières) et non de l'altitude maximum absolue (voir schéma ci-dessus).

Type: Décimal

Valeurs: L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie de l'objet n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex. objets numérisés sur la carte en service).

8.11 Classe CONSTRUCTION_SURFACIQUE

8.11.1 Définition

Définition	Ouvrage de grande surface lié au franchissement d'un obstacle par une voie de communication, ou à l'aménagement d'une rivière ou d'un canal.	
Topologie	Simple	
Genre	Surface 3D	
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI PREC_ALTI NATURE Z_MIN Z_MAX	Identifiant de la construction Précision planimétrique* Précision altimétrique* Nature de la construction Altitude minimale de la construction Altitude maximale de la construction

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut NATURE.

Modélisation géométrique : Voir les différentes valeurs de l'attribut NATURE.

8.11.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant de la construction surfacique.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

PREC_PLANI

Définition: Précision géométrique planimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• PREC_ALTI

Définition: Précision géométrique altimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en altimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

NATURE

Définition : Attribut permettant de distinguer les différentes natures de construction.

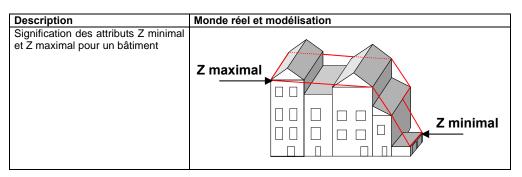
Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Barrage	Grand barrage en maçonnerie apparente. Ex : barrage-voûte Tous les barrages maçonnés dont la surface projetée au sol dépasse 25 m de large sont inclus. Les autres barrages (barrages plus étroits ou barrages en terre) sont modélisés par la classe CONSTRUCTION_LINEAIRE. Modélisation: Contours de l'ouvrage défini par l'axe de la partie horizontale supérieure, et par le pied du barrage.		
Dalle de protection	Dalle (ou auvent) horizontale protégeant une voie de communication des chutes de pierres, des coulées de neige, ou protégeant le voisinage du bruit. Toutes les dalles de protection de plus de 100 m de long sont incluses (une suite de dalles se succédant à moins de 20 m les unes des autres est considérée comme une seule dalle). Modélisation: Limite extérieure de la dalle, altitude de sa face supérieure.		
Ecluse	Ouvrage hydraulique formé essentiellement de portes munies de vannes destiné à retenir ou à lâcher l'eau selon les besoins : ascenseur à bateaux, cale sèche, écluse, radoub. Tous les écluses, cales sèches et radoubs possédant leurs portes et tous les ascenseurs à bateaux sont inclus lorsqu'ils sont situés sur un cours d'eau de plus de 7,5 m de large (Si le cours d'eau est plus étroit, la modélisation de l'écluse se fait uniquement par changement d'attribut du <tronçon cours="" d'eau="" de="">). Modélisation: Contours de la chambre d'écluse, de la cale ou de la pente de l'ascenseur. L'altitude est celle du bord du quai.</tronçon>		
Pont	Pont supportant plusieurs objets linéaires, un objet surfacique, ou pont dont l'emprise dépasse largement celle des voies qu'il supporte. Il peut être mobile. Tous les ponts supportant un objet surfacique ou plusieurs objets linéaires sont inclus. Les ponts dont les parapets se trouvent à 20 m ou plus du bord des voies supportées sont inclus. Les ponts ne supportant qu'un objet linéaire sont modélisés par un changement de valeur de l'attribut <position au="" par="" rapport="" sol=""> (qui prend une valeur strictement positive sur le pont). Modélisation: Surface définie par les deux parapets du pont et deux lignes joignant les extrémités des parapets.</position>		
Escalier	Escalier monumental uniquement (contours de l'escalier).		

Z_MIN

Définition: Altitude minimale d'un objet linéaire ou surfacique. Cette information est issue de la saisie photogrammétrique et concerne des objets dont les points initiaux et finaux ne sont pas caractéristiques de l'altitude de l'objet (objets surfaciques, objets linéaires isolés). Pour des objets surfaciques comme les bâtiments ou les réservoirs, il s'agit de l'altitude minimum du pourtour tel qu'il est défini en planimétrie (généralement l'altitude aux gouttières) et non de l'altitude minimum absolue.



Type: Décimal

Valeurs: L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie de l'objet n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex. objets numérisés sur la carte en service).

• Z_MAX

Définition : Altitude maximale d'un objet linéaire ou surfacique. Cette information est issue de la saisie photogrammétrique et concerne des objets dont les points initiaux et finaux ne sont pas caractéristiques de l'altitude de l'objet (objets surfaciques, objets linéaires isolés). Pour des objets surfaciques comme les bâtiments ou les réservoirs, il s'agit de l'altitude maximum du pourtour tel qu'il est défini en planimétrie (généralement l'altitude aux gouttières) et non de l'altitude maximum absolue (voir schéma ci-dessus).

Type: Décimal

Valeurs: L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie de l'objet n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex. objets numérisés sur la carte en service).

9. VEGETATION

9.1 Classe ZONE_VEGETATION

9.1.1 Définition

Définition	Espace végétal naturel ou non différencié selon le couvert forestier.	
Topologie	Simple	
Genre	Surface 2D	
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI NATURE	Identifiant Précision planimétrique* Nature de l'espace végétal

Sélection: Bois de plus de 500m²; forêts ouvertes, landes, vignes et vergers de plus de 5000m². L'exhaustivité ne pouvant être assurée en dessous de ces seuils, les sélections sont effectuées de façon à donner une vision représentative du paysage:

- structure principale d'un réseau dense de haies ou rangées d'arbres
- sélection d'arbres isolés et bosquets en zone urbaine et en zone de végétation clairsemée (maquis, jardins ouvriers...).

Définitions du couvert :

- Couvert absolu d'un peuplement : surface planimétrique de la projection verticale des houppiers des arbres du peuplement.
- Taux de couvert absolu : quotient du couvert absolu du peuplement par la surface du site.
- Taux de couvert relatif d'un sous-peuplement : quotient du couvert absolu du souspeuplement par le couvert absolu du peuplement.

Modélisation géométrique : Contour extérieur de la zone. Voir détail pour chaque valeur de l'attribut NATURE.

Contrainte de modélisation : Voir le détail par valeur de l'attribut NATURE.

Disponibilité: Dans un premier temps, l'attribut nature de la classe ZONE_VEGETATION du produit BD TOPO[®] n'est remplie que par la valeur « zone arborée » ; au fur et à mesure de l'avancement de la production multi-thème (qui permet de distinguer différents types de végétation), cette valeur disparaît au profit de 12 postes distincts (la valeur « zone arborée » sera exclusive de toutes les autres).

9.1.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant de la zone.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

PREC PLANI

Définition: Précision géométrique planimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• NATURE

Définition: Attribut permettant de distinguer les différentes natures d'espace végétal.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

<u>Définition</u>: Espace peuplé d'arbres d'essence quelconque. Cette valeur d'attribut correspond à la classe « zone arborée » de la BD TOPO® version 1.2.

Dans un premier temps, l'attribut nature de la classe ZONE_VEGETATION du produit BD TOPO® V2 ne sera remplie que par cette valeur ; au fur et à mesure de l'avancement de la production de la végétation en partenariat avec l'Inventaire Forestier National, cette valeur disparaîtra au profit des autres valeurs décrites ci-dessus (la valeur « zone arborée » sera exclusive de toutes les autres).

Les zones de végétation seront à terme distinguées les unes des autres.

Regroupement

Arbre | Bois | Bosquet | Forêt | Pépinière | Verger | Haie | Rangée d'arbres

<u>Sélection</u>: Toutes les zones arborées de plus de 500m² sont incluses.

L'exhaustivité ne pouvant être assurée en dessous de ce seuil, les sélections sont effectuées de façon à donner une vision représentative du paysage :

- structure principale d'un réseau dense de haies ou rangées d'arbres
- sélection d'arbres isolés et bosquets en zone urbaine et en zone de végétation clairsemée (maquis, jardins ouvriers...).

Les arbres ou bosquets remarquables en zone de culture sont systématiquement inclus.

Les coupes à blanc et les jeunes plantations dont les arbres sont trop petits pour être reconnus ne sont pas systématiquement incluses.

<u>Modélisation</u>: contour extérieur de la Zone arborée. Une clairière de plus de 5000 m² est représentée par un contour intérieur.

<u>Contrainte de modélisation</u> : Aucune contrainte, la géométrie d'une Zone arborée est totalement indépendante de celle des autres objets de la base.

Zone arborée

<u>Définition</u>: Espace peuplé d'arbres forestiers couvrant au moins 40% du sol, et composée de plus de 75% de feuillus (taux de couvert relatif). Les jeunes plantations forestières, le reboisement naturel et les coupes à blanc sont saisis en Forêt fermée. Regroupement : Forêt | Pépinière | Coupe à blanc | Jeune plantation Sélection: Toutes les zones arborées de plus de 5000 m², dont le couvert absolu est supérieur à 40%, et avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à 5 mètres (ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils in situ), sont incluses. Les sites momentanément déboisés suite à un accident (incendie, chablis faisant suite à une tempête, etc.) de moins de 5 ans non suivi de défrichement sont incluses. Les sites momentanément déboisés suite à une intervention humaine (coupe, Forêt fermée de feuillus etc.) de moins de 5 ans non suivie de défrichement sont incluses. Cas des ieunes reboisements : Les arbres de jeunes plantations ne sont souvent pas directement visible en photo-interprétation. Le caractère forestier de la plantation peut être apprécié au travers des travaux de plantation avec des densité de plants allant de 100 plants /ha pour les plantations à très grands espacements (noyers noirs, érables, merisiers, pin pignon...) à plus de 500 plants /ha. Ne pouvant identifier la composition des arbres et en l'absence d'éléments d'interprétation, les jeunes boisements sont codés par défaut en feuillus. Pour un reboisement, on reprend la composition qui était présente avant la coupe. On aura la composition vraie. si elle à changée, lors de la prochaine mise à jour, une fois les arbres visibles). **Modélisation** : contour extérieur de la zone boisée. Les clairières de plus de 5000 m² (500 m² lorsque la clairière est constituée de bâti ou d'eau) sont représentées par un contour intérieur. Définition : Espace peuplé d'arbres forestiers couvrant au moins 40% du sol, et composée de plus de 25% et moins de 75% de feuillus (taux de couvert relatif). Les jeunes plantations forestières, le reboisement naturel et les coupes à blanc sont saisis en Forêt fermée. Regroupement : Forêt | Pépinière | Coupe à blanc Sélection: Toutes les zones arborées de plus de 5000 m², dont le couvert Forêt fermée mixte absolu est supérieur à 40%, et avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à 5 mètres (ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils in situ), sont incluses. **Modélisation** : contour extérieur de la zone boisée. Les clairières de plus de 5000 m² (500 m² lorsque la clairière est constituée de bâti ou d'eau) sont représentées par un contour intérieur. Définition : Espace peuplé d'arbres forestiers couvrant au moins 40% du sol et composée essentiellement de conifères (soit un taux de couvert relatif de plus de 75%). Les jeunes plantations forestières, le reboisement naturel et les coupes à blanc sont saisis en Forêt fermée. Regroupement : Bois | Forêt | Pépinière | Coupe à blanc | Plantation de sapin de Noël Forêt fermée de Sélection: Toutes les zones arborées de plus de 5000 m², dont le couvert conifères absolu est supérieur à 40%, et avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à 5 mètres (ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils in situ), sont incluses. Modélisation : contour extérieur de la zone boisée. Les clairières de plus de 5000 m² (500 m² lorsque la clairière est constituée de bâti ou d'eau) sont

représentées par un contour intérieur.

	<u>Définition</u> : Espace peuplé d'arbres forestiers dont le couvert absolu est compris entre 10% et 40%. Les jeunes plantations forestières, le reboisement naturel et les coupes à blanc sont saisis en Forêt fermée.
	Regroupement : Arbres épars bosquets épars garrigues boisées maquis boisés
Forêt ouverte	<u>Sélection</u> : Toutes les zones arborées de plus de 5000 m² et dont le couvert absolu représente entre 10% et 40% et avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à 5 mètres (ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils in situ), sont incluses.
	<u>Modélisation</u> : contour extérieur de la zone boisée. Les clairières sont représentées par un contour intérieur.
	<u>Définition</u> : Zone de peupleraie.
Peupleraie	<u>Sélection</u> : Superficie supérieure à 5000 m² (50a). Ne sont traités en Peupleraie que les peupliers cultivés ou les rejets de peupliers cultivés. Le couvert en arbres forestiers doit être supérieur à 10% et le couvert relatif de peupliers cultivés supérieur à 75%
	Modélisation : Contour extérieur de la zone. Les clairières de plus de 5000 m² (500 m² lorsque la clairière est constituée de bâti ou d'eau) sont représentées par un contour intérieur.
	<u>Définition</u> : Clôture naturelle composée d'arbres, d'arbustes, d'épines ou de branchages et servant à limiter ou à protéger un champ. Alignement d'arbres ou plantation d'arbres fruitiers dont la largeur est inférieure à 25 m.
Haie	Regroupement : Haie Rangée d'arbres
	<u>Sélection</u> : Espace minimum entre deux haies parallèles >= 50 m
	Longueur >= 100 m.
	Modélisation : contour extérieur de la zone.
	<u>Définition</u> : végétation spontanée qui comprend une proportion importante de plantes ligneuses (bruyères, genêts, ajoncs, épineux divers, etc.) et semi ligneuses (fougères, phragmites) dont la hauteur ne dépasse pas 5 mètres. Cette végétation ligneuse présente un couvert végétal d'au moins 25%.
	Regroupement : Broussailles Maquis Garrigue
Lande ligneuse	<u>Sélection</u> : Superficie supérieure à 5000m² (50a). Une zone de lande comportant quelques arbres dispersés (couverture du sol supérieure à 10%) est traitée en Forêt ouverte En montagne, les aulnes ou arcosses se développant dans les zones avalancheuses, sont traités en Lande ligneuse. Les jachères agricoles sont exclues.
	Certains petits arbres (genévriers, buis, aubépines) en situation de peuplement ouvert sont traités en Lande ligneuse.
	Modélisation : contour extérieur de la zone.
	<u>Définition</u> : Zone de plantation d'arbres hors peuplement forestier
	Regroupement : Pépinière non forestière Verger à fruits y compris vergers bas Houblonnière Roseraie Oliveraie Châtaigneraie à fruits Noyeraie à fruits
Verger	<u>Sélection</u> : Superficie supérieure à 5000m² (50a). Les plantations de chênes truffiers et les châtaigneraies (arbres non alignés) sont saisies en Forêt. Les pépinières d'arbres d'essences forestières sont saisies en Forêt fermée. Des vergers d'une superficie inférieure à 5000m² à intérêt paysager peuvent être retenus et regroupés, sans recherche spécifique, et donc sans exhaustivité. Les vergers abandonnés : arbres fruitiers parsemés envahis par une végétation spontanée ligneuse, arbustive ou encore par des arbres, seront codés en Lande ou en Forêt ouverte suivant les cas.
	<u>Modélisation</u> : contour extérieur de la zone.

	<u>Définition</u> : zone de vignes
Vigne	<u>Sélection</u> : Superficie supérieure à 2000 m².
	Modélisation : contour extérieur de la zone suivant un processus distinct.
	 <u>Définition</u>: Espace peuplé d'arbres forestiers couvrant au moins 40% du sol, Les jeunes plantations forestières, le reboisement naturel et les coupes à blanc sont saisis en Bois. <u>Regroupement</u>: Bois Pépinière Coupe à blanc Jeune plantation Bosquet de plus de 500 m² <u>Sélection</u>: Toutes les zones arborées de superficie entre 500et 5000 m², dont le couvert absolu est supérieur à 40%, et avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à 5 mètres (ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils in situ), sont incluses.
	Les arbres ou bosquets remarquables de plus de 500 m² en zone de culture sont systématiquement inclus.
	Les sites momentanément déboisés suite à un accident (incendie, chablis faisant suite à une tempête, etc.) de moins de 5 ans non suivi de défrichement sont incluses.
Bois	Les sites momentanément déboisés suite à une intervention humaine (coupe, etc.) de moins de 5 ans non suivie de défrichement sont incluses.
	Cas des jeunes reboisements :
	Les arbres de jeunes plantations ne sont souvent pas directement visible en photo-interprétation. Le caractère forestier de la plantation peut être apprécié au travers des travaux de plantation avec des densité de plants allant de 100 plants /ha pour les plantations à très grands espacements (noyers noirs, érables, merisiers, pin pignon) à plus de 500 plants /ha. Ne pouvant identifier la composition des arbres et en l'absence d'éléments d'interprétation, les jeunes boisements sont codés par défaut en feuillus. Pour un reboisement, on reprend la composition qui était présente avant la coupe. On aura la composition vraie, si elle a changée, lors de la prochaine mise à jour, une fois les arbres visibles). Modélisation: contour extérieur de la zone boisée. Les clairières de plus de 5000 m² sont représentées par un contour intérieur. Découpage et recalage des
	zones arborées selon les principaux réseaux de la BDUni.
Bananeraie	<u>Définition</u> : plantation de bananiers <u>Sélection</u> : Superficie supérieure à 30 000m² (3 ha), plus petite dimension de 25 m. Collectivités et Départements d'Outre-Mer <u>Modélisation</u> : contour extérieur de la zone.
Mangrove	<u>Définition</u> : zone de mangrove. Dans les régions côtières intertropicales, formation végétale caractérisée par des forêts impénétrables de palétuviers qui fixent leurs fortes racines dans les baies aux eaux calmes où se déposent boues et limons. <u>Sélection</u> : Collectivités et Départements d'Outre-Mer <u>Modélisation</u> : contour extérieur de la zone.
Canne à sucre	<u>Définition</u> : plantation de canne à sucre <u>Sélection</u> : Superficie supérieure à 30 000m² (3 ha), plus petite dimension de 25 m. Collectivités et Départements d'Outre-Mer <u>Modélisation</u> : contour extérieur de la zone.

10. OROGRAPHIE

10.1 Classe LIGNE OROGRAPHIQUE

10.1.1 Définition

Définition	Ligne de rupture de pente artificielle.	
Topologie	Simple	
Genre	Linéaire 3D	
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI PREC_ALTI NATURE Z_MIN Z_MAX	Identifiant de la ligne orographique Précision planimétrique* Précision altimétrique* Nature de la ligne de rupture de pente Altitude minimale de la ligne orographique Altitude maximale de la ligne orographique

Sélection : Voir chaque valeur de l'attribut NATURE.

Modélisation géométrique : Voir chaque valeur de l'attribut NATURE.

10.1.2 Description des attributs

• ID

Définition : Identifiant de la ligne orographique.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

PREC_PLANI

Définition: Précision géométrique planimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• PREC_ALTI

Définition: Précision géométrique altimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en altimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

• NATURE

Définition : Attribut donnant plus précisément la nature de l'objet.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut :

Levée	 Définition: Digue en terre (levée de terre) ou en maçonnerie de faible largeur: crassier, levée de terre, digue en terre, remblai, terril. Sélection: Remblai Tous les remblais de voies de communication de plus de 200 m de long, 2 m de haut et de moins de 20 m de large sont inclus. Digue: Toutes les digues en terre ou en pierres de plus de 200 m de long et 2 m de haut sont incluses. Levée de terre: Toutes les levées de terre ou de pierres isolées de plus de 200 m de long et 3 m de haut sont incluses. Modélisation: Axe et sommet de la levée. Contrainte de modélisation: Une levée supportant une voie de communication (ou un canal) est décrite par une géométrie identique à celleci. Pour cet objet, l'orientation n'est pas significative. 	
Mur de soutènement	Définition: Mur épaulant un remblai, une terrasse. Sélection: Tous les murs de soutènement de plus de 200 m de long et 2 m de haut situés le long d'une voie de communication sont inclus. Tous les murs de soutènement de plus de 3 m de haut et 100 m de long sont inclus (fortifications, terrasse,). Modélisation géométrique: Rebord du mur. L'objet est orienté de manière à ce que le coté aval soit sur sa droite.	
Talus	Définition : Ligne de rupture de pente : crassier, déblai, remblai, talus. Sélection : Tous les talus de plus de 200 m de long et 2 m* de haut situés le long d'une voie de communication sont inclus, qu'ils soient en terre ou rocheux (voir aussi ligne orographique> pour les voies de communication en remblai). Les talus naturels de plus de 200 m de long et de 3 m de haut sont retenus. Les talus de carrière prennent une autre valeur d'attribut (voir <nature> = « carrière »). * Le long des routes situées à flanc de montagne, le critère de hauteur est relevé en fonction de la pente, de manière à exclure tous les talus de 2 à 5 m qui font partie du profil normal de la route, et qui bordent celle-ci de manière continue. Modélisation géométrique : Ligne de rupture de pente amont (la limite aval d'un talus n'est jamais représentée). L'objet est orienté de manière à ce que le coté aval soit sur sa droite.</nature>	

	Définition : Grand talus marquant le front et la structure principale d'une carrière: gravière (talus), mine à ciel ouvert (talus), talus de carrière.	
Carrière	Sélection : Les talus de carrière principaux sont inclus.	
	Modélisation géométrique : Ligne de rupture de pente amont (la limite aval d'un talus n'est jamais représentée). L'objet est orienté de manière à ce que le coté aval soit sur sa droite.	

• Z_MIN

Définition: Altitude minimale d'un objet linéaire ou surfacique. Cette information est issue de la saisie photogrammétrique et concerne des objets dont les points initiaux et finaux ne sont pas caractéristiques de l'altitude de l'objet (objets surfaciques, objets linéaires isolés).

Type: Décimal

Valeurs: L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie de l'objet n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex. objets numérisés sur la carte en service).

• Z_MAX

Définition: Altitude maximale d'un objet linéaire ou surfacique. Cette information est issue de la saisie photogrammétrique et concerne des objets dont les points initiaux et finaux ne sont pas caractéristiques de l'altitude de l'objet (objets surfaciques, objets linéaires isolés).

Type: Décimal

Valeurs: L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (9999) lorsque la géométrie de l'objet n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex. objets numérisés sur la carte en service).

10.2 Classe ORONYME

10.2.1 Définition

Définition	Détail du relief portant un nom.	
Topologie	Simple	
Genre	Ponctuel 2D	
Attributs	ID ORIGIN_NOM NOM IMPORTANCE NATURE	Identifiant du toponyme Origine du toponyme Nom Importance du toponyme Nature du toponyme

Sélection: Tous les détails orographiques dont le nom figure sur la carte au 1 : 25 000 en service.

Modélisation géométrique : Centre du détail nommé.

10.2.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant du toponyme.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• ORIGIN_NOM

Définition: Origine du toponyme. Attribut précisant l'origine de la donnée.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

Scan25	Carte IGN au 1 : 25 000.	
BDCarto	Base de données BD CARTO [®] pour la géométrie de l'objet	
ВОТоро	Base de données BD TOPO® antérieure à la BD TOPO® Pays.	
BDNyme	Base de données BD NYME [®] .	
Géoroute*	Base de données GEOROUTE® pour la géométrie de l'objet (notamment les points et surfaces d'activité sur les zones couvertes par GEOROUTE®).	
Fichier	Fichier numérique obtenu auprès d'un prestataire extérieur à l'IGN	
Plan	Plan qui a été reporté ou documentation aidant à la localisation.	
BDParcellaire	Base de données BD PARCELLAIRE®.	
Terrain	Information provenant d'un passage sur le terrain	
NR	non renseigné	

NOM

Définition: Orthographe du toponyme validée par le bureau de Toponymie.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Les toponymes sont enregistrés suivant la charte de toponymie en vigueur à l'IGN.

• IMPORTANCE

Définition: Importance du toponyme dans son environnement.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : 1/2/3/4/5/6/7/8/NC/NR.

Le toponyme de valeur 1 est plus important que le toponyme de valeur 2, lui-même plus important que le toponyme de valeur 3 ...etc.

GEOROUTE® est l'ancien produit IGN de référence en matière d'informations routières, qui décrivait le réseau routier français et toutes les agglomérations de plus de 10 000 habitants.

Définition : Attribut donnant plus précisément la nature de l'objet nommé.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut :

Valeurs de l'attribut : Voir définitions dans PAI_OROGRAPHIE

Сар
Cirque
Col
Crête
Dépression
Dune
Escarpement
Gorge
Grotte
lle
Isthme
Montagne
Pic
Plage
Plaine
Récif
Rochers
Sommet
Vallée
Versant
Volcan

11. ADMINISTRATIF

11.1 Classe COMMUNE

11.1.1 Définition

Définition	Plus petite subdivision du territoire, administrée par un maire, des adjoints et un conseil municipal.	
Topologie	Simple	
Genre	Multi Surfacique 2D	
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI NOM CODE_INSEE STATUT CANTON ARRONDISST DEPART REGION POPUL MULTICAN	Identifiant de la commune Précision planimétrique* Nom de la commune Code Insee de la commune Statut de la commune Nom du canton de rattachement Nom de l'arrondissement de rattachement Nom du département de rattachement Nom de la région de rattachement Population de la commune Composition de la commune par plusieurs cantons

Sélection: Toutes les communes sont retenues.

Remarque sur la modélisation géométrique : Les contours des communes de la BD TOPO[®] et de la BD PARCELLAIRE[®] ne sont pas exactement superposables ; en effet, l'origine de la donnée n'est pas la même pour ces deux bases (cadastre pour la BD PARCELLAIRE[®]).

11.1.2 Description des attributs

• ID

Définition : Identifiant de la commune. Il est unique et stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

PREC_PLANI

Définition: Précision géométrique planimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

NOM

Définition: Nom officiel.

Dénomination officielle (INSEE) de la commune, transcrite avec la graphie retenue par l'INSEE (majuscules, minuscules, accentuation, blancs, tirets). L'article est placé en tête du nom.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• CODE_INSEE

Définition : Code INSEE de la commune sur 5 caractères.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• STATUT

Définition : Précise le rôle le plus élevé joué par la commune.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

Capitale d'état
Préfecture de région
Préfecture
Sous-préfecture
Chef-lieu de canton
Commune simple

CANTON

Définition: Nom du canton de rattachement.

Le canton est une unité de découpage non électoral du territoire. Il s'agit d'un canton au sens INSEE du terme : ce peut être un regroupement de communes ou une commune.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• ARRONDISST

Définition : Nom de l'arrondissement de rattachement de la commune.

L'arrondissement est une unité administrative située hiérarchiquement entre la commune et le département.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

DEPART

Définition : Nom du département de rattachement de la commune.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

REGION

Définition : Nom de la région de rattachement de la commune.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• POPUL

Définition: Population de la commune.

Population sans « double compte » de la commune en nombre d'habitants : certaines catégories de population (militaires, prisonniers, étudiants, etc.) recensées dans plusieurs lieux d'activité ou de résidence ne sont comptées qu'une seule fois.

Type: Entier

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Le nombre d'habitants n'est pas arrondi.

• MULTICAN

Définition: Multi canton.

Précise si la commune est constituée de plusieurs cantons.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : "Oui" / "Non"

11.2 Classe ARRONDISSEMENT

11.2.1 Définition

Définition	Arrondissement municipal : subdivision administrative de certaines communes. Les arrondissements municipaux sont gérés par l'INSEE comme des communes.	
Topologie	Simple	
Genre	Multi Surfacique 2D	
Attributs (*cf. 2.2.1)	ID PREC_PLANI NOM CODE_INSEE	Identifiant de l'arrondissement Précision planimétrique* Nom de l'arrondissement Code Insee

Sélection: Arrondissements municipaux de Paris, Lyon et Marseille.

Remarque sur la modélisation géométrique: Les contours des arrondissements de la BD TOPO® et de la BD PARCELLAIRE® ne sont pas exactement superposables; en effet, l'origine de la donnée n'est pas la même pour ces deux bases (cadastre pour la BD PARCELLAIRE®).

11.2.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant de l'arrondissement.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

PREC_PLANI

Définition: Précision géométrique planimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type: Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Se reporter au tableau du § 2.2.1 (p.8)

NOM

Définition: Nom officiel.

Dénomination officielle (INSEE) de la commune d'appartenance de l'arrondissement, transcrite avec la graphie retenue par l'INSEE (majuscules, minuscules, accentuation, blancs, tirets). L'article est placé en tête du nom.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• CODE_INSEE

Définition: Code INSEE de l'arrondissement sur 5 caractères.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

11.3 Classe CHEF_LIEU

11.3.1 Définition

Définition	Toponyme de la zone d'habitat dans laquelle se trouve la mairie de la commune. Dans certains cas, le chef-lieu n'est pas dans la commune.		
Topologie	Simple	Simple	
Genre	Ponctuel 2D		
Attributs	ID ID_COM ORIGIN_NOM NATURE NOM IMPORTANCE	Identifiant du toponyme chef-lieu de commune Identifiant de la commune à laquelle se rapporte le chef-lieu Origine du toponyme Nature du chef lieu (commune, canton, préfecture, sous-préfecture) Nom du chef lieu Importance	

11.3.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant du chef-lieu de commune.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• ID_COM

Définition : Identifiant de la commune.

Il s'agit de la valeur de l'attribut « ID » de la commune à laquelle se rapporte le chef-lieu. Il permet d'établir un lien entre le ponctuel de la classe « CHEF_LIEU » et l'objet surfacique de la classe « COMMUNE ».

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• ORIGIN_NOM

Définition : Origine du toponyme. Attribut précisant l'origine de la donnée.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

Scan25	Carte IGN au 1 : 25 000.	
BDCarto	Base de données BD CARTO® pour la géométrie de l'objet	
BDTopo	Base de données BD TOPO® antérieure à la BD TOPO® Pays.	
BDNyme	Base de données BD NYME [®] .	
Géoroute*	Base de données GEOROUTE [®] pour la géométrie de l'objet (notamment les points et surfaces d'activité sur les zones couvertes par GEOROUTE [®]).	

^{*} GEOROUTE® est l'ancien produit IGN de référence en matière d'informations routières, qui décrivait le réseau routier français et toutes les agglomérations de plus de 10 000 habitants.

Fichier	Fichier numérique obtenu auprès d'un prestataire extérieur à l'IGN	
Plan	Plan qui a été reporté ou documentation aidant à la localisation.	
BDParcellaire	Base de données BD PARCELLAIRE®.	
Terrain	Information provenant d'un passage sur le terrain	
NR	non renseigné	

Définition: Nature du chef-lieu.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

Capitale d'état	
Préfecture de région	
Préfecture	
Sous-préfecture	
Canton	
Commune	

NOM

Définition: Dénomination du chef-lieu de commune validée par le bureau de Toponymie.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Les toponymes sont enregistrés suivant la charte de toponymie en vigueur à l'IGN.

• IMPORTANCE

Définition: Importance du toponyme dans son environnement.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

1	lieu habité de plus de 100 000 habitants
2	lieu habité de 25 000 à 100 000 habitants
3	lieu habité de 5 000 à 25 000 habitants
4	lieu habité de 1 000 à 5 000 habitants
5	lieu habité de 200 à 1 000 habitants
6	lieu habité de moins de 200 habitants, quartier de ville
7	groupe d'habitations (2 à 10 feux, 4 à 20 bâtiments, petit quartier de ville)
8	constructions isolées (1 feu, 1 à 3 bâtiments)
NC	Non concerné
NR	Non renseigné

12. ZONE D'ACTIVITE

12.1 Classe SURFACE_ACTIVITE

12.1.1 Définition

Définition	Enceinte d'un équipement public, d'un site ou d'une zone ayant un caractère administratif, culturel, sportif, industriel ou commercial.		
Topologie	Simple		
Genre	Surface ou multi-surface 2D		
Attributs	ID ORIGINE CATEGORIE	Identifiant de la surface d'activité Origine de la surface Catégorie ou fonction de la surface d'activité	

Sélection: Les sites ayant perdu leur fonction administrative, industrielle ou commerciale sont exclus (ancienne école, ancienne carrière,...).

Les enceintes limitées à un seul bâtiment sont exclues.

En général, la surface minimum pour une enceinte est de l'ordre de 1000m².

Modélisation géométrique : Limite apparente du site, seulement indicative.

La géométrie de l'enceinte ne saurait, en aucun cas, donner la limite de propriété foncière de l'organisme décrit. La prise en compte de toute institution ou organisme exclut la publicité particulière (notamment à travers un toponyme éventuel).

Toute surface d'activité contient un point d'activité ou d'intérêt mais un point d'activité ou d'intérêt ne se rapporte pas nécessairement à une surface qui est indicative et doit répondre à des critères de sélection.

12.1.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant de la surface.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• ORIGINE

Définition: Source de l'information.

Type: Caractères

Valeurs:

Plan
Fichier
Terrain
Scan25
Orthophotographie
ВОТоро

BDCarto	
Géoroute*	
BDNyme	
Calculé	
BDParcellaire	
NR	

• CATEGORIE

Définition : Attribut permettant de préciser le type de l'activité concernée par l'enceinte.

Type: Caractères

Valeurs:

Administratif	Établissement, site ou zone ayant un caractère public ou administratif : bureau ou hôtel des postes, caserne de pompiers, divers public ou administratif, enceinte militaire, établissement pénitentiaire, gendarmerie, hôtel de département, hôtel de région, mairie, maison forestière, palais de justice, poste ou hôtel de police, préfecture sous-préfecture
	La fonction publique ou administrative de l'établissement doit être actuelle.
Culture et loisirs	Établissement ou lieu spécialement aménagé pour une activité culturelle ou de loisirs : camping, maison du parc, musée, parc de loisirs, parc zoologique, village de vacances.
Enseignement	Établissement d'enseignement : enseignement primaire, enseignement secondaire, enseignement supérieur.
	Tous les établissements d'enseignement publics, confessionnels ou privés ayant un contrat simple ou d'association avec l'État sont inclus.
	Les crèches, les cours du soir, les cités et les restaurants universitaires sont exclus.
Espace naturel	Espace réglementé ou protégé.
Gestion des eaux	Construction ou site liés à l'approvisionnement, au traitement de l'eau pour différents besoins (agricole, industriel, consommation) ou à l'épuration des eaux usées avant rejet dans la nature : station de pompage, usine de traitement des eaux.
Industriel ou commercial	Bâtiment, site ou zone à caractère industriel ou commercial : aquaculture, carrière, centrale électrique, divers commercial, divers industriel, haras national, marais salants, marché, mine, usine.
	Les sites ayant perdu leur fonction industrielle ou commerciale sont exclus (ancienne usine, ancienne carrière).
Santé	Établissement thermal ou de type hospitalier : établissement hospitalier, établissement thermal, maison de retraite.
Sport	Établissement ou lieu spécialement aménagé pour la pratique d'une ou de plusieurs activités sportives : golf, hippodrome, piscine, stade.
Transport	Bâtiment ou site lié à une activité de transport routier, ferré ou aérien : aérodrome, aire d'autoroute, gare voyageurs uniquement, gare voyageurs et fret, gare fret uniquement, péage.
	La surface d'activité avec un PAI de nature péage est superposée à la surface de route de nature péage, aux différences de saisie près.

Des critères portant sur la nature de l'établissement et sur sa surface sont précisés pour chaque valeur de l'attribut NATURE de la classe de points d'activité ou d'intérêt correspondante.

_

^{*} GEOROUTE® est l'ancien produit IGN de référence en matière d'informations routières, qui décrivait le réseau routier français et toutes les agglomérations de plus de 10 000 habitants.

12.2 Classe PAI_ADMINISTRATIF_MILITAIRE

12.2.1 Définition

Définition	Désignation d'un administratif ou mi	établissement, site ou zone ayant un caractère public ou litaire.
Topologie	Simple	
Genre	Ponctuel 2D	
Attributs	ID ORIGINE NATURE TOPONYME IMPORTANCE	Identifiant du PAI Origine du PAI Nature Nom Importance du toponyme

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut NATURE.

Modélisation géométrique : Au centre de l'objet ponctuel, du bâtiment ou au centroïde de la zone d'activité.

Commentaires : La prise en compte de toute institution ou organisme exclut la publicité particulière (notamment à travers un toponyme éventuel).

12.2.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant du PAI.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

ORIGINE

Définition : Source de l'information.

Type: Caractères

Valeurs:

^{*} GEOROUTE[®] est l'ancien produit IGN de référence en matière d'informations routières, qui décrivait le réseau routier français et toutes les agglomérations de plus de 10 000 habitants.

Définition : Nature du PAI.

Type : Caractères

Valeurs de l'attribut :

	Ţ
Borne	Borne nommée : borne frontière, point de triangulation, point frontière.
Bureau ou hôtel des postes	Bureau de poste ouvert au public : Bureau de poste, hôtel des postes, agence postale. Seuls les bureaux de poste ouverts en permanence sont inclus. En général, dans les agglomérations, seules les postes centrales sont incluses.
Caserne de pompiers	Bâtiment ayant ou non un bureau ou une permanence et qui est entièrement concerné par l'activité du corps des Sapeurs-Pompiers.
Divers public ou administratif	Bâtiment ou zone à caractère public ou administratif, qui n'est ni défini par une autre classe de PAI, ni par une autre valeur d'attribut NATURE de la présente classe (administratif ou militaire) : UNESCO, Parlement Européen, ministère, direction ministérielle, Assemblée nationale, Sénat, cité administrative, poste de douane, capitainerie, salle de spectacle, En général les établissements et les sites retenus ont une importance ou une notoriété d'ordre national ou régional ou une surface au sol d'au moins 1000 m² environ.
Enceinte militaire	Zone en permanence réservée pour les rassemblements de troupes de toutes les armes, soit pour des manœuvres, des exercices (camp d'instruction), soit pour des essais, des études : base, camp, caserne, dépôt de matériels, terrain permanent d'entraînement, caserne de CRS, caserne de gendarmes mobiles, Les champs de tir sont exclus ainsi que les propriétés de l'armée qui ne sont indiquées d'aucune manière sur le terrain (ni clôtures, ni barrière, ni pancartes,) et ne faisant l'objet d'aucune restriction particulière.
Etablissement pénitentiaire	Établissement clos aménagé pour recevoir des délinquants condamnés à une peine privative de liberté ou des détenus en instance de jugement : maison d'arrêt, prison. Les annexes sont exclues.
Gendarmerie	Caserne où les gendarmes sont logés ; bureaux où ils remplissent leurs fonctions administratives : gendarmerie, gendarmerie d'autoroute. Définition de l'emprise du site : surface de l'ensemble de la caserne, généralement délimitée par une clôture et incluant logements et bureaux.
Hôtel de département	Bâtiment où siège le conseil général. Seul le bâtiment principal est inclus. Les annexes ne le sont pas, sauf éventuellement une annexe située dans une autre agglomération lorsqu'elle a une fonction proche de celle du siège.
Hôtel de région	Bâtiment où siège le conseil régional. Seul le bâtiment principal est inclus. Les annexes ne le sont pas, sauf éventuellement une annexe située dans une autre agglomération lorsqu'elle a une fonction proche de celle du siège.

Mairie	Bâtiment où se trouvent le bureau du maire, les services de l'administration municipale et où siège normalement le conseil municipal : mairie, mairie annexe, hôtel de ville. Les mairies annexes sont incluses (fréquentes dans les grandes villes ou dans les anciens chefs-lieux de commune ayant fusionné, elles offrent des services similaires aux mairies principales). Les annexes de la mairie (services techniques,) sont exclues. En général le bâtiment saisi est celui de l'accueil du public.
Maison forestière	Maison gérée par l'office national des forêts. Les maisons de garde occupées par au moins un agent de l'ONF sont incluses. Les bureaux de l'ONF, les domiciles d'agents servant aussi de bureau, sont exclus lorsqu'ils ne sont pas situés dans une maison forestière.
Ouvrage militaire	Ouvrages et installations militaires.
Palais de justice	Bâtiment où l'on rend la justice : palais de justice, tribunal. Seule la justice pénale est traitée. Les tribunaux administratifs sont exclus.
Poste ou hôtel de police	Établissement occupé par un commissaire de police (officier de police judiciaire chargé de faire observer les règlements de police et de veiller au maintien de la paix publique) : hôtel de police nationale, commissariat, CRS d'autoroute, de port ou d'aéroport. Les bâtiments hébergeant uniquement la police municipale sont exclus. Les casernes de CRS et de gendarmes mobiles prennent la valeur « enceinte militaire » et les gendarmeries la valeur « gendarmerie ».
Préfecture	Établissement qui abrite l'ensemble des services de l'administration préfectorale : préfecture, préfecture annexe, préfecture maritime.
Préfecture de région	Établissement qui abrite le siège de l'administration civile de la région.
Sous-préfecture	Établissement qui abrite les services administratifs du sous- préfet.

• TOPONYME

Définition: Nom validé par l'Équipe Produit Toponymie qui garantit son orthographe.

Type: Caractères

Valeur particulière de l'attribut :

NR Non renseignée : s'il n'y a pas de topon	yme validé par l'Équipe Produit Toponymie.
---	--

• IMPORTANCE

Définition: Importance du toponyme dans son environnement.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : 1/2/3/4/5/6/7/8/NC/NR.

Le toponyme de valeur 1 est plus important que le toponyme de valeur 2, lui-même plus important que le toponyme de valeur 3 ...etc.

12.3 Classe PAI_CULTURE_LOISIRS

12.3.1 Définition

Définition	Désignation d'un e culturelle, touristiq	établissement ou lieu spécialement aménagé pour une activité ue ou de loisirs.
Topologie	Simple	
Genre	Ponctuel 2D	
Attributs	ID ORIGINE NATURE TOPONYME IMPORTANCE	Identifiant du PAI Origine du PAI Nature Nom Importance du toponyme

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut NATURE.

Modélisation géométrique : Au centre de l'objet ponctuel, du bâtiment ou au centroïde de la zone d'activité.

Commentaires: La prise en compte de toute institution ou organisme exclut la publicité particulière (notamment à travers un toponyme éventuel).

12.3.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant du PAI.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• ORIGINE

Définition : Source de l'information.

Type: Caractères

Valeurs:

^{*} GEOROUTE[®] est l'ancien produit IGN de référence en matière d'informations routières, qui décrivait le réseau routier français et toutes les agglomérations de plus de 10 000 habitants.

Définition : Nature du PAI.

Type : Caractères

Valeurs de l'attribut :

Camping	Emplacement aménagé pour la pratique du camping d'une superficie de plus de 2 ha.
Construction	Construction nommée habitée ou associée à un groupe d'habitations : construction diverse, pigeonnier, moulin à vent.
Digue	Digue, môle, jetée.
Dolmen	Monument mégalithique formé d'une grande pierre plate posée sur d'autres pierres dressées verticalement. Les allées couvertes sont incluses.
Espace public	Large espace découvert urbain désigné par un toponyme où aboutissent plusieurs rues, fermé à la circulation automobile, constituant un lieu remarquable : place, square, jardin, parc, parc communal, parc intercommunal, parc départemental, parc interdépartemental. Seuls les espaces publics possédant un toponyme sont retenus. Les parcs à vocation commerciale sont exclus (voir la valeur « Parc de loisirs » ci-dessous), de même que les parcs naturels (réserves, parcs nationaux, parcs naturels régionaux) qui sont traités en PAI_ESPACE_NATUREL.
Habitation troglodytique	Excavation naturelle ou creusée dans le roc (caverne, grotte), habitée ou anciennement habitée.
Maison du parc	Bâtiment ouvert au public et géré par un Parc National ou Régional.
Menhir	Pierre allongée, dressée verticalement. Les alignements en cromlech sont inclus.
Monument	Monument sans caractère religieux particulier : monument, statue, stèle.
Musée	Établissement ouvert au public exposant une grande collection d'objets, de documents, etc., relatifs aux arts et aux sciences et pouvant servir à leur histoire. Sont inclus: - tous les musées contrôlés ou supervisés par le ministère de la Culture (musées nationaux, classés, contrôlés,). - les musées relevant de certains ministères techniques ou de l'assistance publique (musée de l'armée, de la marine). - les musées privés ou associatifs ayant une grande notoriété. - les écomusées.
Parc des expositions	Lieu d'exposition ou de culture : centre culturel, parc des expositions.
Parc de loisirs	Parc à caractère commercial spécialement aménagé pour les loisirs : centre permanent de jeux, parc d'attraction, parc de détente, centre de loisirs. Seuls les parcs dont la superficie excède 4 ha et dotés d'équipements conséquents sont inclus. Les parcs publics (jardins, parcs communaux, départementaux) sont exclus (voir la valeur « espace public » ci-dessus).

Parc zoologique	Parc ouvert au public, où il est possible de voir des animaux sauvages vivant en captivité ou en semi-liberté. Tous les parcs ouverts au public sont inclus.
Refuge	Refuge, refuge gardé, abri de montagne nommé.
Vestiges archéologiques	Vestiges archéologiques, fouilles, tumulus, oppidum.
Village de vacances	Établissement de vacances, comprenant des équipements sportifs ou de détente conséquents dont le gestionnaire est privé ou public : village de vacances, colonie de vacances. Les hôtels et les « camps de vacances » sont exclus, ainsi que les établissements dont la capacité de prise en charge est inférieure à 300 personnes.
NR	Non renseignée, l'information est manquante dans la base.

• TOPONYME

Définition: Nom validé par l'Équipe Produit Toponymie qui garantit son orthographe.

Type: Caractères

Valeur particulière de l'attribut :

NR Non renseignée : s'il n'y a pas de toponyme validé par l'Équipe Produit Toponym
--

• IMPORTANCE

Définition: Importance du toponyme dans son environnement.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut: 1/2/3/4/5/6/7/8/NC/NR.

Le toponyme de valeur 1 est plus important que le toponyme de valeur 2, lui-même plus

important que le toponyme de valeur 3 ...etc.

12.4 Classe PAI_ESPACE_NATUREL

12.4.1 Définition

Définition		ieu-dit non habité dont le nom se rapporte ni à un détail un détail hydrographique
Topologie	Simple	
Genre	Ponctuel 2D	
Attributs	ID ORIGINE NATURE TOPONYME IMPORTANCE	Identifiant du PAI Origine du PAI Nature Nom Importance du toponyme

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut NATURE.

Modélisation géométrique : Au centre de l'objet ponctuel, du bâtiment ou au centroïde de la zone d'activité.

Commentaires: La prise en compte de toute institution ou organisme exclut la publicité particulière (notamment à travers un toponyme éventuel).

12.4.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant du PAI.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• ORIGINE

Définition: Source de l'information.

Type: Caractères

Valeurs:

^{*} GEOROUTE[®] est l'ancien produit IGN de référence en matière d'informations routières, qui décrivait le réseau routier français et toutes les agglomérations de plus de 10 000 habitants.

Définition: Nature du PAI.

Type: Caractères

Valeurs de l'attribut :

Arbre	Arbre nommé isolé, arbre remarquable.
Bois	Bois ou forêt.
Lieu-dit non habité	Lieu-dit quelconque, dont le nom est généralement attaché à des terres : lieu-dit non habité, plantation, espace cultivé.
Parc	Espace réglementé, généralement libre d'accès pour le public et où la nature fait l'objet d'une protection spéciale : parc naturel régional, parc national, réserve naturelle nationale ou régionale, parc naturel marin.
	Les parcs à vocation commerciale ne sont pas pris en compte dans cet attribut.
Pare-feu	Dispositif destiné à empêcher la propagation d'un incendie (généralement, ouverture pratiquée dans le massif forestier menacé).
Point de vue	Endroit d'où l'on jouit d'une vue pittoresque : point de vue, table d'orientation, belvédère.
	Seuls les points de vue aménagés (table d'orientation, bancs,) sont inclus
NR	Non renseignée, l'information est manquante dans la base.

TOPONYME

Définition: Nom validé par l'Équipe Produit Toponymie qui garantit son orthographe.

Type: Caractères

Valeur particulière de l'attribut :

• IMPORTANCE

Définition: Importance du toponyme dans son environnement.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : 1/2/3/4/5/6/7/8/NC/NR.

Le toponyme de valeur 1 est plus important que le toponyme de valeur 2, lui-même plus important que le toponyme de valeur 3 ...etc.

12.5 Classe PAI_SCIENCE_ENSEIGNEMENT

12.5.1 Définition

Définition	Désignation d'un é	établissement d'enseignement ou de recherche.
Topologie	Simple	
Genre	Ponctuel 2D	
Attributs	ID ORIGINE NATURE TOPONYME IMPORTANCE	Identifiant du PAI Origine du PAI Nature Nom Importance du toponyme

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut NATURE.

Modélisation géométrique : Au centre de l'objet ponctuel, du bâtiment ou au centroïde de la zone d'activité.

Commentaires: La prise en compte de toute institution ou organisme exclut la publicité particulière (notamment à travers un toponyme éventuel).

12.5.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant du PAI.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• ORIGINE

Définition : Source de l'information.

Type: Caractères

Valeurs:

^{*} GEOROUTE[®] est l'ancien produit IGN de référence en matière d'informations routières, qui décrivait le réseau routier français et toutes les agglomérations de plus de 10 000 habitants.

Définition: Nature du PAI.

Type: Caractères

Valeurs de l'attribut :

	Établissement consacré à l'enseignement maternel et primaire : école primaire, école maternelle, groupe scolaire, Institut Médico-Pédagogique (I.M.P.).
Enseignement primaire	Tous les établissements d'enseignement primaire, publics, confessionnels ou privés, ayant un contrat simple ou d'association avec l'État sont inclus.
	Les crèches sont exclues.
	Établissement consacré à l'enseignement secondaire : collège, lycée.
Enseignement secondaire	Tous les établissements d'enseignement secondaire publics, confessionnels ou privés, ayant un contrat simple ou d'association avec l'État sont inclus.
	Établissement consacré à l'enseignement supérieur : faculté, centre universitaire, institut, grande école,
Enseignement supérieur	Tous les établissements d'enseignement supérieur publics, confessionnels ou privés, ayant un contrat simple ou d'association avec l'État sont inclus.
	Les cours du soir, les cités et les restaurants universitaires sont exclus.
Science	Établissement scientifique ou technique nommé : centre de recherche, laboratoire, observatoire, station scientifique.
NR	Non renseignée, l'information est manquante dans la base.

• TOPONYME

Définition: Nom validé par l'Équipe Produit Toponymie qui garantit son orthographe.

Type: Caractères

Valeur particulière de l'attribut :

NR Non renseignée : s'il n'y a pas de toponyme validé par l'Équipe Produit Toponymie.

• IMPORTANCE

Définition: Importance du toponyme dans son environnement.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut: 1/2/3/4/5/6/7/8/NC/NR.

Le toponyme de valeur 1 est plus important que le toponyme de valeur 2, lui-même plus important que le toponyme de valeur 3 ...etc.

12.6 Classe PAI_GESTION_EAUX

12.6.1 Définition

Définition	Désignation d'une construction ou site liés à l'approvisionnement, au traitement de l'eau pour différents besoins (agricole, industriel, consommation) ou à l'épuration des eaux usées avant rejet dans la nature.	
Topologie	Simple	
Genre	Ponctuel 2D	
Attributs	ID ORIGINE NATURE TOPONYME IMPORTANCE	Identifiant du PAI Origine du PAI Nature Nom Importance du toponyme

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut NATURE.

Modélisation géométrique : Au centre de l'objet ponctuel, du bâtiment ou au centroïde de la zone d'activité.

Commentaires: La prise en compte de toute institution ou organisme exclut la publicité particulière (notamment à travers un toponyme éventuel).

12.6.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant du PAI.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• ORIGINE

Définition : Source de l'information.

Type: Caractères

Valeurs:

^{*} GEOROUTE® est l'ancien produit IGN de référence en matière d'informations routières, qui décrivait le réseau routier français et toutes les agglomérations de plus de 10 000 habitants.

NR

• NATURE

Définition: Nature du PAI.

Type: Caractères

Valeurs de l'attribut :

Station de pompage	Site incluant au moins une construction abritant une installation de captage ou de pompage des eaux : captage, pompage pour besoins agricole ou industriel, pompage pour production eau potable.
	Toutes les stations de pompage servant à l'alimentation en eau potable d'une collectivité sont incluses.
Usine de traitement des eaux	Établissement comprenant des installations destinées à rendre l'eau propre à la consommation (usine de traitement des eaux) ou à épurer des eaux usées avant leur rejet dans la nature (stations d'épuration, de lagunage) : usine de traitement des eaux, station d'épuration, station de lagunage.
	Les stations d'épuration et de lagunage sont incluses. Les stations traitant l'eau afin de la rendre propre à la consommation sont incluses lorsqu'elles comprennent des installations conséquentes (usines comprenant bassins, filtrages, traitements mécaniques).
	Sont exclues les stations lorsqu'il s'agit uniquement d'un traitement chimique d'appoint effectué au niveau d'un captage ou d'un réservoir.
	Les stations de relèvement sont également exclues.
NR	Non renseignée, l'information est manquante dans la base.

• TOPONYME

Définition: Nom validé par l'Équipe Produit Toponymie qui garantit son orthographe.

Type: Caractères

Valeur particulière de l'attribut :

NR Non renseignée : s'il n'y a pas de toponyme validé par l'Équipe Produit Toponymie.

• IMPORTANCE

Définition: Importance du toponyme dans son environnement.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : 1/2/3/4/5/6/7/8/NC/NR.

Le toponyme de valeur 1 est plus important que le toponyme de valeur 2, lui-même plus important que le toponyme de valeur 2, etc.

important que le toponyme de valeur 3 ...etc.

12.7 Classe PAI_INDUSTRIEL_COMMERCIAL

12.7.1 Définition

Définition	Désignation d'un bâtiment, site ou zone à caractère industriel ou commercial.	
Topologie	Simple	
Genre	Ponctuel 2D	
Attributs	ID ORIGINE NATURE TOPONYME IMPORTANCE	Identifiant du PAI Origine du PAI Nature Nom Importance du toponyme

Sélection: Voir les différentes valeurs de l'attribut NATURE.

Modélisation géométrique : Au centre de l'objet ponctuel, du bâtiment ou au centroïde de la zone d'activité.

Commentaires: La prise en compte de toute institution ou organisme exclut la publicité particulière (notamment à travers un toponyme éventuel).

12.7.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant du PAI.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• ORIGINE

Définition: Source de l'information

Type: Caractères

Valeurs:

^{*} GEOROUTE[®] est l'ancien produit IGN de référence en matière d'informations routières, qui décrivait le réseau routier français et toutes les agglomérations de plus de 10 000 habitants.

NR

• NATURE

Définition : Nature du PAI.

Type : Caractères

Valeurs de l'attribut :

Aquaculture	Site aménagé pour l'élevage piscicole ou la culture d'espèces animales marines (coques, coquilles Saint-Jacques, huîtres, moules, palourdes,): bouchot, parc à huîtres, zone conchylicole, zone mytilicole, zone ostréicole. Toutes les zones de plus de 3 ha possédant des installations fixes de pêche et délimitées par des alignements de pieux, les parcs à huîtres, les bassins.
	Les installations de pêche au carrelet sont exclues.
	Lieu d'où l'on extrait à ciel ouvert des matériaux de construction (pierre, roche) : carrière, sablière, ballastière, gravière.
Carrière	Toutes les carrières de plus de 3 ha en exploitation sont incluses. La définition de l'enceinte s'appuie sur les fronts de taille (voir aussi la classe LIGNE_OROGRAPHIQUE) et sur la zone d'exploitation visible sur les photographies aériennes.
Centrale électrique	Usine où l'on produit de l'énergie électrique : centrale hydroélectrique, centrale thermique, centrale nucléaire, parc éolien, centrale photovoltaïque.
	Les centrales électriques souterraines sont exclues.
	Bâtiment ou zone à caractère commercial : hypermarché, grand magasin, centre commercial, zone à caractère commercial.
Divers commercial	Au moins tous les sites incluant un « grand magasin », un hypermarché, ou une zone d'activité commerciale d'au moins 5 ha. Les hypermarchés isolés ayant une surface de vente de plus de 4000m² sont inclus. (voir également la valeur d'attribut « Marché » ci-dessous).
Divers industriel	Organisme ou entreprise à caractère industriel non distingué de façon spécifique : centre de recherche, dépôt, coopérative (vinicole, céréalière), élevage avicole, haras, abattoir, déchèterie.
Divers industrier	Tous les sites d'importance ou de notoriété nationale ou régionale, confirmée par un toponyme, et de surface supérieure à 3 ha sont retenus (le toponyme n'est pas nécessairement retenu).
Haras national	Lieu ou établissement destiné à la reproduction de l'espèce chevaline, à l'amélioration des races de chevaux par la sélection des étalons. Tous les haras nationaux sont inclus.
	L'enceinte comprend l'ensemble des installations (manège, écuries, piste d'entraînement,).
	Zone constituée de bassins creusés à proximité des côtes pour extraire le sel de l'eau de mer par évaporation.
Marais salants	Les zones de marais salants de moins de 3 ha sont exclues. Les anciens marais salants qui ne sont plus en activité sont exclus.
Marché	Tout ensemble construit dont la finalité est la commercialisation de gros ou de détail de denrées alimentaires : marché couvert, marché d'intérêt national,

	marché d'intérêt régional, halle, foire, zone d'exposition à caractère permanent, criée couverte.
	Lieu d'où l'on extrait des minerais : mine de houille, mine de lignite, crassier, entrée de mine, terril.
Mine	Les mines à ciel ouvert de plus de 10 ha sont incluses.
	Les mines souterraines sont exclues.
Usine	Établissement dominé par une activité industrielle (fabrication d'objets ou de produits, transformation ou conservation de matières premières) : atelier, fabrique, manufacture, mine avec infrastructure bâtie, usine, scierie.
	Les sites dont la superficie est inférieure à 5 ha sont généralement exclus.
Zone industrielle	Regroupement d'activités de production sur l'initiative des collectivités locales ou d'organismes parapublics (chambres de commerce et d'industrie) et portant un nom : zone artisanale, zone industrielle.
	Les sites dont la superficie est inférieure à 5 ha sont généralement exclus.
NR	Non renseignée, l'information est manquante dans la base.

• TOPONYME

Définition: Nom validé par l'Équipe Produit Toponymie qui garantit son orthographe.

Type: Caractères

Valeur particulière de l'attribut :

NR	Non renseignée : s'il n'y a pas de toponyme validé par l'Équipe Produit Toponymie.
----	--

• IMPORTANCE

Définition: Importance du toponyme dans son environnement.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : 1/2/3/4/5/6/7/8/NC/NR.

Le toponyme de valeur 1 est plus important que le toponyme de valeur 2, lui-même plus important que le toponyme de valeur 3 ...etc.

12.8 Classe PAI_RELIGIEUX

12.8.1 Définition

Définition	Désignation d'un b	pâtiment réservé à la pratique d'une religion.
Topologie	Simple	
Genre	Ponctuel 2D	
Attributs	ID ORIGINE NATURE TOPONYME IMPORTANCE	Identifiant du PAI Origine du PAI Nature Nom Importance du toponyme

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut NATURE.

Modélisation géométrique : Au centre de l'objet ponctuel, du bâtiment ou au centroïde de la zone d'activité.

Commentaires: La prise en compte de toute institution ou organisme exclut la publicité particulière (notamment à travers un toponyme éventuel).

12.8.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant du PAI.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• ORIGINE

Définition : Source de l'information.

Type: Caractères

Valeurs:

^{*} GEOROUTE® est l'ancien produit IGN de référence en matière d'informations routières, qui décrivait le réseau routier français et toutes les agglomérations de plus de 10 000 habitants.

NATURE

Définition: Nature du PAI.

Type: Caractères

Valeurs de l'attribut :

Croix	Monument religieux : croix, calvaire, vierge, statue religieuse.
Culte catholique ou orthodoxe	Bâtiment réservé à l'exercice du culte catholique ou orthodoxe : église, cathédrale, basilique, chapelle, abbaye, oratoire.
Culte protestant	Bâtiment réservé à l'exercice du culte protestant : temple (protestant), église réformée.
Culte israélite	Bâtiment réservé à l'exercice du culte israélite : synagogue.
Culte islamique	Bâtiment réservé à l'exercice du culte islamique : mosquée.
Culte divers	Bâtiment réservé à l'exercice d'un culte religieux autre que chrétien, islamique ou israélite : temple bouddhiste, temple hindouiste.
Tombeau	Cimetière, tombe ou tombeau nommé : cimetière, tombe, tombeau, ossuaire.
NR	Non renseignée, l'information est manquante dans la base.

• TOPONYME

Définition: Nom validé par l'Équipe Produit Toponymie qui garantit son orthographe.

Type: Caractères

Valeur particulière de l'attribut :

NR Non renseignée : s'il n'y	s de toponyme validé par l'Équipe Produit Toponymie.
------------------------------	--

• IMPORTANCE

Définition: Importance du toponyme dans son environnement.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut: 1/2/3/4/5/6/7/8/NC/NR.

Le toponyme de valeur 1 est plus important que le toponyme de valeur 2, lui-même plus

important que le toponyme de valeur 3 ...etc.

12.9 Classe PAI_SANTE

12.9.1 Définition

Définition	Désignation d'un établissement thermal ou de type hospitalier.	
Topologie	Simple	
Genre	Ponctuel 2D	
Attributs	ID ORIGINE NATURE TOPONYME IMPORTANCE	Identifiant du PAI Origine du PAI Nature Nom Importance du toponyme

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut NATURE.

Modélisation géométrique : Au centre de l'objet ponctuel, du bâtiment ou au centroïde de la zone d'activité.

Commentaires: La prise en compte de toute institution ou organisme exclut la publicité particulière (notamment à travers un toponyme éventuel).

12.9.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant du PAI.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• ORIGINE

Définition : Source de l'information.

Type: Caractères

Valeurs:

^{*} GEOROUTE[®] est l'ancien produit IGN de référence en matière d'informations routières, qui décrivait le réseau routier français et toutes les agglomérations de plus de 10 000 habitants.

NATURE

Définition: Nature du PAI.

Type: Caractères

Valeurs de l'attribut :

Etablissement hospitalier	Autres établissements relevant de la loi hospitalière : sanatorium, aérium, hospice, maison de retraite (MAPA et EHPA), établissements de convalescence ou de repos. Tous les établissements assurant les soins et l'hébergement ou les soins seulement sont inclus.
Etablissement thermal	Établissement où l'on utilise les eaux médicinales (eaux minérales, chaudes ou non) : établissement thermal, centre de thalassothérapie.
	Seuls sont inclus les établissements agréés par la Sécurité Sociale.
Hôpital	Établissement public ou privé, où sont effectués tous les soins médicaux et chirurgicaux lourds et/ou de longue durée, ainsi que les accouchements : centre hospitalier, hôpital, hôpital psychiatrique, CHU, hôpital militaire, clinique.
NR	Non renseignée, l'information est manquante dans la base.

• TOPONYME

Définition: Nom validé par l'Équipe Produit Toponymie qui garantit son orthographe.

Type: Caractères

Valeur particulière de l'attribut :

NR Non renseignée : s'il n'y a pas de toponyme validé par l'Équipe Produit Toponyn
--

• IMPORTANCE

Définition: Importance du toponyme dans son environnement.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : 1/2/3/4/5/6/7/8/NC/NR.

Le toponyme de valeur 1 est plus important que le toponyme de valeur 2, lui-même plus

important que le toponyme de valeur 3 ...etc.

12.10 Classe PAI_SPORT

12.10.1 Définition

Définition	Désignation d'un établissement ou lieu spécialement aménagé pour la pratique d'une ou de plusieurs activités sportives.	
Topologie	Simple	
Genre	Ponctuel 2D	
Attributs	ID ORIGINE NATURE TOPONYME IMPORTANCE	Identifiant du PAI Origine du PAI Nature Nom Importance du toponyme

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut NATURE.

Modélisation géométrique : Au centre de l'objet ponctuel, du bâtiment ou au centroïde de la zone d'activité.

Commentaires: La prise en compte de toute institution ou organisme exclut la publicité particulière (notamment à travers un toponyme éventuel).

12.10.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant du PAI.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

ORIGINE

Définition : Source de l'information.

Type: Caractères

Valeurs:

^{*} GEOROUTE® est l'ancien produit IGN de référence en matière d'informations routières, qui décrivait le réseau routier français et toutes les agglomérations de plus de 10 000 habitants.

Définition: Nature du PAI.

Type: Caractères

Valeurs de l'attribut :

Golf	Terrain ouvert au public et consacré à la pratique du golf.
	Les terrains de moins de 6 trous et les minigolfs sont exclus.
Hippodrome	Lieu ouvert au public et consacré aux courses de chevaux. Seuls les hippodromes possédant des aménagements
Impourome	conséquents (tribunes, bâtiments spécifiques) sont inclus.
	Grand bassin de natation, et ensemble des installations qui l'entourent : piscine couverte, piscine découverte.
Piscine	Toutes les piscines ouvertes au public et ayant un bassin au moins de 25 m ou plus sont incluses.
	Les piscines des centres de vacances ou des hôtels sont exclues (voir la classe TERRAIN_SPORT).
	Grande enceinte, terrain aménagé pour la pratique des sports, et le plus souvent entouré de gradins, de tribunes : stade, terrain de sports, vélodrome découvert, circuit auto-moto, complexe sportif pluridisciplinaire.
Stade	Seules les enceintes incluant des aménagements conséquents (piste « construite », tribunes,) sont incluses.
	Les terrains d'entraînement incluant seulement 2 ou 3 terrains de football et de petits vestiaires sont exclus (voir aussi la classe TERRAIN_SPORT)
NR	Non renseignée, l'information est manquante dans la base.

• TOPONYME

Définition: Nom validé par l'Équipe Produit Toponymie qui garantit son orthographe.

Type: Caractères

Valeur particulière de l'attribut :

NR Non renseignée : s'il n'y a pas de toponyme validé par l'Équipe Produit Toponymie.

• IMPORTANCE

Définition: Importance du toponyme dans son environnement.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : 1/2/3/4/5/6/7/8/NC/NR.

Le toponyme de valeur 1 est plus important que le toponyme de valeur 2, lui-même plus important que le toponyme de valeur 3 ...etc.

12.11 Classe PAI_TRANSPORT

12.11.1 Définition

Définition	Désignation d'un bâtiment ou site lié à une activité de transport routier, ferré ou aérien.	
Topologie	Simple	
Genre	Ponctuel 2D	
Attributs	ID ORIGINE NATURE TOPONYME IMPORTANCE	Identifiant du PAI Origine du PAI Nature Nom Importance du toponyme

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut NATURE.

Modélisation géométrique : Au centre de l'objet ponctuel, du bâtiment ou au centroïde de la zone d'activité.

Commentaires: La prise en compte de toute institution ou organisme exclut la publicité particulière (notamment à travers un toponyme éventuel).

12.11.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant du PAI.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

ORIGINE

Définition : Source de l'information.

Type: Caractères

Valeurs:

^{*} GEOROUTE[®] est l'ancien produit IGN de référence en matière d'informations routières, qui décrivait le réseau routier français et toutes les agglomérations de plus de 10 000 habitants.

Définition: Nature du PAI.

Type : Caractères

Valeurs de l'attribut :

Aérodrome militaire	Tout terrain ou plan d'eau réservés à l'armée spécialement aménagé pour l'atterrissage, le décollage et les manœuvres des aéronefs y compris les installations annexes qu'il peut comporter pour les besoins du trafic et le service des aéronefs : aérodrome militaire, héliport militaire.
Aérodrome non militaire	Tout terrain ou plan d'eau spécialement aménagé pour l'atterrissage, le décollage et les manœuvres des aéronefs y compris les installations annexes qu'il peut comporter pour les besoins du trafic et le service des aéronefs : altiport, aérodrome non militaire, héliport. Ne sont pas pris en compte les aéro-clubs, les terrains de vol à voile, les pistes d'ULM.
Aéroport international	Aérodrome de statut international sur lequel ont été prévues des installations en vue de l'abri, de l'entretien ou de la répartition des aéronefs, ainsi que pour la réception, l'embarquement et le débarquement des passagers, le chargement et le déchargement des marchandises.
Aéroport quelconque	Aérodrome sur lequel ont été prévues des installations en vue de l'abri, de l'entretien ou de la répartition des aéronefs, ainsi que pour la réception, l'embarquement et le débarquement des passagers, le chargement et le déchargement des marchandises.
Aire de service	Espace aménagé à l'écart des chaussées, notamment des autoroutes, pour permettre aux usagers de se ravitailler en carburant. Emprise de l'aire. Les contours de la surface ne s'appuient jamais sur des tronçons de route (qui représentent l'axe des chaussées).
Aire de repos	Espace aménagé (présence d'un point d'eau obligatoire) à l 'écart des chaussées, notamment des autoroutes, pour permettre aux usagers de s'arrêter et de se reposer. Emprise de l'aire. Les contours de la surface ne s'appuient jamais sur des tronçons de route qui représentent l'axe des chaussées.
Barrage	Obstacle artificiel placé en travers d'un cours d'eau : barrage, écluse, vanne.
Carrefour	Nœud du réseau routier : carrefour nommé.
Chemin	Voie de communication non routière : allée, chemin, laie forestière, sentier.
Echangeur	Échangeur autoroutier portant un nom ou un numéro.

Gare routière	Ensemble des installations destinées à l'embarquement et au débarquement de voyageurs en car ou en bus en un point déterminé. Ne sont pas retenues les gares routières des bus de ville, des bus scolaires, de la RATP et les dépôts de bus.
Gare voyageurs uniquement	Établissement ferroviaire ou de transport par câble assurant avec ou sans personnel un service commercial de voyageurs : gare, station, point d'arrêt, station réseau ferré urbain, gare téléphérique. Toutes les gares et arrêts ferroviaires en service sont inclus. Modélisation géométrique : Point centré sur la gare ou sur la ligne ferroviaire dans le cas d'un arrêt.
Gare voyageurs et fret	Établissement ferroviaire assurant un service commercial de voyageurs et de marchandises. (Uniquement le bâtiment principal ouvert au public.)
Gare fret uniquement	Établissement ferroviaire assurant un service commercial de marchandises : gare de fret, point de desserte. Le fret aérien ou maritime est exclu.
Infrastructure routière	Élément du réseau routier ne figurant ni en attribut d'un objet « tronçon de route » ni avec la valeur d'attribut « carrefour » : route nommée, route complexe.
Parking	Une aire de stationnement ou parking est une zone aménagée pour le stationnement des véhicules : aire de stationnement, parking, parking souterrain, parking à étages. Tous les parkings publics nommés de plus de 100 places sont inclus qu'ils soient souterrains ou aériens (ex. parkings municipaux), Les parkings de plus de 100 places associés à des services de transport (gares, aéroports) sont retenus même s'ils n'ont pas de nom propre. Les parkings d'aires de repos ou de service ne sont pas retenus (voir les valeur <aire de="" repos=""> et <aire de="" service="">). Le parkings appartenant à des établissements purement commerciaux (ex. parking de supermarché) sont exclus (pour ces derniers, voir aussi la classe Surface de route). Un Parking est un objet ponctuel situé au centre de l'aire de stationnement, ou à l'entrée pour les parkings souterrains. Il est généralement associé à une surface pour des parkings aériens de plus de 5 ha.</aire></aire>
Péage	Barrière de péage. Toutes les barrières de péage sont représentées, qu'elles soient ou non accompagnées d'un élargissement de la chaussée ou d'un bâtiment : péage d'autoroute, de pont, de route. Si aucun objet de la base n'est associé au péage (ni surface de route ni bâtiment), le point d'activité est saisi sur l'axe de la route au niveau de la barrière de péage. Le péage est modélisé par une surface incluant tous les objets associés à cette fonction : SURFACE_ROUTE BATI_REMARQUABLE ou les deux.
Pont	Ouvrage d'art permettant le franchissement d'une vallée ou d'une voie de communication : pont, passerelle, viaduc, gué, pont mobile. Seuls les ponts nommés sont saisis.

Port	Abri naturel ou artificiel aménagé pour recevoir les navires, pour l'embarquement et le débarquement de leur chargement : port de plaisance, port de pêche, port national, port privé, port international, port militaire.
Rond-point	Rond-point, place de forme circulaire, ovale ou semi- circulaire, ou carrefour giratoire. Un giratoire est formé d'un anneau central qui permet aux usagers de prendre n'importe quelle direction, y compris de faire un demi- tour.
	Seuls les ronds-points nommés sont retenus.
Station de métro	Station où il est possible d'accéder à un réseau de métro ou de tramway : station de métro, arrêt de tramway. On saisit un seul objet "Station de métro" même s'il y a plusieurs entrées distinctes, éventuellement plusieurs ponctuels "Station de métro" pour les correspondances importantes (ex : Bastille) mais un seul ponctuel pour une station de métro qui n'est pas une correspondance.
Téléphérique	Système de transport à traction par câble nommé : remonte-pente, télécabine, télésiège, téléphérique, téléski.
Tunnel	Tunnel nommé.
Voie ferrée	Voie ferrée nommée
NR	Non renseignée, l'information est manquante dans la base.
	Aire d'accueil des gens du voyage, passage à niveau.

Les valeurs « Chemin » et « Infrastructure routière » sont dépréciées.

• TOPONYME

Définition: Nom validé par l'Équipe Produit Toponymie qui garantit son orthographe.

Type: Caractères

Valeur particulière de l'attribut :

NR	Non renseignée : s'il n'y a pas de toponyme validé par l'Équipe Produit Toponymie.
NK	I Non renseignee: s'il n'y a pas de toponyme valide par l'Equipe Produit Toponymie.

• IMPORTANCE

Définition: Importance du toponyme dans son environnement.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : 1/2/3/4/5/6/7/8/NC/NR.

Le toponyme de valeur 1 est plus important que le toponyme de valeur 2, lui-même plus important que le toponyme de valeur 3 ...etc.

12.12 Classe PAI_ZONE_HABITATION

12.12.1 Définition

Définition	Désignation d'un lieu-dit habité.	
Topologie	Simple	
Genre	Ponctuel 2D	
Attributs	ID ORIGINE NATURE TOPONYME IMPORTANCE	Identifiant du PAI Origine du PAI Nature Nom Importance du toponyme

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut NATURE.

Modélisation géométrique : Au centre de l'objet ponctuel, du bâtiment ou au centroïde de la zone d'activité.

Commentaires: La prise en compte de toute institution ou organisme exclut la publicité particulière (notamment à travers un toponyme éventuel).

12.12.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant du PAI.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• ORIGINE

Définition: Source de l'information.

Type: Caractères

Valeurs:

^{*} GEOROUTE[®] est l'ancien produit IGN de référence en matière d'informations routières, qui décrivait le réseau routier français et toutes les agglomérations de plus de 10 000 habitants.

• NATURE

Définition: Nature du PAI.

Type: Caractères

Valeurs de l'attribut :

Château	Château ou tour. Le lieu-dit, toujours nommé, peut ne pas être habité ou ne plus être habité mais n'est pas totalement en ruines.	
Grange	Construction légère : abri, baraquement, cabane, grange, hangar. Voir également la classe CONSTRUCTION_LEGERE.	
Lieu-dit habité Groupe d'habitations nommé situé en dehors du chef-lieu commune : hameau, habitation isolée, ancien chef-lieu commune.		
Moulin	Moulin ou ancien moulin à eau.	
Quartier	Quartier nommé : cité, faubourg, lotissement.	
Ruines	Bâtiment ou construction en ruines.	
NR	Non renseignée, l'information est manquante dans la base.	

• TOPONYME

Définition: Nom validé par l'Équipe Produit Toponymie qui garantit son orthographe.

Type: Caractères

Valeurs de l'attribut : <Nom> / NR si le lieu-dit habité n'est pas caractérisé par un nom.

• IMPORTANCE

Définition: Importance du toponyme dans son environnement.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut: 1/2/3/4/5/6/7/8/NC/NR.

Le toponyme de valeur 1 est plus important que le toponyme de valeur 2, lui-même plus

important que le toponyme de valeur 3 ...etc.

12.13 Classe PAI_HYDROGRAPHIE

12.13.1 Définition

Définition	Désignation se rapportant à un détail hydrographique.	
Topologie	Simple	
Genre	Ponctuel 2D	
Attributs	ID ORIGINE NATURE TOPONYME IMPORTANCE	Identifiant du PAI Origine du PAI Nature Nom Importance du toponyme

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut NATURE.

Modélisation géométrique : Au centre de l'objet ponctuel, du bâtiment ou au centroïde de la zone d'activité.

Commentaires: La prise en compte de toute institution ou organisme exclut la publicité particulière (notamment à travers un toponyme éventuel).

12.13.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant du PAI.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• ORIGINE

Définition: Source de l'information.

Type: Caractères

Valeurs:

Plan
Fichier
Terrain
Scan25
Orthophotographie
ВОТоро
BDCarto
Géoroute*
BDNyme
Calculé
BDParcellaire
NR

^{*} GEOROUTE® est l'ancien produit IGN de référence en matière d'informations routières, qui décrivait le réseau routier français et toutes les agglomérations de plus de 10 000 habitants.

NATURE

Définition: Nature du PAI.

Type: Caractères

Valeurs de l'attribut :

Point de repère visible de la mer : amer, bouée, balise, phare, feu, tourelle.	
Espace marin pénétrant entre les terres : anse, baie, calanque, crique, golfe.	
En mer ou sur un fleuve, relief sous-marin non rocheux représentant un danger potentiel pour la navigation : banc, hauts-fonds.	
Cours d'eau artificiel : ancien canal, bief, canal, fossé, rigole.	
Cascade, chute d'eau	
Embouchure d'un fleuve : delta, embouchure, estuaire.	
Espace maritime, mer, océan, passe.	
Nom d'un glacier ou d'un détail relatif à un glacier : crevasse, glacier, moraine, névé, sérac.	
Étendue d'eau terrestre : bassin, étang, lac, mare.	
Zone humide : marais, marécage, saline.	
Zone d'activité aquacole : bouchot, parc à huîtres, pêcherie.	
Lieu où disparaît, où se perd un cours d'eau, qui réapparaît ensuite, en formant une résurgence, après avoir effectué un trajet souterrain.	
Tout point d'eau naturel ou artificiel : captage, citerne, fontaine, puits, résurgence, source.	
Cours d'eau : fleuve, rivière, ruisseau, torrent.	
Non renseignée, l'information est manquante dans la base.	

Les valeurs « Canal », « Pêcherie » et « Rivière » sont dépréciées.

• TOPONYME

Définition: Nom validé par l'Équipe Produit Toponymie qui garantit son orthographe.

Type: Caractères

Valeur particulière de l'attribut :

NR Non renseignée : s'il n'y a pas de toponyme validé par l'Équipe Produit Toponymie.

• IMPORTANCE

Définition: Importance du toponyme dans son environnement.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut: 1/2/3/4/5/6/7/8/NC/NR.

Le toponyme de valeur 1 est plus important que le toponyme de valeur 2, lui-même plus important que le toponyme de valeur 3 ...etc.

12.14 Classe PAI_OROGRAPHIE

12.14.1 Définition

Définition	Désignation d'un détail du relief.	
Topologie	Simple	
Genre	Ponctuel 2D	
Attributs	ID ORIGINE NATURE TOPONYME IMPORTANCE	Identifiant du PAI Origine du PAI Nature Nom Importance du toponyme

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut NATURE.

Modélisation géométrique : Au centre de l'objet ponctuel, du bâtiment ou au centroïde de la zone d'activité.

Commentaires: La prise en compte de toute institution ou organisme exclut la publicité particulière (notamment à travers un toponyme éventuel).

12.14.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant du PAI.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• ORIGINE

Définition: Source de l'information.

Type: Caractères

Valeurs:

Plan
Fichier
Terrain
Scan25
Orthophotographie
ВОТоро
BDCarto
Géoroute*
BDNyme
Calculé
BDParcellaire
NR

^{*} GEOROUTE® est l'ancien produit IGN de référence en matière d'informations routières, qui décrivait le réseau routier français et toutes les agglomérations de plus de 10 000 habitants.

• NATURE

Définition : Nature du PAI.

Type : Caractères

Сар	Prédominance dans le contour d'une côte : cap, pointe, promontoire.	
Cirque	Dépression semi-circulaire, à bords raides.	
Col	Point de passage imposé par la configuration du relief : col, passage.	
Crête	Ligne de partage des eaux : crête, arête, ligne de faîte.	
Dépression	Dépression naturelle du sol : cuvette, bassin fermé, dépression, doline.	
Dune	Monticule de sable sur les bords de la mer.	
Escarpement	Escarpement du relief : barre rocheuse, escarpement rocheux, face abrupte, falaise.	
Gorge	Vallée étroite et encaissée : canyon, cluse, défilé, gorge.	
Grotte	Grotte naturelle ou excavation : aven, cave, gouffre, grotte.	
lle	lle, îlot ou presqu'île.	
Isthme	Bande de terre étroite entre deux mers, réunissant deux terres : cordon littoral, isthme.	
Montagne	Désigne une montagne ou un massif de manière globale et non un sommet en particulier (voir sommet).	
Pic	Sommet pointu d'une montagne : aiguille, pic, piton.	
Plage	Zone littorale marquée par le flux et le reflux des marées : grève, plage.	
Plaine	Zone de surface terrestre caractérisée par une relative planéité : plaine, plateau.	
Récif	Rocher situé en mer ou dans un fleuve, mais dont une partie, faiblement émergée, peut constituer un obstacle ou un repère : brisant, récif, rocher marin.	
Rochers	Zone ou détail caractérisé par une nature rocheuse mais non verticale : chaos, éboulis, pierrier, rocher.	
Sommet	Point haut du relief non caractérisé par un profil abrupt (voir la nature Pic) : colline, mamelon, mont, sommet.	
Vallée	Espace entre deux ou plusieurs montagnes. Forme définie par la convergence des versants et qui est, ou a été parcourue par un cours d'eau : combe, ravin, val, vallée, vallon, thalweg.	
Versant	Plan incliné joignant une ligne de crête à un thalweg : coteau, versant.	
Volcan	Toute forme de relief témoignant d'une activité volcanique : cratère, volcan.	
NR	Non renseigné : l'information est manquante dans la base.	

• TOPONYME

Définition: Nom validé par l'Équipe Produit Toponymie qui garantit son orthographe.

Type: Caractères

Valeur particulière de l'attribut :

NR Non renseignée : s'il n'y a pas de toponyme validé par l'Équipe Produit Toponymie.

• IMPORTANCE

Définition: Importance du toponyme dans son environnement.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : 1/2/3/4/5/6/7/8/NC/NR.

Le toponyme de valeur 1 est plus important que le toponyme de valeur 2, lui-même plus

important que le toponyme de valeur 3 ...etc.

13.1 Classe LIEU_DIT_HABITE

13.1.1 Définition

Définition	Lieu-dit habité.	
Topologie	Simple	
Genre	Ponctuel 2D	
Attributs	ID ORIGIN_NOM NOM IMPORTANCE NATURE	Identifiant du lieu-dit Origine du toponyme Nom du lieu-dit habité Importance du lieu-dit Nature du lieu-dit

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut « Nature ».

13.1.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant du lieu-dit.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• ORIGIN_NOM

Définition : Origine du toponyme. Attribut précisant l'origine de la donnée.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

Scan25	Carte IGN au 1 : 25 000.	
BDCarto	Base de données BD CARTO® pour la géométrie de l'objet.	
ВОТоро	Base de données BD TOPO® antérieure à la BD TOPO® Pays.	
BDNyme	Base de données BD NYME [®] .	
Géoroute*	Base de données GEOROUTE [®] pour la géométrie de l'objet (notamment les points et surfaces d'activité sur les zones couvertes par GEOROUTE [®]).	
Fichier	Fichier numérique obtenu auprès d'un prestataire extérieur à l'IGN.	
Plan	Plan qui a été reporté ou documentation aidant à la localisation.	
BDParcellaire	Base de données BD PARCELLAIRE®.	
Terrain	Information provenant d'un passage sur le terrain.	
NR	Non renseigné.	

^{*} GEOROUTE® est l'ancien produit IGN de référence en matière d'informations routières, qui décrivait le réseau routier français et toutes les agglomérations de plus de 10 000 habitants.

BD TOPO® Version 2.1 – Descriptif de contenu – Juillet 2013

NOM

Définition: Orthographe du toponyme validée par le bureau de Toponymie.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Les toponymes sont enregistrés suivant la charte de toponymie en vigueur à l'IGN.

Valeur particulière de l'attribut :

NR Non renseignée : s'il n'y a pas de toponyme validé par l'Équipe Produit Toponymie.

• IMPORTANCE

Définition: Importance du toponyme dans son environnement.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

_	TH. 1. 1971 1. 1. 1. 100 000 1. 19. 1
1	lieu habité de plus de 100 000 habitants
2	lieu habité de 25 000 à 100 000 habitants
3	lieu habité de 5 000 à 25 000 habitants
4	lieu habité de 1 000 à 5 000 habitants
5	lieu habité de 200 à 1 000 habitants
6	lieu habité de moins de 200 habitants, quartier de ville
7	groupe d'habitations (2 à 10 feux, 4 à 20 bâtiments, petit quartier de ville)
8	constructions isolées (1 feu, 1 à 3 bâtiments)
NC	Non concerné
NR	Non renseigné

NATURE

Définition : Indique la catégorie à laquelle appartient le lieu-dit.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Château	
Grange	
Lieu-dit habité	
Moulin	
Quartier	
Refuge	
Ruines	_

13.2 Classe LIEU_DIT_NON_HABITE

13.2.1 Définition

Définition	Lieu-dit non habité.	
Topologie	Simple	
Genre	Ponctuel 2D	
Attributs	ID ORIGIN_NOM NOM IMPORTANCE NATURE	Identifiant du lieu-dit Origine du toponyme Nom du lieu-dit Importance du lieu-dit Nature du lieu-dit

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut « Nature ».

13.2.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant du lieu-dit.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• ORIGIN_NOM

Définition : Origine du toponyme. Attribut précisant l'origine de la donnée.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Scan25	Carte IGN au 1 : 25 000.	
BDCarto	Base de données BD CARTO® pour la géométrie de l'objet.	
ВОТоро	Base de données BD TOPO® antérieure à la BD TOPO® Pays.	
BDNyme	Base de données BD NYME [®] .	
Géoroute*	Base de données GEOROUTE® pour la géométrie de l'objet (notamment les points et surfaces d'activité sur les zones couvertes par GEOROUTE®).	
Fichier	Fichier numérique obtenu auprès d'un prestataire extérieur à l'IGN.	
Plan	Plan qui a été reporté ou documentation aidant à la localisation.	
BDParcellaire	Parcellaire Base de données BD PARCELLAIRE®.	
Terrain	Information provenant d'un passage sur le terrain.	
NR	Non renseigné.	

^{*} GEOROUTE[®] est l'ancien produit IGN de référence en matière d'informations routières, qui décrivait le réseau routier français et toutes les agglomérations de plus de 10 000 habitants.

NOM

Définition: Orthographe du toponyme validée par le bureau de Toponymie.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Les toponymes sont enregistrés suivant la charte de toponymie en vigueur à l'IGN.

Valeur particulière de l'attribut :

NR Non renseignée : s'il n'y a pas de toponyme validé par l'Équipe Produit Toponymie.

• IMPORTANCE

Définition: Importance du toponyme dans son environnement.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

	Objets surfaciques	Objets linéaires / ponctuels
1	Lieu-dit non habité de plus 20 Km ²	
2	Lieu-dit habité de 10 à 20 Km ²	
3	Lieu-dit non habité de 5 à 10 Km ²	
4	Lieu-dit non habité de 2 à 5 Km ²	Notoriété Nationale
5	Lieu-dit non habité de 1 à 2 Km ²	Notoriété Régionale
6	Lieu-dit non habité de 0,25 à 1 Km ²	Notoriété Départementale
7	Lieu-dit non habité de moins de 0 ,25 Km²	Notoriété Cantonale
8	Lieu-dit non habité de moins de 0 ,25 Km ² jugés moins importants que ceux d'importance 7	Notoriété Communale
NC	Non concerné	
NR	Non renseigné	

• NATURE

Définition : Indique la catégorie à laquelle appartient le lieu-dit.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Barrage
Croix
Tombeau
Digue
Dolmen
Espace public
Habitation troglodytique
Vestiges archéologiques
Lieu-dit non habité
Point de vue
Marais salants
Mine
Ouvrage militaire

13.3 Classe TOPONYME_DIVERS

8.12.1 Définition

Définition	Toponyme de nature diverse, désignant un bâtiment administratif, ou bien une école, un détail religieux, un établissement de santéetc. Voir les valeurs de l'attribut NATURE.	
Topologie	Simple	
Genre	Ponctuel 2D	
Attributs	ID ORIGIN_NOM NOM IMPORTANCE NATURE	Identifiant du toponyme Origine du toponyme Nom Importance du toponyme Nature du toponyme

8.12.2 Description des attributs

• ID

Définition: Identifiant du toponyme.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• ORIGIN_NOM

Définition : Origine du toponyme. Attribut précisant l'origine de la donnée.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Scan25	Carte IGN au 1 : 25 000.	
BDCarto	Base de données BD CARTO® pour la géométrie de l'objet.	
ВОТоро	BDTopo Base de données BD TOPO® antérieure à la BD TOPO® Pays.	
BDNyme	Base de données BD NYME [®] .	
Géoroute*	Géoroute* Base de données GEOROUTE® pour la géométrie de l'objet (notamment les points et surfaces d'activité sur les zones couvertes par GEOROUTE®).	
Fichier	Fichier numérique obtenu auprès d'un prestataire extérieur à l'IGN	
Plan	Plan qui a été reporté ou documentation aidant à la localisation.	
BDParcellaire Base de données BD PARCELLAIRE®.		
Terrain	Information provenant d'un passage sur le terrain	
NR	non renseigné	

^{*} GEOROUTE[®] est l'ancien produit IGN de référence en matière d'informations routières, qui décrivait le réseau routier français et toutes les agglomérations de plus de 10 000 habitants.

NOM

Définition: Orthographe du toponyme validée par le bureau de Toponymie.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Les toponymes sont enregistrés suivant la charte de toponymie en vigueur à l'IGN.

• IMPORTANCE

Définition: Importance du toponyme dans son environnement.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut: 1/2/3/4/5/6/7/8/NC/NR.

Le toponyme de valeur 1 est plus important que le toponyme de valeur 2, lui-même plus

important que le toponyme de valeur 3 ...etc.

NATURE

Définition: Attribut donnant plus précisément la nature de l'objet nommé.

Type: Caractères

Contrainte sur l'attribut :

Valeurs de l'attribut : (voir définitions dans les classes :

PAI_ADMINISTRATIF_MILITAIRE,

PAI_CULTURE_LOISIRS,

PAI_SCIENCE_ENSEIGNEMENT, PAI_INDUSTRIEL_COMMERCIAL,

PAI_RELIGIEUX, PAI_SANTE, PAI_SPORT,

PAI TRANSPORT)

Enceinte militaire	
Etablissement pénitentiaire	
Maison forestière	

Camping
Construction
Maison du parc
Menhir
Monument
Musée
Parc de loisirs
Parc des expositions
Parc zoologique
Village de vacances

Arbre	
Bois	
Parc	

Enseignement supérieur	
Science	

Centrale électrique
Haras national
Zone industrielle

Hôpital
Etablissement hospitalier
Etablissement thermal

Golf	
Hippodrome	
Stade	

Aérodrome militaire	
Aérodrome non militaire	
Aéroport international	
Aéroport quelconque	

Annexe A : Abréviations des termes génériques

ABBAYE	ABE
AGGLOMERATION	AGL
AIRE	AIRE
AIRES	AIRE
ALLEE	ALL
ALLEES	ALL
ANCIEN CHEMIN	ACH
ANCIEN-CHEMIN	ACH
ANCIENNE MONTEE	AMT
	ART
ANCIENNE ROUTE	
ANCIENNE-MONTEE	AMT
ANCIENNE-ROUTE	ART
ANCIENNESROUTES	ART
ANCIENNES-ROUTES	ART
ANCIENS CHEMINS	ACH
ANCIENS-CHEMINS	ACH
ANSE	ANSE
ARCADE	ARC
ARCADES	ARC
AUTOROUTE	AUT
AVENUE	AV
BARRIERE	BRE
BARRIERES	BRE
BAS CHEMIN	BCH
BAS-CHEMIN	BCH
BASTIDE	BSTD
BASTION	BAST
BEGUINAGE	BEGI
BEGUINAGES	BEGI
BERGE	BER
BERGES	BER
BOIS	BOIS
BOUCLE	BCLE
BOULEVARD	BD
BOURG	BRG
BUTTE	BUT
BVD	BD
CALE	CALE
CAMP	CAMP
CAMPAGNE	CGNE
CAMPING	CPG
CARRE	CARR
CARREAU	CAU
CARREFOUR	CAR
CARRIERE	CARE
CARRIERES	CARE
CASTEL	CST
CAVEE	CAV
CENTRAL	CTRE
CENTRE	CTRE
CENTRE CIAL	CCAL
CENTRE COM	CCAL
CENTRE COMM	CCAL
CENTRE COMMERCIAL	CCAL
CHALET	CHL
CHAPELLE	CHP
CHARMILLE	CHI
J. 7 4 4411EEE	

CHAUSSEE CHS CHAUSSES CHS CHEM CHEM CHE CHEMIN CHE CHEMIN VICINAL CHV CHEMINEMENT CHEMINEMENT CHEMINS CHE CHEMINS CHE CHEMINS VICINAUX CHV CHEMINS-VICINAUX CHV CHEMIN-VICINAL CHV CHEZ CITE CITE CITE CITE CLOITRE CLOITRE CLOI COL COLLINE COLLINE CONTOUR CONTOUR CORNICHE COTE COTE COTE COTE COTE COTE COTE COT	CHATEAU	CHT
CHAUSSES CHEM CHE CHEMIN CHE CHEMIN CHE CHEMIN VICINAL CHE CHEMINEMENT CHEMINEMENTS CHEM CHEMINS CHEMINS CHE CHEMINS VICINAUX CHV CHEMIN-VICINAL CHEZ CITE CITE CITE CITE CITE CLOITRE CLOI CLOS COL COL COLLINE COLLINE CONTOUR CORNICHE COR CORNICHE COTE COTE COTE COTE COTE COTE COTE COT		
CHEMIN CHE CHEMIN CHE CHEMIN VICINAL CHV CHEMINEMENT CHEM CHEMINEMENTS CHEM CHEMINS CHE CHEMINS CHE CHEMINS VICINAUX CHV CHEMINS-VICINAUX CHV CHEMIN-VICINAL CHV CHEZ CHEZ CITE CITE CITES CITE CLOITRE CLOI CLOS CLOS COL COL COLLINE COLI COLLINE COLI COLLINE COLI CONTOUR CTR CORNICHE COR CORNICHES COR COTE COTE COTEAU COTE COTEAUX COTE COTEAUX COTE COTTAGE COTT COTAGES COTT COUR COUR COURS CRS CTRE CIAL CCAL CTRE COM		
CHEMIN VICINAL CHEMINEMENT CHEMINEMENT CHEMINEMENTS CHEM CHEMINS CHE CHEMINS-VICINAUX CHV CHEMINS-VICINAUX CHV CHEMIN-VICINAL CHV CHEZ CITE CITE CITE CITE CITE CLOITRE CLOI CLOS COL COL COLLINE COLI COLLINE COLI CONTOUR CTR CORNICHE COR CORNICHES COR COTE COTE COTE COTE COTE COTE COTE COTE		
CHEMIN VICINAL CHEMINEMENT CHEMINEMENTS CHEM CHEMINS CHE CHEMINS CHE CHEMINS CHE CHEMINS CHE CHEMINS CHE CHEMINS CHE CHEMINS CHV CHEMINS-VICINAUX CHV CHEMIN-VICINAL CHV CHEZ CITE CITE CITE CITE CITE CITE CITE CLOITRE CLOI CLOS COL COL COL COLLINE COLI COLLINE COR COR COR COR COR COR COR COTE COTE COTE COTE COTE COTE COTE COTE		
CHEMINEMENTS CHEM CHEMINS CHE CHEMINS CHE CHEMINS VICINAUX CHV CHEMINS-VICINAUX CHV CHEMIN-VICINAL CHV CHEZ CHEZ CITE CITE CITE CITES CITE CLOITRE CLOI CLOS CLOS COL COL COLLINE COLI COLLINE COLI CONTOUR CTR CORNICHE COR COTE COTE COTEAUX COTE COTEAUX COTE COTTAGE COTT COTTAGE COTT COTTAGE COTT COUR		
CHEMINEMENTS CHE CHEMINS CHE CHEMINS CHE CHEMINS VICINAUX CHV CHEMINS-VICINAUX CHV CHEMINS-VICINAUX CHV CHEMIN-VICINAL CHV CHEZ CITE CITE CITE CITE CITE CITE CLOITRE CLOI CLOS COL COL COL COL COLLINE COLI CONTOUR COTR CORNICHE COR CORNICHE COTE COTE COTE COTE COTE COTE COTE COT	CHEMIN VICINAL	CHV
CHEMINEMENTS CHE CHEMINS CHE CHEMINS CHE CHEMINS VICINAUX CHV CHEMINS-VICINAUX CHV CHEMINS-VICINAUX CHV CHEMIN-VICINAL CHV CHEZ CITE CITE CITE CITE CITE CITE CLOITRE CLOI CLOS COL COL COL COL COLLINE COLI CONTOUR COTR CORNICHE COR CORNICHE COTE COTE COTE COTE COTE COTE COTE COT	CHEMINEMENT	CHEM
CHEMINS VICINAUX CHEMINS-VICINAUX CHEMINS-VICINAUX CHEMIN-VICINAL CHEZ CITE CITE CITE CITE CITE CITE CLOITRE CLOI CLOS COL COL COLLINE COLLINE COLLINE CORNICHE COR CORNICHE COTE COTE COTE COTE COTE COTE COTE COT		
CHEMINS VICINAUX CHEMINS-VICINAUX CHEMINS-VICINAUX CHEMIN-VICINAL CHEZ CHEZ CITE CITE CITE CITES CITE CLOITRE CLOI CLOS COL COL COLLINE COLI COLLINE CONTOUR COR COR COR COR COR COTE COTE COTE COTE COTE COTE COTE COTE		
CHEMINS-VICINAUX CHEMIN-VICINAL CHEZ CHEZ CHEZ CITE CITE CITE CITES CITE CLOITRE CLOI CLOS COL COL COL COLLINE COLINE CONTOUR CORNICHE COTE COTE COTE COTE COTE COTE COTE COT		
CHEMIN-VICINAL CHEZ CHEZ CITE CITE CITE CITES CITE CLOITRE CLOS COL COL COL COL COLLINE COLINE CONTOUR CORNICHE COTE COTE COTE COTE COTE COTE COTE COT		
CHEZ CITE CITE CITE CITES CITE CLOITRE CLOI CLOS COL COL COL COLLINE COLI CONTOUR CORNICHE COTE COTE COTE COTE COTE COTE COTE COT		
CITE CITES CITE CLOITRE CLOITRE CLOI CLOS COL COL COL COL COLLINE COLI COLLINES COLI CONTOUR CORNICHE COR CORNICHE COTE COTE COTE COTE COTE COTE COTE COT		
CITES CLOITRE CLOITRE CLOITRE CLOS COL COL COL COL COLLINE COLI COLLINES COLI CONTOUR CTR CORNICHE COR COR COTE COTE COTE COTE COTE COTE COTE COTE		
CLOITRE CLOS CLOS COL COL COL COLLINE COLI COLLINES COLI CONTOUR CTR CORNICHE COR CORNICHES COR COTE COTE COTE COTE COTE COTEAU COTE COTTAGE COTT COUR COUR COURS CTRE CIAL CTRE COM CCAL CTRE COMM COLS DEGRE DEG DEGRES DEG DEGRES DEG DEG DEGLES DEG DEGLES DEG DOMAINE DOM DOMAINE DOM DOMAINES DOM ECLUSE ECL ECLUSES ECL ECLUSES ECL ESCALIER ENC ESCALIER ESC ESCALIER ESC ESPACE ESPA ESPLANADE ESP ETANG FG	CITE	CITE
CLOS COL COL COLLINE COLI COLLINE COLI COLLINES COLI CONTOUR CTR CORNICHE COR CORNICHES COTE COTE COTE COTEAU COTE COTEAUX COTE COTTAGE COTT COUR COUR COUR COURS CTR COAL CTRE COM CCAL CTRE COM COTE COTE COTE COTE COTE COTE COTE COTE	CITES	CITE
CLOS COL COL COLLINE COLI COLLINE COLI COLLINES COLI CONTOUR CTR CORNICHE COR CORNICHES COTE COTE COTE COTEAU COTE COTEAUX COTE COTTAGE COTT COUR COUR COUR COURS CTR COAL CTRE COM CCAL CTRE COM COTE COTE COTE COTE COTE COTE COTE COTE	CLOITRE	CLOI
COL COLLINE COLI COLLINES COLI CONTOUR CTR CORNICHE COR CORNICHES COTE COTE COTE COTEAU COTE COTEAUX COTE COTTAGE COTT COUR COURS CTRE CIAL CTRE COM CTRE COAL CTRE COMM CCAL CTRE COMM COTT COTT COTT COTT COTT COTT COTT		
COLLINE COLINES COLI CONTOUR CORNICHE COR CORNICHES COR COTE COTE COTE COTE COTE COTEAU COTE COTTAGE COTT COTTAGE COUR COUR COURS CTRE CIAL CTRE COM CTRE COAL CTRE COMMERCIAL CTRE COMMERCIAL DARSE DEGRE DEGRES DEG DESCENTE DSC DIGUE DIGUES DIGUE DIGUES DIGUE DIGUES DOMAINE DOMAINES ECLUSE ECLUSES ECL ECLUSES ESCALIERS ESC ESPACE ESPAAE ESPLANADE ESP ETANG COR COR COR COR COTT COTT COTTAGE COTT COTT COTT COTT COTT COTT COTT COT		
COLLINES CONTOUR CORNICHE CORNICHE COR CORNICHES COTE COTE COTE COTE COTEAU COTE COTEAUX COTE COTTAGE COTT COTTAGE COUR COUR COUR COURS CTRE CIAL CTRE COM CTRE COMM CTRE COMM CTRE COMM CTRE COMM CTRE COMM COAL CTRE COMMERCIAL COAL COAL CTRE COMMERCIAL COAL COAL CTRE COMMERCIAL COAL COAL COAL CTRE COMMERCIAL COAL COAL COAL CTRE COMMERCIAL COAL COAL COAL COAL COAL COAL COAL CO		
CONTOUR CORNICHE COR CORNICHES COTE COTE COTE COTEAU COTE COTEAUX COTE COTTAGE COTTAGE COUR COUR COURS CTRE CIAL CTRE COM CCAL CTRE COMM CCAL CTRE COMM CCAL CTRE COMMERCIAL CAL DARSE DEG DEGRES DEG DESCENTE DEG DESCENTE DEG DIGUE DIGUE DIGUE DIGUE DIGUE DIGUE DIGUE DIGUE DOMAINE DOMAINE DOMAINES ECLUSE ECLUSES ECL ECLUSES ECL ECLUSES ECL ENCEINTE ENC ENCLOS ENC ESCALIER ESC ESCALIER ESC ESCALIERS ESP ESP ESPLANADE ETNG FBG COTE COTE COTE COTE COTE COTE COTE COTE		
CORNICHE COR CORNICHES COR COTE COTE COTEAU COTE COTEAUX COTE COTTAGE COTTAGE COUR COUR COURS CORS CTRE CIAL CTRE COM CTRE COMM COAL COAL CTRE COMM COAL COAL COAL COAL COAL COAL COAL COAL		
CORNICHES COTE COTE COTE COTEAU COTE COTEAUX COTE COTTAGE COTTAGE COTT COUR COUR COURS CRS CTRE CIAL CTRE COM CTRE COMM CCAL CTRE COMMERCIAL DARSE DEGR DEGRE DEG DESCENTE DESCENTE DIG DIGUES DIGUES DIGUES DIGUES DIGUES DIGUES DIGUES DOMAINE DOMAINES ECLUSES ECL ECLUSES ECL ENCEINTE ENCLAVE ENCLOS ESCALIER ESC ESCALIERS ESC ESPACE ESPACE ESPACE ETNG FBG COTE COT COT		
COTE COTEAU COTEAUX COTE COTEAUX COTE COTTAGE COTTAGE COTT COUR COUR COURS CRS CTRE CIAL CTRE COM CCAL CTRE COMM CCAL CTRE COMMERCIAL CAL DARSE DEGRE DEG DEGRES DEG DESCENTE DEG DESCENTE DIGUE DIGUES DIGUE DIGUES DIGUE DIGUES DOMAINE DOMAINES DOM ECLUSE ECL ECLUSES ECL ECLUSES ECL ECLUSES ECL ECLUSES ECL ECLUSES ECL ENCEINTE ENCLAVE ENCLOS ESCALIER ESC ESCALIER ESC ESCALIERS ESC ESPACE ESPACE ESPACE ESPACE ESPACE ETNG FBG COTT COTE COTE COTE COTE COTE COTE COTE		
COTEAUX COTE COTTAGE COTTAGE COTTAGES COTT COUR COURS COURS CTRE CIAL CTRE COM CTRE COMM CTRE COMMERCIAL CTRE COMM CCAL CTRE COMM CTAL CTAL CTAL CTAL CTAL CTAL CTAL CTAL	CORNICHES	COR
COTEAUX COTTAGE COTTAGE COTTAGES COTT COUR COUR COURS CRS CTRE CIAL CTRE COM CCAL CTRE COMM CCAL CTRE COMMERCIAL CTRE COMMERCIAL CTRE COMMERCIAL DARSE DEGRE DEG DEGRES DEG DESCENTE DSC DIGUE DIGUE DIGUE DIGUE DIGUE DIGUES DOMAINE DOMAINE DOMAINES ECLUSE ECLUSES ECL ECLUSES ECL ECLUSES ECL ENCEINTE ENCLAVE ENCLOS ESCALIER ESC ESCALIER ESC ESPACE ESPAC	COTE	COTE
COTEAUX COTTAGE COTTAGE COTTAGES COTT COUR COUR COURS CRS CTRE CIAL CTRE COM CCAL CTRE COMM CCAL CTRE COMMERCIAL CTRE COMMERCIAL CTRE COMMERCIAL DARSE DEGRE DEG DEGRES DEG DESCENTE DSC DIGUE DIGUE DIGUE DIGUE DIGUE DIGUES DOMAINE DOMAINE DOMAINES ECLUSE ECLUSES ECL ECLUSES ECL ECLUSES ECL ENCEINTE ENCLAVE ENCLOS ESCALIER ESC ESCALIER ESC ESPACE ESPAC		
COTTAGES COUR COUR COURS COURS CTRE CIAL CTRE COM CTRE COMM CTRE COMM CTRE COMM CTRE COMMERCIAL CTRE COMMERCIA		
COTTAGES COUR COURS COURS CTRE CIAL CTRE COM CCAL CTRE COMM CCAL CTRE COMMMERCIAL CTRE COMMERCIAL CCAL CTRE COMMERCIAL CCAL CTRE COMMERCIAL COAL CTRE COMMERCIAL CCAL COAL CTRE COMMERCIAL CCAL CCAL CCAL CCAL CCAL CCAL CCAL		
COUR COURS CTRE CIAL CTRE COM CTRE COM CTRE COMM CCAL CTRE COMM CCAL CTRE COMMERCIAL CTRE COMMERCIAL CTRE COMMERCIAL CTRE COMMERCIAL CTRE COMMERCIAL CTRE COMMERCIAL CCAL DARSE DARS DEGRE DEG DEG DEGRES DEG DEG DESCENTE DSC DIGUE DIG DIGUES DIG DIGUES DIG DOMAINE DOM ECLUSE ECL ECLUSES ECL ECLUSES ECL ENCEINTE EN ENCLAVE ENCLOS ENC ESCALIER ESC ESCALIERS ESC ESPACE ESPA ESPLANADE ESP ETANG FG		
COURS CTRE CIAL CTRE COM CCAL CTRE COMM CCAL CTRE COMMM CCAL CTRE COMMERCIAL CTRE COMMERCIAL CTRE COMMERCIAL CTRE COMMERCIAL DARSE DARS DEGRE DEG DEGRES DEG DESCENTE DSC DESCENTES DIG DIGUE DIG DIGUES DIG DOMAINE DOM DOMAINES DOM ECLUSE ECL ECLUSES ECL EGLISE EGL ENCEINTE ENCLAVE ENCLOS ENC ESCALIER ESC ESCALIERS ESC ESPACE ESPA ESPLANADE ESP ETANG FG		
CTRE CIAL CTRE COM CTRE COMM CCAL CTRE COMMMERCIAL CTRE COMMERCIAL CTRE COMMERCIAL CTRE COMMERCIAL CTRE COMMERCIAL CCAL DARSE DARS DEGRE DEG DEGRES DEG DESCENTE DSC DIGUE DIGUE DIG DIGUES DIG DOMAINE DOMAINE DOM ECLUSE ECL ECLUSES ECL ECLUSES EGL ENCEINTE EN ENCLAVE ENCLOS ESCALIER ESC ESCALIER ESC ESCALIERS ESC ESPACE ESPACE ESPA ESPLANADE ETNG FBG CCAL CCAL CCAL CCAL CCAL CCAL CCAL CCA		
CTRE COM CTRE COMM CCAL CTRE COMMERCIAL CTRE COMMERCIAL CTRE COMMERCIAL CCAL DARSE DARS DEGRE DEG DEGRES DEG DESCENTE DSC DESCENTES DIGUE DIG DIGUES DIG DOMAINE DOMAINE DOM ECLUSE ECLUSE ECL ECLUSES ECL ECLUSES ECL ENCEINTE ENCLAVE ENCLOS ESCALIER ESC ESCALIER ESC ESCALIERS ESC ESPACE ESPACE ESPACE ESPACE ESPACE ESPACE ESPACE ETNG FBG FG		
CTRE COMMERCIAL CTRE COMMERCIAL CCAL DARSE DARS DEGRE DEGRES DEG DESCENTE DSC DESCENTES DIG DIGUE DIGUE DIGUES DOMAINE DOMAINES ECLUSE ECLUSES ECL ECLUSES ENCEINTE ENCLAVE ENCLOS ESCALIER ESCALIERS ESC ESPACE ESP		
CTRE COMMERCIAL DARSE DARS DEGRE DEG DEGRES DESCENTE DESCENTES DIGUE DIGUE DIGUES DOMAINE DOMAINES ECLUSE ECLUSES ENCEINTE ENCLAVE ENCLOS ESCALIER ESCALIERS ESC ESPACE ESPLANADE ESP ETANG PEG DARS DARS DOG DOG DOG DOG DOG DOM DOM DOM	CTRE COM	CCAL
DARSE DEGRE DEGRES DEG DEGRES DESCENTE DESCENTES DESCENTES DIGUE DIGUE DIGUE DIGUES DOMAINE DOMAINES DOM ECLUSE ECLUSES ECL EGLISE ENCEINTE ENCLAVE ENCLOS ESCALIER ESCALIERS ESC ESPACE	CTRE COMM	CCAL
DARSE DEGRE DEGRES DEG DEGRES DESCENTE DESCENTES DESCENTES DIGUE DIGUE DIGUE DIGUES DOMAINE DOMAINES DOM ECLUSE ECLUSES ECL EGLISE ENCEINTE ENCLAVE ENCLOS ESCALIER ESCALIERS ESC ESPACE	CTRE COMMERCIAL	CCAL
DEGRE DEGRES DEG DEGRES DEG DESCENTE DSC DESCENTES DSC DIGUE DIG DIGUES DIG DOMAINE DOMAINES DOM ECLUSE ECLUSES ECL EGLISE ENCEINTE ENCLAVE ENCLOS ESCALIER ESCALIERS ESC ESPACE		
DEGRES DESCENTE DESCENTES DESCENTES DESCENTES DIGUE DIGUE DIGUE DIGUE DOMAINE DOMAINE DOM DOMAINES ECLUSE ECLUSES ECL ECLUSES EGL ENCEINTE ENCLAVE ENCLOS ENC ESCALIER ESCALIERS ESC ESPACE ESPACE ESPA ESPLANADE ESP ETANG FG DOM DOM DOM DOM DOM ECLUSE DOM DOM ECLUSE ECL ECL ECL ECL ECL ECL ECL ECL ECL EC		
DESCENTE DSC DESCENTES DSC DIGUE DIG DIGUES DIG DOMAINE DOM DOMAINES DOM ECLUSE ECL ECLUSES ECL EGLISE EGL ENCEINTE EN ENCLAVE ENV ENCLOS ENC ESCALIER ESC ESCALIER ESC ESPACE ESPA ESPLANADE ESP ETANG ETNG FG		
DESCENTES DIGUE DIGUES DIGUES DIG DOMAINE DOMAINES DOM ECLUSE ECL ECLUSES ECL EGLISE ENCEINTE ENCLAVE ENCLOS ESCALIER ESCALIER ESCALIERS ESC ESPACE ESPACE ESPLANADE ESPLANADES ETANG FEG DIG DOM		
DIGUE DIGUES DIG DIGUES DIG DOMAINE DOM DOMAINES DOM ECLUSE ECL ECLUSES ECL EGLISE ENCEINTE ENCLAVE ENCLOS ESCALIER ESCALIER ESCALIERS ESC ESPACE ESPACE ESPLANADE ESPLANADES ETANG FG DOM		
DIGUES DOMAINE DOM DOMAINES DOM ECLUSE ECLUSES ECL EGLISE EGL ENCEINTE ENCLAVE ENCLOS ENC ESCALIER ESCALIERS ESC ESPACE ESPACE ESPLANADE ESPLANADES ETANG FBG EOM DOM DOM DOM DOM DOM DOM DOM DOM DOM D		
DOMAINE DOM DOMAINES DOM ECLUSE ECL ECLUSES ECL EGLISE EGL ENCEINTE EN ENCLAVE ENV ENCLOS ENC ESCALIER ESC ESCALIERS ESC ESPACE ESPA ESPLANADE ESP ETANG ETNG FG		
DOMAINES ECLUSE ECLUSES ECL ECLUSES ECL EGLISE ENCEINTE ENCLAVE ENCLOS ENC ESCALIER ESC ESCALIER ESC ESPACE ESPACE ESPLANADE ESP ETANG FBG ECL	DIGUES	DIG
ECLUSES ECL ECLUSES ECL EGLISE EGL ENCEINTE EN ENCLAVE ENV ENCLOS ENC ESCALIER ESC ESCALIERS ESC ESPACE ESPA ESPLANADE ESP ETANG ETNG FG	DOMAINE	DOM
ECLUSES ECL ECLUSES ECL EGLISE EGL ENCEINTE EN ENCLAVE ENV ENCLOS ENC ESCALIER ESC ESCALIERS ESC ESPACE ESPA ESPLANADE ESP ETANG ETNG FG	DOMAINES	DOM
ECLUSES ECL EGLISE EGL ENCEINTE EN ENCLAVE ENV ENCLOS ENC ESCALIER ESC ESCALIERS ESC ESPACE ESPA ESPLANADE ESP ETANG ETNG FG		
EGLISE EGL ENCEINTE EN ENCLAVE ENV ENCLOS ENC ESCALIER ESC ESCALIERS ESC ESPACE ESPA ESPLANADE ESP ETANG ETNG FG		
ENCEINTE EN ENCLAVE ENV ENCLOS ENC ESCALIER ESC ESCALIERS ESC ESPACE ESPA ESPLANADE ESP ESPLANADES ESP ETANG ETNG FBG FG		
ENCLAVE ENV ENCLOS ENC ESCALIER ESC ESCALIERS ESC ESPACE ESPA ESPLANADE ESP ESPLANADES ESP ETANG ETNG FBG FG		
ENCLOS ENC ESCALIER ESC ESCALIERS ESC ESPACE ESPA ESPLANADE ESP ESPLANADES ESP ETANG ETNG FBG FG		
ESCALIER ESC ESCALIERS ESC ESPACE ESPA ESPLANADE ESP ESPLANADES ESP ETANG ETNG FBG FG		
ESCALIERS ESC ESPACE ESPA ESPLANADE ESP ESPLANADES ESP ETANG ETNG FBG FG		
ESPACE ESPA ESPLANADE ESP ESPLANADES ESP ETANG ETNG FBG FG		
ESPACE ESPA ESPLANADE ESP ESPLANADES ESP ETANG ETNG FBG FG	ESCALIERS	ESC
ESPLANADE ESP ESPLANADES ESP ETANG ETNG FBG FG		
ESPLANADES ESP ETANG ETNG FBG FG		
ETANG ETNG FBG FG		
FBG FG		
FAUDUURU FG	FAUBOURG	FG

FERME	FRM
FERMES	FRM
FONTAINE	FON
FORT	FORT
FORUM	FORM
FOSSE	FOS
FOSSES	FOS
FOYER	FOYR
GALERIE	GAL
GALERIES	GAL
GARE	GARE
GARENNE	GARN
GRAND BOULEVARD	GBD
GRAND ENSEMBLE	GDEN
GRANDRUE	GR
GRAND-BOULEVARD	GBD
GRANDE RUE	GR
GRAND-ENSEMBLE	GDEN
GRANDE-RUE	GR
GRANDES RUES	GR
GRANDES-RUES	GR
GRAND-RUE	GR
GRANDS ENSEMBLES	GDEN
GRANDS-ENSEMBLES	GDEN
GRILLE	GRI
GRIMPETTE	GRIM
GROUPE	GPE
GROUPEMENT	GPT
GROUPES	GPE
HALLE	HLE
HALLES	HLE
HAMEAU	HAM
HAMEAUX	HAM
HAUT CHEMIN	HCH
HAUT-CHEMIN	HCH
HAUTS CHEMINS	HCH
HAUTS-CHEMINS	HCH
HIPPODROME	HIP
HLM	HLM
	I ILIVI
ILE	ILE
	ILE
IMMEUBLE	ILE IMM
IMMEUBLE IMMEUBLES	ILE IMM IMM
IMMEUBLE IMMEUBLES IMPASSE	ILE IMM IMM IMP
IMMEUBLES IMPASSE IMPASSES	ILE IMM IMM IMP IMP
IMMEUBLES IMPASSE IMPASSES JARDIN	ILE IMM IMM IMP IMP JARD
IMMEUBLE IMMEUBLES IMPASSE IMPASSES JARDIN JARDINS	ILE IMM IMM IMP IMP JARD JARD
IMMEUBLE IMMEUBLES IMPASSE IMPASSES JARDIN JARDINS JETEE	ILE IMM IMM IMP IMP JARD JARD JTE
IMMEUBLE IMMEUBLES IMPASSE IMPASSES JARDIN JARDINS JETEE JETEES	ILE IMM IMM IMP IMP JARD JARD JTE JTE
IMMEUBLE IMMEUBLES IMPASSE IMPASSES JARDIN JARDINS JETEE	ILE IMM IMM IMP IMP JARD JARD JTE
IMMEUBLE IMMEUBLES IMPASSE IMPASSES JARDIN JARDINS JETEE JETEES	ILE IMM IMM IMP IMP JARD JARD JTE JTE
IMMEUBLE IMMEUBLES IMPASSE IMPASSES JARDIN JARDINS JETEE JETEES LEVEE LIEUDIT	ILE IMM IMM IMP IMP JARD JARD JTE JTE LEVE LD
IMMEUBLE IMMEUBLES IMPASSE IMPASSES JARDIN JARDINS JETEE JETEES LEVEE LIEUDIT LIEU-DIT	ILE IMM IMM IMP JARD JARD JTE JTE LEVE LD LD
IMMEUBLE IMMEUBLES IMPASSE IMPASSES JARDIN JARDINS JETEE JETEES LEVEE LIEUDIT LIEU-DIT LOTISSEMENT	ILE IMM IMM IMP IMP JARD JARD JTE JTE LEVE LD LD LOT
IMMEUBLE IMMEUBLES IMPASSE IMPASSES JARDIN JARDINS JETEE JETEES LEVEE LIEUDIT LIEU-DIT LOTISSEMENT LOTISSEMENTS	ILE IMM IMM IMP IMP JARD JARD JTE JTE LEVE LD LD LOT LOT
IMMEUBLE IMMEUBLES IMPASSE IMPASSES JARDIN JARDINS JETEE JETEES LEVEE LIEUDIT LIEU-DIT LOTISSEMENT LOTISSEMENTS MAIL	ILE IMM IMM IMP IMP JARD JARD JTE JTE LEVE LD LD LOT LOT MAIL
IMMEUBLE IMMEUBLES IMPASSE IMPASSES JARDIN JARDINS JETEE JETEES LEVEE LIEUDIT LIEU-DIT LOTISSEMENT LOTISSEMENTS MAIL MAISON FORESTIERE	ILE IMM IMM IMP IMP JARD JARD JTE JTE LEVE LD LD LOT LOT MAIL MF
IMMEUBLE IMMEUBLES IMPASSE IMPASSES JARDIN JARDINS JETEE JETEES LEVEE LIEUDIT LIEU-DIT LOTISSEMENT LOTISSEMENTS MAIL MAISON FORESTIERE IMMEUBLE IMMEUBLE IMPASSES IMP	ILE IMM IMM IMP IMP JARD JARD JTE JTE LEVE LD LD LOT LOT MAIL MF MF
IMMEUBLE IMMEUBLES IMPASSE IMPASSES JARDIN JARDINS JETEE JETEES LEVEE LIEUDIT LIEU-DIT LOTISSEMENT LOTISSEMENTS MAIL MAISON FORESTIERE MANOIR	ILE IMM IMM IMP IMP JARD JARD JTE JTE LEVE LD LOT LOT MAIL MF MF MAN
IMMEUBLE IMMEUBLES IMPASSE IMPASSES JARDIN JARDINS JETEE JETEES LEVEE LIEUDIT LOTISSEMENT LOTISSEMENTS MAIL MAISON FORESTIERE MANOIR MARCHE	ILE IMM IMM IMP IMP JARD JARD JTE JTE LEVE LD LD LOT LOT MAIL MF MF
IMMEUBLE IMMEUBLES IMPASSE IMPASSES JARDIN JARDINS JETEE JETEES LEVEE LIEUDIT LIEU-DIT LOTISSEMENT LOTISSEMENTS MAIL MAISON FORESTIERE MANOIR MARCHE MARCHES	ILE IMM IMM IMP IMP JARD JARD JTE JTE LEVE LD LOT LOT MAIL MF MF MAN
IMMEUBLE IMMEUBLES IMPASSE IMPASSES JARDIN JARDINS JETEE JETEES LEVEE LIEUDIT LOTISSEMENT LOTISSEMENTS MAIL MAISON FORESTIERE MANOIR MARCHE	ILE IMM IMM IMP IMP JARD JARD JTE JTE LEVE LD LOT LOT MAIL MF MAN MAR

[T
METRO	MET
MONTEE	MTE
MONTEES	MTE
MOULIN	MLN
MOULINS	MLN
MUSEE	MUS
NOUVELLE ROUTE	NTE
NOUVELLE-ROUTE	
	NTE
PALAIS	PAL
PARC	PARC
PARCS	PARC
PARKING	PKG
PARVIS	PRV
PASSAGE	PAS
PASSAGE A NIVEAU	PN
PASSAGE-A-NIVEAU	PN
PASSE	PASS
PASSERELLE	PLE
PASSERELLES	PLE
PASSES	PASS
PATIO	PAT
PAVILLON	PAV
PAVILLONS	PAV
PERIPHERIQUE	PERI
PERISTYLE	PSTY
PETIT CHEMIN	PCH
PETIT DEGRE	PDEG
PETIT-CHEMIN	PCH
PETIT-DEGRE	PDEG
PETITE ALLEE	PTA
PETITE AVENUE	PAE
PETITE IMPASSE	PIM
PETITE ROUTE	PRT
PETITE RUE	PTR
PETITE-ALLEE	PTA
PETITE-AVENUE	PAE
PETITE-IMPASSE	PIM
	1
PETITE-ROUTE	PRT
PETITE-RUE	PTR
PETITES ALLEES	PTA
PETITES-ALLEES	
	PTA
PETITS DEGRES	PDEG
PETITS-DEGRES	PDEG
PLACE	PL
PLACIS	PLCI
PLAGE	PLAG
PLAGES	PLAG
PLAINE	PLN
PLAN	PLAN
PLATEAU	PLT
PLATEAUX	PLT
POINTE	PNT
PONT	PONT
PONTS	PONT
PORCHE	PCH
PORT	PORT
PORTE	PTE
PORTIQUE	PORQ
PORTIQUES	PORQ

POURTOUR PRE PRE PRE PRESQU ILE PRESQU'ILE PRESQU'ILE PROMENADE PROMENADE QRT QUA QUAI QUA QUARTIER RACCOURCI RAIDILLON RAMPE REMPART RPR REM RESIDENCE RES RESIDENCE ROC ROCADE ROCADE ROC ROND POINT ROUTE ROUTE ROUTE ROUTE ROUTE RUE RUE RUE RUE RUE RUE RUE RUE RUE RU
PRESQU'ILE PRQ PRESQU'ILE PRQ PRESQU'ILE PRQ PRESQU-ILE PRQ PROMENADE PROM QRT QUA QUAI QUA QUARTIER QUA RACCOURCI RAC RAIDILLON RAID RAMPE RPE REMPART REM RESIDENCE RES RESIDENCE RES ROC ROC ROCADE ROC ROND POINT RPT ROND-POINT RPT ROQUET ROQT ROTONDE RTD ROUTE RTE RUE RE RUELLE RLE RUELLES RLE
PRESQU'ILE PRQ PRESQU-ILE PRQ PROMENADE PROM QRT QUA QUAI QU QUARTIER QUA RACCOURCI RAC RAIDILLON RAID RAMPE RPE REMPART REM RESIDENCE RES RESIDENCE RES ROC ROC ROCADE ROC ROND POINT RPT ROND-POINT RPT ROQUET ROQT ROUTE RTE RUE RUE RUE RUE RUE RUE RUE RE RES RES RES ROC ROCT ROCT ROCT ROCT ROCT ROCT ROCT
PRESQU-ILE PRQ PROMENADE PROM QRT QUA QUAI QU QUARTIER QUA RACCOURCI RAC RAIDILLON RAID RAMPE RPE REMPART REM RESIDENCE RES RESIDENCE RES ROC ROC ROCADE ROC ROND POINT RPT ROND-POINT RPT ROQUET ROQT ROUTE RTE RUE RUE RUE RUE RUE RUE RUE RE REM REM RESIDENCE ROC
PROMENADE PROM QRT QUA QUAI QU QUARTIER QUA RACCOURCI RAC RAIDILLON RAID RAMPE RPE REMPART REM RESIDENCE RES RESIDENCE RES ROC ROC ROCADE ROC ROND POINT RPT ROND-POINT RPT ROQUET ROQT ROUTE RTE ROUTES RTE RUELE RLE RUELLES RLE
QRT QUAI QUAI QUARTIER RACCOURCI RACCOURCI RAIDILLON RAID RAMPE REMPART REM RESIDENCE RESIDENCE RESIDENCES ROC ROCADE ROCC ROND POINT ROND-POINT ROUTE ROUTE ROUTE RUE RUE RUE RUE RUE RUE RUE RUE RUE RU
QUAI QUARTIER QUA RACCOURCI RAC RAIDILLON RAID RAMPE RPE REMPART REM RESIDENCE RES RESIDENCES RES ROC ROC ROCADE ROC ROND POINT RPT ROND-POINT RPT ROQUET ROQT ROTONDE RTD ROUTE RTE RUE R RUELLE RLE RUELLES RLE RAC RAC QUA RAC QUA RAC QUA RAC QUA RAC RAC RAC RAC RAC RAC ROM REM REM REM REM REM REM REM REM REM RE
QUARTIER RACCOURCI RAC RAIDILLON RAID RAMPE REMPART REM REM RESIDENCE RESIDENCE RES ROC ROCADE ROCADE ROND POINT ROUET ROTONDE ROUTE ROUTE ROUTE RUE RUE RUE RUE RUE RUE RUE RUE RAC RAC RAC RAC ROC ROC ROC ROC ROC ROC ROC ROC ROC RO
QUARTIER RACCOURCI RAC RAIDILLON RAID RAMPE REMPART REM REM RESIDENCE RESIDENCE RES ROC ROCADE ROCADE ROND POINT ROUET ROTONDE ROUTE ROUTE ROUTE RUE RUE RUE RUE RUE RUE RUE RUE RAC RAC RAC RAC ROC ROC ROC ROC ROC ROC ROC ROC ROC RO
RACCOURCI RAIDILLON RAID RAMPE REMPART REM REM RESIDENCE RESIDENCES RES ROC ROCADE ROCADE ROND POINT ROND-POINT ROUTE ROTONDE ROUTE ROUTE RUE RUE RUE RUE RUE RUE RUE RUE RUE RES RAC RAC ROC ROC ROC ROC ROC ROC ROC ROC ROC RO
RAIDILLON RAMPE REMPART REM REM RESIDENCE RESIDENCES RESIDENCES ROC ROCADE ROCADE ROND POINT ROND-POINT ROUTE ROTONDE ROUTE ROUTE ROUTE RUE RUE RUE RUELLE RUELLES RES REM
RAMPE RPE REMPART REM RPR REM RESIDENCE RES RESIDENCES RES ROC ROC ROCADE ROC ROND POINT RPT ROND-POINT RPT ROQUET ROQT ROTONDE RTD ROUTE RTE ROUTES RTE RUE R RUELLE RLE RUELLES RLE REM
REMPART REM RPR REM RESIDENCE RES RESIDENCES RES ROC ROC ROCADE ROC ROND POINT RPT ROND-POINT RPT ROQUET ROQT ROTONDE RTD ROUTE RTE ROUTES RTE RUELE REE RUELLES RLE RUES R
RPR RESIDENCE RESIDENCES RESIDENCES ROC ROCADE ROCC ROND POINT ROND-POINT ROQUET ROTONDE ROUTE ROUTE ROUTE ROUTE RUE RUE RUE RUELLE RUELLES RES RES RES RES RES RES RES RES RES R
RESIDENCE RES RESIDENCES RES ROC ROC ROCADE ROC ROND POINT RPT ROND-POINT RPT ROQUET ROQT ROTONDE RTD ROUTE RTE ROUTES RTE RUE R RUELLE RLE RUELLES RLE RUES R
RESIDENCES ROC ROCADE ROCC ROCADE ROCC ROND POINT ROND-POINT ROQUET ROTONDE ROUTE ROUTE ROUTES RUE RUE RUE RUELLE RUELLES RUE ROCC ROCC ROCC ROCC ROCC ROCC ROCC ROC
ROC ROCADE ROCADE ROC ROND POINT RPT ROND-POINT ROQUET ROTONDE ROUTE ROUTE ROUTES RUE RUE RUELLE RUELLES RUE R R R R R R R R R R R R R R R R R R
ROCADE ROC ROND POINT RPT ROND-POINT RPT ROQUET ROQT ROTONDE RTD ROUTE RTE ROUTES RTE RUE R RUELLE RLE RUELLES RLE RUES R
ROND POINT RPT ROND-POINT RPT ROQUET ROQT ROTONDE RTD ROUTE RTE ROUTES RTE RUE R RUELLE RLE RUELLES RLE RUES R
ROND-POINT RPT ROQUET ROQT ROTONDE RTD ROUTE RTE ROUTES RTE RUE R RUELLE RLE RUELLES RLE RUES R
ROQUET ROQT ROTONDE RTD ROUTE RTE ROUTES RTE RUE R RUELLE RLE RUELLES RLE RUES R
ROTONDE RTD ROUTE RTE ROUTES RTE RUE R RUELLE RLE RUELLES RLE RUES R
ROUTE RTE ROUTES RTE RUE R RUELLE RLE RUELLES RLE RUES R
ROUTES RTE RUE R RUELLE RLE RUELLES RLE RUES R
RUE R RUELLE RLE RUELLES RLE RUES R
RUELLE RLE RUELLES RLE RUES R
RUELLES RLE RUES R
RUES R
RUES R
LOCIVIE LOCIV
SENTES SEN
SENTIER SEN
SENTIERS SEN
SQUARE SQ
STADE STDE
STATION STA
STR SEN
TERRAIN TRN
TERRASSE TSSE
TERRASSES TSSE
TERRE PLEIN TPL
TERRE-PLEIN TPL
TERTRE TRT
TERTRES TRT
TOUR TOUR
TRAVERSE TRA
VAL VAL
VALLEE VAL
VALLON VAL
VENELLE VEN
VENELLES VEN
VIA VIA
VIA VIA VIA VIA VIA VIEILLE ROUTE VTE
VIEILLE ROUTE VTE
VIEUX CHEMIN VCHE
VIEUX-CHEMIN VCHE
VIEUX-CHEMIN VCHE VILLA VLA
VIEUX-CHEMIN VCHE

Annexe B : Communes pluridistribuées

INSEE	Commune	31555	TOULOUSE	72181	LE MANS
01050	BOISSEY	33063	BORDEAUX	73013	ALBIEZ MONTROND
01104	CHEZERY FORENS	33236	LEGE CAP FERRET	73088	COHENNOZ
01134	CROTTET	33529	LA TESTE DE BUCH	73198	LA PERRIERE
01247	MIJOUX	34072	CELLES	74208	PASSY
01269	NANTUA	34172	MONTPELLIER	74236	ST GERVAIS LES BAINS
01311	PREMILLIEU	34209	PORTIRAGNES	75116	PARIS 16
04049	CHATEAU ARNOUX ST AUBAN	34277	ST MAURICE NAVACELLES	76217	DIEPPE
06003	ANDON	34336	VILLENEUVE LES BEZIERS	76351	LE HAVRE
06004	ANTIBES	35238	RENNES	76540	ROUEN
06029	CANNES	37261	TOURS	76613	ST MARTIN AUX BUNEAUX
06069	GRASSE	38185	GRENOBLE	30021	AMIENS
06088	NICE	38534	VENOSC	33061	FREJUS
07075	CROS DE GEORAND	39041	BAUME LES MESSIEURS	33107	ROQUEBRUNE SUR ARGENS
07103	INTRES	39274	LAJOUX	33118	ST RAPHAEL
07105	ISSANLAS	39426	PLASNE	83137	TOULON
07140	LEMPS	39439	PORT LESNEY	84007	AVIGNON
07198	ROMPON	39441	PREMANON	37085	LIMOGES
07239	ST GENEST LACHAMP	39470	LES ROUSSES	91479	PARAY VIEILLE POSTE
12048	CAMPOURIEZ	39570	VILLERS LES BOIS	92048	MEUDON
12090	DRUELLE	42218	ST ETIENNE	93066	ST DENIS
12176	ONET LE CHATEAU	43053	CHAMPCLAUSE	94068	ST MAUR DES FOSSES
12235	ST JUST SUR VIAUR	44109	NANTES	95120	BUTRY SUR OISE
13001	AIX EN PROVENCE	45234	ORLEANS	95127	CERGY
13004	ARLES	49007	ANGERS	95488	PIERRELAYE
13047	ISTRES	50129	CHERBOURG OCTEVILLE	95500	PONTOISE
13056	MARTIGUES	54395	NANCY	97101	LES ABYMES
15140	NAUCELLES	57463	METZ	97209	FORT DE FRANCE
15267	YTRAC	59009	VILLENEUVE D ASCQ	97301	REGINA
2A004	AJACCIO	59183	DUNKERQUE	97306	MANA
2A090	COGGIA	59350	LILLE	97310	ROURA
2A130	GROSSETO PRUGNA	60048	BAUGY	97410	ST BENOIT
2A240	POGGIOLO	63113	CLERMONT FERRAND	97411	ST DENIS
2A362	ZONZA	66136	PERPIGNAN	97413	ST LEU
2B033	BASTIA	67066	LA BROQUE	97414	ST LOUIS
2B093	CORBARA	67482	STRASBOURG	97415	ST PAUL
2B261	ROGLIANO	68005	AMMERSCHWIHR	97416	ST PIERRE
26067	CHALANCON	68026	BENNWIHR	97422	LE TAMPON
27251	FONTAINE L ABBE	68224	MULHOUSE	97423	LES TROIS BASSINS
27332	HEUDEBOUVILLE	68374	WINTZENHEIM	_	
27628	THEVRAY	69299	COLOMBIER SAUGNIEU		
30189	NIMES	71411	ST EUGENE		

Annexe C: PAI retenus en tant que toponymes

En rouge les valeurs de PAI retenues en tant que toponymes : les points d'activité possédant un nom et signalés en rouge dans le tableau ci-dessous sont dupliqués en toponymes.

PAI_ADMINISTRATIF_MILITAIRE	Borne / Bureau ou hôtel des postes / Caserne de pompiers / Divers public ou administratif / Enceinte militaire / Etablissement pénitentiaire / Gendarmerie / Hôtel de département / Hôtel de région / Mairie / Maison forestière / Ouvrage militaire / Palais de justice / Préfecture de région / Poste ou hôtel de police / Préfecture / Souspréfecture
PAI_CULTURE_LOISIRS	Camping / Construction / Digue / Dolmen / Espace public / Habitation troglodytique / Maison du parc / Menhir / Monument / Musée / Parc de loisirs / Parc des expositions / Parc zoologique / Refuge / Vestiges archéologiques / Village de vacances
PAI_ESPACE_NATUREL	Arbre / Bois / Lieu-dit non habité / Parc / Pare-feu / Point de vue
PAI_SCIENCE_ENSEIGNEMENT	Enseignement primaire / Enseignement secondaire / Enseignement supérieur / Science
PAI_GESTION_EAUX	Station de pompage / Usine de traitement des eaux
PAI_INDUSTRIEL_COMMERCIAL	Aquaculture / Carrière / Centrale électrique / Divers commercial / Divers industriel / Haras national / Marais salants / Marché / Mine / Usine / Zone industrielle
PAI_RELIGIEUX	Croix / Culte catholique ou orthodoxe / Culte protestant / Culte israélite / Culte islamique / Culte divers / Tombeau
PAI_SANTE	Etablissement hospitalier / Etablissement thermal / Hôpital
PAI_SPORT	Golf / Hippodrome / Piscine / Stade
PAI_TRANSPORT	Aérodrome militaire / Aérodrome non militaire / Aéroport international / Aéroport quelconque / Aire de service / Aire de repos / Barrage / Carrefour / Chemin / Echangeur / Gare routière / Gare voyageurs uniquement (sauf Arrêt) / Gare voyageurs et fret / Gare fret uniquement / Infrastructure routière / Parking / Péage / Pont / Port / Rond-point / Station de métro / Téléphérique / Tunnel / Voie ferrée
PAI_ZONE_HABITATION	Château / Grange / Lieu-dit habité / Moulin / Quartier / Ruines /
PAI_HYDROGRAPHIE	Amer / Baie / Banc / Canal / Cascade / Embouchure / Espace Maritime / Glacier / Lac / Marais / Pêcherie / Perte / Point d'eau / Rivière
PAI_OROGRAPHIE	Cap / Cirque / Col / Crête / Dépression / Dune / Escarpement / Gorge / Grotte / Ile / Isthme / Montagne / Pic / Plage / Plaine / Récif / Rochers / Sommet / Vallée / Versant / Volcan